LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 23 MARS 1967 PRIX 10c

"Les Femmes Savantes"

Le 11 mars 1672 Molière présentait "Les Femmes Savantes" pour la première fois et remportait un franc succès auprès d'un auditoire dont il ne ménageait pourtant pas les grands et les petits travers que leur faisait souffrir le faux intellectualisme alors à la mode.

Le 19 mars 1967, les interprètes de Molière répètent sa leçon devant un auditoire manitobain au Playhouse de Winnipeg et remportent le même succès enthousiaste. C'est qu'ils ont interprété à merveille le message "universel" de cette comédie qui ne s'attaque en rien au féminisme de bon aloi qui enregistre tant de victoires de nos jours, mais bel et bien tue par le ridicule les manies dangereuses et troublantes dont s'affuble toute fausse émancipation féminine.

Vraiment, les comédiens du Tréteau de Paris nous ont offert un spectacle de grande classe, comme il y a deux ans avec "L'annonce faite à Marie" de Paul Claudel. Leur interprétation de cette oeuvre de tous les temps, ainsi que la mise en scène, le décor et les costumes qui la transposaient dans un cadre bien 20e siècle, tout contribua à démontrer aux centaines de spectateurs que le message de Molière, sous sa force comique, nous concerne autant que ses contemporains du grand siècle.

Mini-jupe, costume-sport, musique et danse à go-go, cigarettes et gin, exercices de yoga, tout cela incitait à entrer dans le jeu mouvementé de cette comédie. Rapidement (quoique, au début, la musique trop forte et le fait qu'Armande s'adonnait à ses exercices au sol, firent perdre certaines paroles des deux soeurs) on s'habitua ainsi au rythme de vers trois fois séculaires, au vocabulaire qui parfois rappelait trop évidemment la cour du Roi Soleil et les "précieuses ridicules" du 17e siècle. On écoutait un message universel, on riait de ses propres défauts, on s'émouvait de ses faiblesses. On sympathisait avec Henriette et Clitandre qui connaissent le véritable amour, on essayait de comprendre le caractère complexe d'Armande qui ne sait choisir entre faux intellectualisme et amour total, on encourageait Ariste dans ses efforts fraternels pour sortir Chrysale de sa médiocrité, on rejetait le parasite Trissotin qui sans talent réel mais sans scrupule se joue des manies inquiétantes de ses admiratrices, on plaignait la mère ridiculement intellectuelle, et on ne pouvait que s'esclaffer au spectacle des extravagances de la folle Bélise.

Avouons que cette dernière (Denise Bonal) conquit d'emblée tous les auditeurs, sans doute parce qu'elle a le secret de pousser le ridicule à la pointe de l'extrême, sans aller pourtant audelà. Mais personne n'oubliera le charme d'Henriette (Catherine Broé) qui joua l'amoureuse sincère avec chaleur et simplicité, ni le captivant Clitandre (Gérard Paquis) qui défend si éloquemment son bien dans les circonstances les plus imprévues, ni la mère Philaminte (Jeannette Granval) qui en impose plus par son physique que par son intelligence, ni la belle et souple voix de la complexe Armande (Marie-Ange Roux), ni le bonasse Chrysale (Pierre Bolo) qui veut la paix sans problème et ne trouve une certaine force de caractère qu'appuyé sur son frère Ariste (Jean-Claude Bouillaud), le catalyseur des bonnes énergies, et sur sa servante Martine (Antonine Mai), la fille au gros bon sens. Les faux savants Trissotin (Michel Garland) et Vadius (Michel Chasseing) ont pu choquer, parce qu'ils interprétaient bien leur personnage, le premier avec un dur dédain qui masquait son profond orgueil, le second avec un enthousiasme digne d'un meilleur rôle dans la vie. Enfin, il faut ajouter que les tenants des "petits" rôles, L'Epine (Jacques Daniaud), Julien (François Perez) et Le Notaire (Francis Aubert) ont justement démontré qu'il y a des rôles secondaires, mais pas d'acteurs secondaires. La simple entrée en scène de Julien l'a démontré amplement.

Il faut souhaiter que Le Téteau de Paris revienne une troisième fois à Winnipeg, et avant trop longtemps. Ce souhait a certainement une chance d'être accompli, car ceux qui eurent la faveur de causer avec chacun des comédiens au cours de la réception tenue à l'archevêché de St-Boniface, après la représentation, ont appris d'eux-mêmes qu'ils ont apprécié énormément l'auditoire manitobain. Comme disait Clitandre: "J'avais l'impression au cours de la représentation de me trouver face à un auditoire... sensible au grand Molière." Il ajouta, avec d'autres de son groupe, qu'il aimerait revenir jouer devant un tel auditoire.

Oui revenez . . . Encouragez ainsi tous les fervents de la langue et de la culture françaises en une province qui commence à peine à en découvrir la vraie richesse universelle et humaine.

Tenant de la main gauche sa crosse ornée d'un rameau bénit, symbole de paix et de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, S. S. le pape Paul VI traverse la chapelle Sixtine durant la procession des rameaux de dimanche dernier. C'est au cours de son homélie que le Souverain Pontife a lancé aux grands de ce monde un autre urgent appel à la vraie paix, invitant la foule présente dans la basilique St-Pierre d'élever bien haut leurs rameaux pour démontrer que la paix ne se peut trouver que dans le Christ.

Le fonds national d'aide aux pays en voie de développement

OTTAWA (CCC) — Un Conseil des Gouverneurs groupant 21 membres dont 19 seront élus par les provinces et deux seront nommés par la Conférence Catholique Canadienne, est à la veille d'être constitué en vue d'administrer le Fonds National d'Aide aux Pays en voie de développement. Les objectifs visés par le Fonds National sont les suivants: "promouvoir, coordonner, alimenter et organiser les oeuvres chrétiennes de bienfaisance." Ce travail doit être accompli avec, en tout premier lieu, un souci d'éducation, et en second lieu, en organisant des plans d'entraide et des secours d'urgence en cas de désastre.

Cette disposition était prévue dans le projet de constitution du nouvel organisme. Elle en constituait même un article-clé. L'association des Evêques catholiques canadiens a ainsi franchi une autre étape importante, le 10 mars, lors d'une réunion de son Conseil d'Administration, dans la mise sur pied du Fonds National d'Aide.

Des démarches en vue de l'enregistrement officiel de ce Fonds seront immédiatement entreprises et la commission d'Evêques nommés à cette fin verra à prendre les décisions qui seront nécessaires dans l'établissement de ce Fonds.

Un porte-parole du Secrétariat Général de la CCC, en détaillant la dernière réunion, a ajouté que les Evêques continueront de nommer des laïcs à des postes que nécessitera l'établissement de l'organisme.

Le projet est né au printemps dernier lorsque S. E. le Cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, et Mgr Philip F. Pocock, archevêque coadjuteur de Toronto, en firent la proposition.

Un comité d'étude composé de prêtres et de laïcs a présenté à l'Assemblée Générale de l'Episcopat, en octobre dernier, un mémoire à ce sujet. Les grandes lignes de ce document furent approuvées par une résolution de l'Assemblée qui précisait aussi que dès le départ le laïcat serait associé à cette fondation.

Au début de l'année, deux prêtres déjà engagés dans le travail d'Assistance sociale, furent nommés pour organiser des consultations de laïcs au niveau des diocèses du pays.

Les opinions des laïcs furent rassemblées par le R. P. F. Hennessey, O.M.I., d'Ottawa, directeur du Conseil Catholique Canadien du Bien-Etre, pour les diocèses anglais, et par l'abbé Robert Riendeau, de Montréal, directeur du Département du Bien-Etre Social, pour le secteur français. C'est en se basant largement sur les témoignages reçus que fut rédigé un projet de constitution pour le Fonds National d'Aide. Ce dernier document fut préparé par deux avocats de Montréal, Me Jean Goulet et Me Roger Beaulieu.



Parents et amis ont dit "adieu" à M. et Mme Gérard Gagné et à leurs enfants, Raymond, Lise, Jocelyne, Carole et Michel, samedi soir dernier, au Centre récréatif de St-Pierre-Jolys, à l'occasion de leur prochain départ pour Rouyn, Qué.

La Chorale Thévenet

M. Raymond Girardin, président du comité de souscription, annonce qu'on acceptera les dons jusqu'à la fin de ce mois de mars. Voici une septième liste de noms de donateurs: M. Andrew Goeres, Laflèche, $5; M. et Mme René Bouvier, $5; M. Eugène Bachelu, $10; Ladies Curling Club, Gravelbourg, $10; CFRG, $100; Anonyme, $2; Mme Harry Miller, $5; M. et Mme Jean-Baptiste Nogue, $50. Total de cette semaine, $187. Grand total à date: $4,019.34.

BILL 59

An Act to amend The Public Schools Act (2).

HER MAJESTY, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of Manitoba, enacts as follows:

1. Section 240 of The Public Schools Act, being chapter 215 of the Revised Statutes, is repealed and the following section is substituted therefor:

240. (1) Subject as in this section otherwise provided, English shall be used as the language of instruction in all public schools.

(2) When authorized by the board of trustees of a district, area or division, a language other than English may be used in any school in the district, area or division

(a) during a period authorized for religious teaching;

(b) during a period authorized by the minister for teaching a language other than English; and

(c) before and after the school hours prescribed in the regulations and applicable to that school.

(3) Subject as herein provided, the French language, being one of the two languages to which reference is made in the British North America Act, 1867, may be used in the public schools as a language of instruction.

(4) A board of a district, area or division may request the minister to approve a proposal to use, subject as herein provided, the French language in the instruction of social studies and such other subjects as the minister may, by regulation, stipulate, in a school in the district, area or division, as the case may be.

(5) A proposal made under subsection (4) shall be in a form prescribed by the minister, and the minister may require such additional information as he considers necessary in respect of the proposal.

(6) A proposal made under subsection (4) shall set forth the subject or subjects in which it is proposed to offer instruction in the French language, subject to regulations made under subsection (11), and shall set out the duration of periods of time during which a language other than English will be used under clauses (a) and (b) of subsection (2), together with any other information required by the minister under subsection (5).

(7) The total time in which a language other than English may be used

(a) as the language of instruction under a proposal made under subsection (4) and approved by the minister under this section; and

(b) under clauses (a) and (b) of subsection (2);

shall not exceed one-half of the instructional time in any day.

(8) No pupil shall be required to receive instruction in the French language under a proposal made under subsection (4) if his parent or guardian make written objection thereto.

(9) The minister, in his absolute discretion, and having regard to pedagogical and administrative factors, may approve, reject or suspend all or any part of a proposal made under subsection (4); and, where he approves a proposal or a part thereof, he may approve it subject to such terms and conditions as he may deem necessary or advisable, and without limiting the generality of the foregoing he may, in connection with any such proposal,

(a) limit the use of the French language as a language of instruction under the proposal to certain subjects or to certain parts thereof;

(b) specify the grades in which the French language may be used as the language of instruction under the proposal;

(c) prescribe the qualifications for teachers who may use the French language as a language of instruction under the proposal; and

(d) require the board to make satisfactory provision for the instruction in English of any pupil whose parent or guardian makes an objection under section (8);

or do any one or more of the things mentioned in clauses (a), (b), (c) and (d).

(10) The minister may establish a committee to advise him on any matter arising under this section.

(11) The minister may make regulations and prescribe courses of study and textbooks that may be used in carrying into effect proposals, or parts of proposals, approved in accordance with this section.

2. This Act comes into force on the day it receives the royal assent.

TRADUCTION

Une loi amendant La Loi des Ecoles Publiques (2)

Sa Majesté, selon et avec l'avis et le consentement de l'assemblée législative du Manitoba, décrète ce qui suit:

1. L'article 240 de La Loi des Ecoles Publiques, qui constitue le chapitre 215 des Statuts Revisés, est abrogé et l'article suivant lui est dès lors substitué:

240. (1) L'anglais sera la langue d'enseignement dans toutes les écoles publiques, sauf pour ce qui est autrement décrété dans cet article.

(2) On peut employer une langue autre que l'anglais dans toute école de district, région ou division, quand l'autorisation en est donnée par la commission scolaire de district, région ou division,

(a) durant une période autorisée pour l'enseignement religieux;

(b) durant une période autorisée par le ministre pour l'enseignement d'une langue autre que l'anglais; et

(c) avant et après les heures scolaires prescrites dans les règlements et applicables à cette école.

(3) Tel que prévu dans cette loi, la langue française, qui est une des deux langues mentionnées dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, peut être employée dans les écoles publiques comme langue d'enseignement.

(4) Une commission d'un district, d'une région ou d'une division peut demander au ministre d'approuver un projet d'employer, tel qu'indiqué dans cette loi, la langue française pour l'enseignement des 'social studies' et de tels autres sujets que le ministre peut stipuler par règlement dans une école du district, de la région ou de la division, selon le cas.

(5) Une requête présentée selon le paragraphe (4) devra prendre la forme prescrite par le ministre, et le ministre peut exiger les informations supplémentaires qu'il considère nécessaires au sujet de la requête.

(6) Une requête présentée selon le paragraphe (4) devra préciser le sujet ou les sujets qu'on se propose d'enseigner en français, selon les règlements prescrits selon le paragraphe (11), et devra spécifier la durée des périodes de temps où on emploiera une langue autre que l'anglais selon les clauses (a) et (b) du paragraphe (2), ainsi que toutes autres informations requises par le ministre selon le paragraphe (5).

(7) Le temps total où on peut employer une langue autre que l'anglais

(a) comme langue d'enseignement selon une requête faite selon le paragraphe (4) et approuvée par le ministre selon cet article; et

(b) selon les clauses (a) et (b) du paragraphe (2);

ne devra pas dépasser la moitié du temps d'enseignement de toute journée.

(8) Aucun élève ne devra être obligé de recevoir l'enseignement en langue française selon une requête faite selon le paragraphe (4) si ses parents ou tuteurs soumettent une objection par écrit.

(9) Le ministre, à sa discrétion absolue, et prenant en considération les facteurs pédagogiques et administratifs, peut approuver, rejeter ou suspendre entièrement ou partiellement une requête présentée selon le paragraphe (4); et, quand il approuve une requête en tout ou en partie, il peut l'approuver selon les termes et conditions qu'il peut juger nécessaires ou sages, et, sans imposer de limites à ce qui est dit précédemment de façon générale, il peut, en fonction d'une telle requête,

(a) limiter l'emploi de la langue française comme langue d'enseignement selon la requête à certains sujets ou à certaines parties de ceux-ci;

(b) mentionner spécifiquement les grades où on peut employer la langue française comme langue d'enseignement selon la requête;

(c) prescrire les qualifications des professeurs qui peuvent employer la langue française comme langue d'enseignement selon la requête; et

(d) exiger que la commission prenne les moyens satisfaisants pour assurer l'enseignement en anglais à n'importe quel élève dont les parents ou tuteurs posent une objection selon le paragraphe (8);

ou faire une ou plus des choses mentionnées dans les clauses (a), (b), (c) et (d).

(10) Le ministre peut constituer un comité pour le conseiller sur tous sujets se rapportant à cet article.

(11) Le ministre peut faire les règlements et prescrire les cours d'études et les manuels scolaires qui peuvent être utilisés pour mettre en force ces projets, ou des parties de ces projets, approuvés selon cet article.

2. Cette loi entre en vigueur le jour où elle reçoit l'approbation royale.



Professeurs et élèves de langue française de l'école Lacerte, dans le quartier Parc Windsor à St-Boniface, ont organisé récemment un grand Thé du Centenaire. Toutes les "antiquités" qui décoraient la salle aidaient à illustrer de façon éloquente le thème choisi. Les élèves qui servaient le thé portaient des costumes d'il y a cent ans. Ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, les principaux artisans de cette manifestation: première rangée, les élèves Suzanne Ouellette, Claire Normandeau, Patrica Couture, Hélène Cormier, Diane Paquin, Madeleine Morin, Marie Brunet, Louise Bourrier, Colette Labossière, Adrienne Bélisle et (debout à l'arrière) Doris Brisebois; le page, Raymond Desrochers; deuxième rangée, Michelle Delaquis, Mme L. Guillou, Mlle J. Gauthier, Mlle J. Parent, Mlle M.-L. Boisjoli, Mlle M. Bibeau, Mlle A. Marion, directrice, Mlle C. St-Hilaire, Mme E. LePage, Mlle R.-M. Roy, Mme F. Grafton et Mme B. Desjarlais.
(Photo Perrin du Manitoba)

Cours de français pour instituteurs cet été au collège de Gravelbourg

Une brochure bilingue, publiée à Regina, Sask., nous est parvenue ici au bureau de rédaction, donnant des détails intéressants au sujet des Cours d'été de Français au niveau universitaire offerts par le Collège pédagogique du Campus universitaire de Regina, en collaboration avec le Collège Mathieu de Gravelbourg. Ces cours pour les instituteurs se donneront en deux sessions, soit du 4 au 27 juillet, puis du 31 juillet au 24 août, et comprendront "le français parlé" et "l'enseignement du français".

"Comme le milieu fournit un puissant motif dans l'étude et l'usage d'une langue", dit la brochure, "la Faculté de pédagogie du Campus de Regina a fait choix du milieu français de Gravelbourg pour l'enseignement de ses classes.

"Dans le passé, un certain nombre d'étudiants sont allés terminer leurs études au Québec ou à l'étranger. L'idée est des plus louables; mais cette manière de faire restera longtemps encore le privilège d'un petit nombre. Il semble donc préférable de créer ici même le milieu favorable à l'étude d'une deuxième langue. En agissant de la sorte, nous espérons assurer des résultats plus rapides et plus efficaces."

A noter que la Commission du centenaire de l'Association des Universités et Collèges du Canada met "à notre disposition" un certain nombre de bourses d'étude dans le but d'aider les étudiants qui sont intéressés à ces cours. Ces bourses de $50 et de $100 pour chaque classe seront attribuées aux étudiants d'après l'ordre de leur inscription. Pour les obtenir, il faut satisfaire aux exigences requises: inscription, assiduité et examens. Adresser sa demande au: Director of Summer School, University of Saskatchewan, Regina Campus, Regina. (Quelques bourses sont également offertes par l'Alliance Française de Regina: la demande doit être adressée à M. Lucien Pétry, 11, Burton Place, Regina.)

Pour atteindre le but désiré, le Collège pédagogique organise deux classes de français parlé pour les instituteurs et une classe supérieure concernant l'enseignement du français. La langue écrite ne sera pas négligée, mais une importance toute particulière sera accordée à la langue parlée. Les classes dont il est question seront enseignées au collège Mathieu, à Gravelbourg, et les étudiants pourront demeurer au collège même.

La classe concernant l'enseignement du français s'adresse à ceux qui possèdent déjà une connaissance suffisante de la langue parlée et de la langue écrite. Cette classe traitera principalement de "Voix et Images de France", mais un exposé général couvrira un ensemble de méthodes diverses. Toutes ces classes sont d'un semestre de quatre-heures crédit. Les étudiants pourront développer à un haut degré l'habileté requise pour faire usage de cette méthode "Voix et Images de France" de l'Ecole Normale de St-Cloud, en France, dans leur propre salle de classe.

Les classes concernant le français parlé s'adressent à ceux qui désirent enseigner le français. Ils y approfondiront leurs connaissances du français comme langue vivante, en expérimentant la méthode "Voix et Images de France" avec ses accessoires qu'ils auront ensuite à utiliser dans leur propre enseignement du français.

Le collège Mathieu offrira chambre et pension à chaque étudiant au prix minime de $2.50 par jour. Les repas se prendront en commun à la cafétéria du collège. Repas et temps libres seront organisés de manière à favoriser l'usage du français tout le long du jour. L'aide de moniteurs et la part prise par la population de Gravelbourg rendront la tâche encore plus facile et plus agréable. De plus, chaque jour les étudiants pourront se familiariser avec les chants folkloriques et le cinéma français. Et l'on prévoit des visites aux villages voisins d'expression française.

Les classes seront sous la direction du R. P. Benoit Paris, O.M.I., assisté du R. P. Martial Charest, O.M.I., et de moniteurs compétents. Le programme est sous le patronage du Dr R. N. Anderson, chef du département des études secondaires, et il a été conçu en collaboration avec le R. P. Alain Piché, O.M.I., directeur des études au collège Mathieu.

Les demandes d'inscription ne seront pas acceptées après le 31 mai. On voudra bien s'adresser au: Director of Summer School, University of Saskatchewan, Regina Campus.

LA CONFÉDÉRATION et L'A.C.F.C.

Comme chacun le sait, nous fêtons cette année le Centenaire de la Confédération Canadienne.

Comme on le sait aussi, la Confédération n'a pas servi les Canadiens français dans la mesure où les Pères de la Confédération l'avaient voulu.

La minorité anglophone du Québec est la seule dont la Confédération a permis le respect des droits. Pour eux, la province de Québec a reconnu le droit à l'école de langue anglaise, le droit à l'école confessionnelle d'être appuyée par les octrois de l'Etat, le droit de s'instruire et de s'épanouir selon les exigences de la culture et de la mentalité propres aux citoyens de langue anglaise.

Pendant ce temps, les groupes minoritaires français des provinces anglophones du Canada ont dû faire face aux pressions d'une majorité qui voulait les assimiler par tous les moyens, et notamment par la suppression ou l'interdiction du français comme langue d'enseignement, par l'imposition de la double taxe scolaire, etc...

C'est pour faire face, en Saskatchewan, à ce grave danger de disparaître comme groupe ethnique, que les pères de famille canadiens-français ont créé l'A.C.F.C., en 1912.

On peut donc dire que l'A.C.F.C., sans être aucunement dirigée contre la Confédération Canadienne, a été organisée pour corriger les erreurs nées de, et après la Confédération, et après l'entrée de la Saskatchewan en son sein, envers le groupe francophone de notre province.

Voulons-nous véritablement être utiles à la Confédération Canadienne?

Voulons-nous aider la Confédération à survivre?

Aidons alors notre association à Vivre. C'est là, pour nous, le moyen le plus sûr d'aider le pays, en nous aidant nous-mêmes.



FÊTONS LE CENTENAIRE DE LA CONFÉDÉRATION



en adhérant au

Adressez un chèque de $25.00 ou plus à l'A.C.F.C.

CLUB des 200
de notre Association

2800, rue Albert, Regina, Sask.

Merci!

Parents et Maîtres

"Les Femmes Savantes" du grand Molière ont permis dimanche dernier à Winnipeg même une vraie communion culturelle entre des comédiens de Paris et un auditoire manitobain. Cette rencontre fut possible parce que des hommes et des femmes tenaces ont gardé bien vivantes au Manitoba depuis 1916, en dépit d'obstacles quasi insurmontables, la langue et la culture françaises. Et voilà que maintenant le gouvernement provincial s'apprête à reconnaître officiellement et plus largement la place qui revient à cette langue et à cette culture dans les écoles publiques de la province.

Ce Bill 59 dont nous donnons le texte, en anglais et en français, en première page, sera expliqué et commenté en détail au sein de la législature ces jours-ci par nos législateurs. De plus, il y aura lieu prochainement de rappeler les noms de grands responsables qui ont rendu possible au cours des cinquante dernières années une telle loi. Pour le moment on peut dire que Parents et Instituteurs, individuellement et collectivement, ont joué un rôle exceptionnel en ce domaine. Mais ils seront bientôt appelés à intensifier ce rôle qui leur revient de droit, surtout en redonnant vie à l'Association qui leur est commune, l'Association des Parents et Maîtres de langue française.

Hélas! On entend parfois des plaintes, de ce temps-ci, portant à croire que tout ne marche pas toujours rondement au sein de cette Association. Par exemple certains diront qu'il est facile d'avoir une Association locale bien vivante, là où les parents "possèdent" leur propre école paroissiale, pour laquelle ils paient le double prix, mais que cette vie diminue ou ne se met en branle que péniblement quand il y a plusieurs écoles publiques au sein d'une seule et même paroisse. Et que dire des difficultés particulières que soulève la présence dans un même territoire d'une majorité francophone et d'une minorité anglophone, ou vice versa!

Pourtant, toute une législation scolaire nouvelle au Manitoba invite et incite à une activité nouvelle, avec des formules nouvelles s'il le faut, si l'on veut pleinement tirer parti, pour le bien des foyers et des écoles, de ces lois qu'on appelle "services partagés", "administration scolaire unifiée au plan divisionnaire", "enseignement en français jusqu'à 50 pour cent de la journée scolaire".

Dès lors, pourquoi les Parents et les Maîtres ne chercheraient-ils pas immédiatement comment s'y prendre pour revitaliser leur Association, pour y créer un vrai climat d'entente et de coopération, pour que l'école (paroissiale ou publique) tire plein parti des lois récentes pour le bien des enfants. Ce climat, nécessaire plus que jamais, éliminerait ce qu'on entend dire parfois, c'est-à-dire qu'il y aurait des parents qui profitent facilement des réunions de l'APM pour dicter aux professeurs ce qu'ils doivent faire à l'école, pour les citer à la barre et les accuser d'omissions multiples, ou des professeurs qui trouvent bien embarrassant d'avoir à rencontrer des parents qui n'ont pas comme eux le don d'être pédagogues "professionnels".

A ce propos, voici quelques suggestions qui ont été mises à l'essai en quelques endroits et qui ont porté d'excellents fruits... D'abord, pourquoi n'y aurait-il pas bientôt une rencontre-café qui permettrait de découvrir facilement que parents et instituteurs se trouvent sur un terrain commun dès qu'il s'agit de l'instruction et de l'éducation des enfants à eux confiés. Cette vocation commune d'éducateurs, saisie sur le vif au cours d'une conversation amicale, pousserait à chercher concrètement comment l'école doit et peut être un prolongement du foyer. De plus, les parents auraient l'occasion d'apprendre quelque chose, de la voix même des responsables autorisés, de ce qui se passe à l'école: comportement personnel et social de l'enfant, capacité intellectuelle de l'écolier et son effort personnel pour l'épanouir pleinement, programme scolaire à la page et moyens dont on dispose pour le réaliser, méthodes et matériel d'enseignement, etc.

Ensuite, à l'occasion de la publication du bulletin, on pourrait organiser à l'école même une rencontre plus spéciale entre tel parent et tel professeur de tel enfant. Cette méthode produit d'excellents fruits, comme le prouve, par exemple, ce qui s'est fait cette année à l'école Provencher de St-Boniface après la publication du premier bulletin d'automne. Pendant toute une semaine, 95 pour cent des parents ont eu l'occasion de rencontrer le ou les professeurs de leur ou de leurs enfants. Les parents eux-mêmes fixaient le moment de la rencontre. Pendant ce contact "personnel" avec le professeur, ils apprirent à bien le connaître, comme ce dernier apprenait à connaître les parents. Puis ils parlèrent... de l'enfant, de ses succès ou insuccès, cherchant les causes dans l'un et l'autre cas. Et, en même temps, les parents avaient la chance de voir de leurs propres yeux cette école où l'enfant passe plusieurs heures chaque jour avec professeurs et confrères de classe, avec manuels scolaires modernes, dans tel local ou laboratoire, disposant d'un matériel pédagogique qu'eux les parents ne connurent pas dans leur temps, et soumis à des méthodes faites pour le pousser à mieux assimiler les secrets du savoir.

A l'occasion, l'APM pourra inviter un conférencier. Occasionnellement, disons-nous, et à condition que le conférencier vienne parler des problèmes de ses auditeurs et puisse les résoudre ou offrir des principes de vraie solution. Si toutes nos sections locales d'APM avaient pu recevoir un tel conférencier au courant des questions pédagogiques en cause, et non seulement les envoyés officiels du département d'éducation, peut-être que l'on aurait mieux compris toute la portée du fameux Bill 16 qui ne consiste pas seulement à offrir de meilleurs octrois aux "obéissants", ou à fermer petites écoles et construire de grands palais, mais qui offre bel et bien un défi aux parents et instituteurs qui veulent donner aux enfants une instruction apte à les préparer pour le monde moderne où ils entreront dans 3, 5 ou 10 ans.

Enfin, quand on organise un congrès annuel, il importe de ne pas imposer un programme qui oblige les congressistes à la passivité. Dès lors, pourquoi ne pas toujours y inclure un "seminar" bien préparé où parents et instituteurs auraient la chance d'approfondir cette nouvelle législation scolaire qui est désormais nôtre au Manitoba. Au cours d'un tel "seminar", on découvrirait certainement que de telles lois offrent de grandes possibilités, on chercherait ensemble comment les épuiser. N'est-il pas temps que nos parents et nos instituteurs cherchent si on a eu raison de limiter la portée de la loi des "services partagés" au seul domaine confessionnel, ou si cette loi ne pourrait aussi servir les petits écoliers franco-manitobains de la diaspora, c'est-à-dire de Dunrea, St-Lazare, etc.? Une même étude poussera aussi à tirer plein parti de ce Bill 16, dont l'aspect administratif est confié aux commissaires, mais dont les implications proprement pédagogiques ne peuvent qu'intéresser hautement parents et instituteurs. Enfin, il importe de se mettre tout de suite à l'étude pour profiter à plein des données du Bill 59, dont la portée scolaire proprement dite va exiger aussi beaucoup des foyers.

En conclusion, nos Associations de Parents et Maîtres doivent plus que jamais être ou devenir des moyens de rencontre entre parents et instituteurs, des lieux d'étude et de discussion communes, des foyers de compréhension et de coopération mutuelles, des centres d'influence et d'action.

L'inauguration du barrage Gardiner

OTTAWA — On a pris les dispositions voulues pour recevoir quelque 20,000 personnes à l'occasion de l'inauguration officielle du barrage Gardiner le 21 juillet prochain, ont annoncé conjointement les honorables J. J. Greene, ministre de l'Agriculture du Canada, et D. T. McFarlane, ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan.

La structure principale de l'entreprise de la rivière Saskatchewan-Sud sera ouverte officiellement par le premier ministre Pearson, d'un emplacement situé à l'extrémité est du remblai principal. Un comité mixte fédéral-provincial est aussi à mettre au point d'autres projets non seulement pour l'accommodation, mais aussi pour les divertissements de la foule nombreuse qui se rendra sur les lieux pour la circonstance.

Des dispositions sont en cours pour s'assurer la participation de nombreuses fanfares, un déploiement aérien de l'Aviation royale canadienne, ainsi que les exercices d'équitation d'un important club de la région. Des démonstrations nautiques sur le lac Saskatchewan feront aussi partie du programme.

Le Comité, présidé par M. M. J. Fitzgerald, directeur de l'Administration fédérale du programme de rétablissement agricole des Prairies, et par M. W. H. Horner, sous-ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan, a demandé aux associations rurales et urbaines de prendre part à cet événement qui entre dans les cadres de la célébration du Centenaire et s'applique à stimuler l'intérêt de ces groupes à ces manifestations historiques.



Les grands événements commémorés pendant les offices de la Semaine Sainte (institution du sacerdoce et de l'Eucharistie, passion et mort du Sauveur, mise au tombeau) revêtent leur pleine lumière de foi le matin de Pâques: "Il est ressuscité!".

Ce fait central de l'histoire de l'humanité, c'est le symbole de la victoire du Christ sur le péché, la preuve irréfutable de Sa divinité, la pierre angulaire de notre foi chrétienne, la prémisse de la résurrection générale et d'une vie nouvelle au ciel.

Paroles sérieuses à méditer en Ontario français et ailleurs

OTTAWA — Mgr A. Plourde, nouvel archevêque d'Ottawa, a accusé ceux qui laissent entendre que la religion a été un obstacle à la culture française en Ontario, non seulement de proférer des faussetés, mais de commettre aussi une "sale injustice".

Mgr Joseph-Aurèle Plourde se référait alors à un article de l'éditorialiste Renaude Lapointe, de "La Presse", publié dans l'édition du 27 février du "Droit" sous la rubrique "L'opinion des autres".

"Certains commentaires de journaux laissent entendre que la religion a été un obstacle à l'avènement des écoles secondaires françaises en Ontario, qu'il y a 57 ans que le groupe franco-ontarien essaie de dénouer ce noeud gordien de la langue et de la religion, et qu'il vient enfin d'y réussir", a dit Mgr J.-A. Plourde.

"Ces observations faites par des personnes peu versées dans les problèmes franco-ontariens ne correspondent pas à la réalité, a-t-il ajouté. Il y a dix ans, il y a trois ans, on n'aurait pas pu obtenir l'école secondaire franco-ontarienne, même non-confessionnelle, car on s'opposait encore carrément à une "escalade" du fait français au niveau secondaire."

Après avoir précisé que l'ouverture au fait français, en Ontario, était aussi récente que l'ouverture au fait religieux, Mgr Plourde s'est attaché à démontrer qu'on ne pouvait accuser l'Eglise ontarienne "d'avoir voulu prêcher une certaine politique d'obscurantisme".

"Bien au contraire, a-t-il soutenu, je suis d'avis que l'un des principaux facteurs des progrès que nous espérons fut celui des écoles confessionnelles privées qui ont été financées par les parents, par les communautés et les diocèses. Ces écoles ont toujours été à la pointe du progrès et ont toujours combattu pour l'enseignement du français". Il leur a ensuite attribué le mérite de l'existence des deux universités bilingues de la province et "l'espoir d'avoir un système d'écoles secondaires soutenues par le gouvernement et qui répondent aux exigences de notre peuple".

Et Mgr Plourde a conclu cet aspect de sa conférence en déplorant que certaines personnes, "souvent venant de l'extérieur et imbues de préjugés", aient donné au projet d'écoles secondaires tel qu'adopté par l'assemblée générale du congrès spécial de l'ACFEO une figure qui le rende, sinon inacceptable, pour le moins inquiétant à plus d'un titre.

La position de l'épiscopat

Mgr Plourde a de plus rappelé la position des autorités religieuses concernant le projet de l'ACFEO. "Ce fut celle du Concile", a-t-il dit.

Le Concile déclare à cet effet que c'est l'école catholique qui aide le mieux l'enfant ou l'adolescent catholique à développer toutes ses virtualités. Il déclare aussi que c'est toujours une obligation pour des catholiques d'exiger des pouvoirs publics qu'ils respectent la justice distributive en répartissant les subsides publics de telle sorte que les parents puissent jouir d'une vraie liberté dans le choix de l'école de leurs enfants, conformément à leur conscience.

Mais le Concile admet également, a précisé Mgr Plourde, que la présence de l'Eglise à l'école puisse revêtir des formes diverses, selon les circonstances locales. "Or si l'idéal est d'avoir des écoles confessionnelles, ici comme en bien d'autres domaines, l'idéal n'est pas toujours possible et ne s'obtient qu'après de longs et pénibles efforts. Dès qu'un changement est un progrès, une marche vers l'idéal, je pense qu'on peut l'accepter, sans pour autant renoncer à l'idéal. Or si l'on compare la situation actuelle, sur le plan religieux, avec celle qui nous serait faite si le projet de l'ACFEO était accepté, il y aurait indéniablement progrès".

Mgr Plourde a alors révélé le contenu du mémoire de l'ACFEO concernant l'aspect religieux: 1) des cours de religion légalement reconnus comme matière optionnelle; 2) des professeurs adéquatement préparés et rémunérés; 3) la possibilité d'organiser une pastorale scolaire.

Mgr Néophytos Edelby

L'Eglise a plus besoin de liberté que de répression

ROME — Pas de dogmes nouveaux, pas de condamnations nouvelles, mais un soutien généreux aux mouvements de recherche théologique!

Voilà ce que nous devons attendre du prochain synode épiscopal qui s'ouvrira à Rome en septembre prochain avec la participation d'évêques du monde entier, pense Mgr Néophytos Edelby.

"Il y aura toujours des aventuriers de la théologie, comme de toute autre science, a dit l'évêque auxiliaire de Damas, en Syrie. Mais les vrais chercheurs, sincères et éprouvés, ne devraient pas en subir les contrecoups.

Mgr Edelby participait à une table ronde organisée par le centre d'information et de documentation sur l'Eglise conciliaire (IDO-C), en vue de la préparation de ce synode. Il avait été invité à décrire quel devrait être le rôle doctrinal de cette assemblée.

"Il y a toujours dans l'Eglise des pourfendeurs d'hérésie, des gens qui voient des hérésies partout, a-t-il dit. Pourtant il faut y regarder deux fois avant de déclarer qu'une doctrine est hérétique. En outre, il ne suffit pas qu'un écervelé quelconque dise une bêtise pour qu'on lui fasse l'honneur d'une condamnation."

A son avis, l'hérésie ne mérite d'être relevée que lorsqu'elle commence à se répandre, lorsqu'elle constitue un danger pour le peuple chrétien, menaçant l'unité fondamentale de la foi.

Or, a-t-il ajouté, la dernière enquête faite par la congrégation de la doctrine de la foi auprès des conférences épiscopales a montré que, s'il y avait de ci de là des doctrines aberrantes isolées, il n'y avait pas dans l'Eglise un vrai danger d'hétérodoxie.

"J'ajoute que, d'après mon expérience personnelle, il y a à l'heure actuelle dans l'Eglise un plus grand besoin de liberté que de répression. Les abus mêmes de la liberté que nous devons parfois déplorer dans certains milieux sont le plus souvent la conséquence d'une répression doctrinale longtemps supportée en un silence respectueux, mais sans conviction."

Tout peut être commandé d'autorité, sauf la science, y compris la science théologique, a également dit le prélat.

Il souhaite pour sa part que le synode réaffirme la confiance en l'Esprit-Saint toujours présent dans l'Eglise, et que, restant sauve l'unité de la foi, il encourage le pluriformisme dans l'Eglise.

"N'oublions pas que nous partons d'un uniformisme presque absolu, qui a atteint au siècle dernier des limites à peine croyables. Le moindre écart dans la célébration liturgique était considéré comme un début de séparatisme dans la foi. Heureusement, nous n'en sommes plus là aujourd'hui," a dit Mgr Edelby.

Un autre conférencier à cette même table ronde de l'IDO-C, Mgr Joseph Blomjous, évêque de Mwanza, Tanzanie, a attiré l'attention sur le fait que le prochain synode, s'il n'est pas réellement efficace, ne servirait qu'à aggraver "la crise de crédibilité" qui affecte présentement l'Eglise post-conciliaire.

C'est une crise, a-t-il dit, qui se situe non pas au niveau de la foi mais à celui de son conditionnement psychologique: d'une part certains pensent que l'Eglise ne semble plus avoir "les promesses de vie éternelle" parce qu'elle change; par ailleurs, un autre groupe a le sentiment que l'Eglise ne tient pas ses promesses, parce que les espoirs soulevés par le concile et les principes de réformes mis de l'avant ne sont pas encore réalisés.

"Il est évident qu'en plusieurs sens cette crise de crédibilité est inévitable et elle ne constitue qu'une étape du processus de réforme et de changement commencés par Vatican II", pense Mgr Blomjous.

Une bonne part de cette crise, pense-t-il également, doit être reliée particulièrement à la rupture de communication dans l'Eglise et entre l'Eglise et le monde. Non pas que la situation soit devenue objectivement pire qu'avant le concile, mais qu'elle est ressentie beaucoup plus vivement en raison des attentes engendrées par Vatican II.

Quant à la rupture de communication entre l'Eglise et le monde, elle est particulièrement tragique parce qu'elle survient au moment où il y a un intérêt général pour les questions religieuses, et surtout parce que les différents moyens de communication sont beaucoup plus accessibles à l'Eglise qu'auparavant.

"Nos documents officiels, pontificaux et épiscopaux, ne parlent pas une langue que l'homme moderne, même celui qui a une éducation supérieure, comprend réellement", a dit le conférencier.

En outre, très souvent les hommes haut placés dans l'Eglise ne sont pas suffisamment conscients des intuitions locales et ne savent pas les estimer suffisamment.

"Nous ne sommes pas assez conscients du fait que nous vivons à une époque où tout ce qui est dit et fait dans une Eglise locale a immédiatement des échos et des conséquences dans toutes les autres: aucune Eglise locale, même l'Eglise de Rome, n'a le droit de négliger cet aspect de la communion ecclésiale", a conclu Mgr Blomjous.

Pour l'aveugle, un guide-Expo en braille

Conjointement avec l'Expo, l'Institut national canadien pour les aveugles prépare actuellement l'édition en braille d'un petit guide pour les aveugles qui visiteront l'Exposition universelle et internationale de Montréal. Ce guide donnera une brève description des pavillons nationaux, soulignant ceux qui présenteront un intérêt particulier pour les aveugles. Des copies françaises et anglaises de cette édition en braille seront distribuées dans tout le Canada et les aveugles pourront s'en procurer en s'adressant au bureau de l'I.N.C.A. de leur localité. Les personnes aveugles venant de l'étranger pourront obtenir ce guide sur l'emplacement même de l'Expo. L'aveugle aura donc La Terre des Hommes au bout de ses doigts et à l'aide de ce guide, il pourra prendre plaisir à visiter l'Expo et participer pleinement à cette première exposition universelle en Amérique du Nord. L'Institut national canadien pour les aveugles est fier de pouvoir s'associer à cette réalisation.

Prix et coûts ont monté trop vite au Canada en 1966

OTTAWA — Dans son rapport annuel au ministre des Finances, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminski, affirme que la hausse des coûts et des prix au Canada en 1966, plus forte que la hausse correspondante aux Etats-Unis, nuit aux chances qu'a notre pays de soutenir la concurrence internationale.

Invitant l'opinion publique à se préoccuper davantage des dangers d'une économie surchauffée, M. Rasminsky souligne qu'un "hectolitre de vin ne donnera jamais que cent litres" (ou, dans le texte anglais, "you cannot get a quart of wine out of a pint jug").

Faisant une rétrospective de la conjoncture économique canadienne, le gouverneur de la Banque du Canada note: "La tenue de nos coûts dans le climat de haute conjoncture des deux dernières années est certes de nature à inquiéter. En plus des autres raisons qui motivent notre crainte de l'inflation, il nous faut, sur le plan pratique, réussir au moins aussi bien que les Etats-Unis à obtenir une évolution favorable de nos coûts et de nos prix si nous voulons nous épargner de graves problèmes. Or, sous ce rapport, nous n'avons pas trop bien réussi récemment".

Sans doute l'économie canadienne, dans l'ambiance d'une progression continue de l'économie américaine et de l'expansion vigoureuse du commerce international, a-t-elle encore marqué des progrès notables en 1966. Le Produit national brut à prix courants serait en 1966 de 10.5 pour cent supérieur à celui de 1965. Cet accroissement toutefois tient pour les deux cinquièmes à une hausse des prix plutôt qu'à des gains réels.

Il me paraît clair, qu'il nous est souvent arrivé au cours des deux dernières années de surcharger l'économie. Alors que nous nous approchions du plein emploi de nos ressources productives, la progression de la demande est demeurée trop rapide pour qu'il fût possible à l'expansion de se poursuivre sans hausses importantes des coûts et des prix. Une détente est intervenue depuis, mais le mouvement déjà amorcé vers la hausse des coûts et des prix continue à se propager à travers l'économie.

Des tableaux statistiques insérés dans le rapport du gouverneur de la banque Centrale révèlent que les salaires et traitements par unité produite, dans le secteur non-agricole, ont augmenté de 5.8 pour cent au Canada en 1966 par rapport à 1965, alors qu'aux Etats-Unis la hausse correspondante était de 3.8 pour cent. Quant à l'indice relatif aux prix de tous les biens et services compris dans le Produit national brut, il augmentait de 4.7 pour cent au Canada, et de 3.6 pour cent aux Etats-Unis. Par contre les marges bénéficiaires des entreprises ont décru plus rapidement au Canada qu'aux Etats-Unis durant la dernière année.

M. Rasminsky déplore qu'une mauvaise appréciation de la force de l'expansion — tenant en partie au fait qu'il était pratiquement impossible de prévoir le degré d'intensification du conflit vietnamien et ses conséquences pour l'économie américaine — ait abouti à ce que les autorités fiscales et monétaires n'ont pas pris les moyens en temps opportun d'apaiser la demande.

"Il eût fallu infléchir un peu le taux de progression de la demande durant les derniers mois de 1965 et le premier semestre de 1966 pour prévenir la poussée subséquente des coûts et des prix".

"Peu de projets pourraient offrir d'aussi belles perspectives de rendement qu'un investissement considérable de la part des gouvernements et des entreprises dans le but de fournir des renseignements plus adéquats (au sujet des prévisions économiques)", affirme M. Rasminsky.

Le problème qu'affronte le Canada — celui d'assurer un équilibre entre une économie fonctionnant à plein régime avec une hausse de coûts et de prix, et d'autre part la stabilité des prix au risque d'un sous-emploi des ressources matérielles et humaines, — tous les pays qui ont une économie de marché le connaissent, et nul n'y a encore trouvé une solution parfaite, note le gouverneur de la banque, mais ce n'est pas une raison pour éluder la difficulté.

"Je crois que la très grande majorité des Canadiens rejette l'idée qu'il soit possible ou nécessaire d'accepter l'inflation pour atteindre un niveau élevé de production... Il y aurait moyen de prévenir l'inflation des coûts et des prix en ramenant à de plus modestes proportions les objectifs d'emploi et de production que nous poursuivons. Cela comporterait un sous-emploi des ressources suffisant pour contenir les tensions de coûts et de prix en deçà du point où les hausses auraient tendance à se généraliser. Toutefois nous risquerions que s'ensuive une sous-utilisation de notre capacité qui dépasserait de beaucoup ce que la plupart d'entre nous serions prêts à tolérer."

Que reste-t-il alors? "Des discussions récentes ont mis en relief les problèmes sérieux que pose l'établissement de normes en matière de salaires et de prix. Gardons bien à l'esprit toutefois le fait qu'avec ou sans l'assentiment des pouvoirs publics, des habitudes se créent. Or il est essentiel que cela ne se fasse pas indépendamment de la réalité. On peut difficilement trouver un quelconque attrait dans des négociations de salaires, souvent pénibles, longues et coûteuses pour tous les intéressés, qui aboutissent à des conventions elles-mêmes sujettes à subir de profondes entailles dans leur portée finale en raison des hausses subséquentes de prix. Le simple bon sens nous dit que le revenu réel de la société se limite forcément aux quantités de biens et de services qu'il est en notre pouvoir de produire".

Il ne faut pas laisser la stabilisation des prix et des revenus aux forces naturelles du marché, mais plutôt lui assurer l'appui d'une opinion publique éclairée. "De ce point de vue, les attitudes et les comportements des administrations publiques sont d'un très grand poids, non seulement en raison des dimensions du secteur public et des secteurs de l'économie qui s'y apparentent, mais encore parce qu'on a tendance à suivre les exemples des gouvernements ou même d'autres exemples qu'ils semblent avoir approuvés. Dans le secteur public, il eût été possible, semble-t-il, de procéder à des ajustements de revenus mieux répartis dans le temps et de respecter le principe de l'équité sans courir le risque de provoquer des effets déséquilibrants".

Problèmes propres aux religieuses d'Afrique

KINSHASA — Seize pays africains ont envoyé chacun une supérieure générale d'origine africaine pour représenter les supérieures du pays à la première réunion internationale des supérieures générales qui s'est déroulée à Rome du 1er au 12 mars. Les pays représentés étaient le Burundi, le Cameroun, le Congo-Kinshasa, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, le Gabon, la Haute-Volta, le Rwanda, le Togo, la Réunion, le Malawi, l'Uganda, la Rhodésie, l'Afrique du Sud et le Kénya.

Les discussions de cette réunion ont porté sur le thème général suivant: "La vie religieuse dans le monde d'aujourd'hui". Plusieurs questions connexes ont été abordées: le chapitre général d'aggiornamento, prévu par le Concile Vatican II pour chaque congrégation religieuse; la revision des constitutions; le gouvernement; vie de prière; pauvreté et mortification; vie communautaire; formation; insertion de la vie religieuse dans l'Eglise et le Monde.

A côté de ces questions d'ordre général, ont aussi été étudiés les problèmes propres à l'Afrique:

— Problème d'isolement. Les congrégations africaines sont encore peu nombreuses et n'ont pas de possibilité d'échange et d'entraide sur place.

— Problème de développement. Ces congrégations encore à leur début ont tout à construire. Elles ont besoin de cadres pour structurer leur autonomie.

— Problèmes d'adaptation: une difficulté se fait jour: celle d'adapter la formation des religieuses à la mentalité (non latine et non cartésienne) de leur pays et à sa culture; d'adapter aussi cette formation apostolique à l'action dans une société différente de celle où a été codifié le Droit des religieux.

Il faudrait que les religieuses ne soient pas étrangères à leur peuple et que les valeurs traditionnelles de celui-ci ne soient pas rejetées, lorsqu'elles sont intégrables et même enrichissantes pour la vie religieuse.

Il faudrait aussi que la valorisation humaine des religieuses, en même temps que leur compétence professionnelle et leur culture religieuse, en fasse des "leaders", capables d'entrer dans le monde moderne en développement et d'y avoir une influence.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé.
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2 Man (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

L'A.E.C.F.M. vous renseigne . . .

Nous rappelons à tous les membres du comité d'administration qu'il y aura une réunion importante le 28 mars prochain, à 8 heures, au Collège de St-Boniface. Que vous soyez élu ou représentant d'une association accréditée, il est de votre devoir d'assister à cette réunion et de voir à la bonne marche de votre société.

Comme vous le savez peut-être, un projet de loi a été déposé par le gouvernement provincial devant la législature pour donner à la langue française un statut de langue d'enseignement. Après 50 ans de lutte, atteindrons-nous notre but? Mais n'est-il pas déjà trop tard? Non, car il n'est jamais trop tard pour bien faire, mais il importe que tous les Franco-manitobains se groupent et chassent l'apathie qui semble actuellement gouverner nos actes et que nous nous préparions ensemble à prendre les responsabilités qui vont s'imposer.

Où sont nos professeurs de français? C'est une enquête que se propose de faire l'Association. Rappelons en passant que tous les jeunes intéressés à l'enseignement peuvent demander et obtenir des prêts d'honneur de l'AECFM pour leur permettre de suivre des cours à la Faculté d'Education. En 1966, aucune demande ne nous a été faite. Espérons qu'en 1967, nous serons obligés d'en refuser, faute de fonds.

Le Tréteau de Paris. Le 19 mars dernier, cette troupe nous a présenté un brillant spectacle "Les Femmes Savantes" de Molière, en version moderne qui n'a pas perdu le cachet de la version originale. En fait, elle s'applique très bien à notre époque. Toutefois, il est à déplorer qu'un grand nombre de nos Franco-manitobains, pour des raisons diverses, n'ait pas cru bon de venir goûter de ce spectacle. On parle français au Manitoba, mais où est la culture? Un fait est cependant certain, ceux qui étaient là ne sont pas prêts de l'oublier...

Au tableau d'honneur cette semaine: Mlles Rolande Côté et Yvonne Dufresne, de Ste-Anne, ainsi que Mlle Lilliane Delaronde, de St-Laurent, qui sont les lauréates du concours de la section française de la Semaine de l'Education Manitobaine. Nos plus sincères félicitations à ces trois jeunes Manitobaines qui ont su faire honneur à leur langue et à leur culture.

Décès

M. E. BRISEBOIS

Le dimanche 12 mars est décédé à Chicago, à l'âge de 60 ans, M. Em. Brisebois, autrefois de St-Boniface.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil une fille; deux petits-enfants; cinq frères et trois soeurs, dont la Rév. Sr Blanche Brisebois, Soeur Grise, de St-Boniface.

Jusqu'à sa retraite en 1966, M. Brisebois avait été au service de la compagnie "Consolidated Food", de Chicago, comme assistant-gérant. Le défunt était un ancien du Collège de St-Boniface.

Un verre de vin le dimanche en excellente compagnie . . .

On parle de boissons alcooliques en chambre de ce temps-ci. Il est tout de même intéressant de lire les commentaires ci-dessous au sujet d'un discours prononcé à ce propos par M. Albert Vielfaure, député de La Vérendrye. Ces commentaires ont paru dans la Winnipeg Free Press lundi soir dernier, sous la plume d'Ellen Simmons, dans sa chronique quotidienne "Under the Dome." Il est évident que cette journaliste a apprécié l'intervention de M. Vielfaure, dans un climat trop surchargé de clichés et d'émotions plus ou moins sincères.

M. Vielfaure précisa tout d'abord que les opinions qu'il exprimait n'était pas nécessairement celles de son Eglise, de sa race, de son parti: elles étaient le résultat de sa propre conversion, née d'expériences personnelles.

Il expliqua qu'il y a dix ans, il exploitait une petite entreprise de transport qui fournissait la bière aux hôtels de sa région. Il décrivit l'atmosphère des tavernes (beer parlors) des années 1958 — alors que "les hommes s'y rendaient pour boire, point final". Lorsqu'on proposa la libéralisation des lois portant sur la vente et l'usage de la boisson, à la suite du rapport Bracken, il admet qu'il fut épouvanté. La seule pensée que les femmes seraient admises dans de tels endroits l'horrifiait.

Toutefois, les changements se firent. Les affreux "trous" devinrent des lieux gaies, des endroits respectables où on était heureux d'amener sa femme et ses amis.

M. Vielfaure trouve risibles les déclarations faites à la législature, voulant que la permission de servir de l'alcool avec les repas, le dimanche, viderait les églises de la province.

Le fait que sa femme et lui puissent prendre un verre de vin avec leur repas, lorsqu'ils dînent en dehors le dimanche avec leur famille, ne nuira certainement pas à leurs pratiques religieuses, d'autant plus qu'ils assistent à la messe à 8 h. du matin.

Cependant, c'est en parlant de la fabrication du vin au foyer que M. Vielfaure a su capter l'attention de la chambre (même des "antis"), car, avec son accent français qui évoque un genre de vie aisée et cultivée, il avoua que dès sa plus tendre enfance il était un "hors la loi" puisque sa grand-mère, née en France, considérait le vin comme une nourriture et l'art de faire du vin (à la maison) comme une tradition ancestrale, et que la qualité de son vin révélait la qualité de l'hospitalité offerte par l'hôtesse.

La grand-mère de M. Vielfaure produisait une véritable ambroisie dorée — et le jeune Albert cueillait lui-même les pissenlits pour sa fabrication. Ce vin, considéré comme un trésor, n'était offert que dans les grandes occasions et servi en quantités proportionnées à sa rareté et à son excellence. Les députés écoutaient, fascinés, pendant que M. Vielfaure vantait le plaisir qu'on a à offrir à ses invités quelque chose qu'on a fait soi-même.

M. Vielfaure ne se doutait pas qu'en parlant de la sorte il expliquait un peu ce que veulent dire les Canadiens français lorsqu'ils parlent de leur culture et de leurs traditions. Sa logique sut faire fi des objections exagérées qu'on avait apportées à l'adoption des changements de la loi. Ce qu'il a réussi, en passant, pour améliorer les relations "Françaises-Anglaises" à la législature a beaucoup plus d'importance.

Photo gagnante à Fargo

Deux photographes franco-manitobains, MM. Louis Perrin et Paul Fournier, de St-Boniface, ont pris part du 12 au 14 mars au congrès des photographes professionnels à Fargo, Dakota-Nord. Quelque 200 photographes y étaient venus du Dakota-Nord, Dakota-Sud, Minnesota, Montana, Manitoba et Saskatchewan.

A l'occasion de ce congrès il y eut une exposition des 75 photos "méritantes" de prix spéciaux. Parmi ces photos la contribution de "Perrin du Manitoba" tenait une place d'honneur. Il s'agit d'une grande photo en couleur des deux petits jumeaux de M. et Mme Lucien Guénette, de St-Boniface. Cette photo, intitulée "Les deux champions", fait voir les jumeaux après un combat de boxe (simulé, naturellement).

La présence des deux Franco-manitobains a permis aux confrères américains d'écouter les belles chansons de notre folklore, dont naturellement "Alouette" qu'ils ont fredonnée à coeur joie. Pour récompenser les deux chantres, et aussi les autres Manitobains qui avaient profité du congrès pour faire une tapageuse publicité en faveur du Centenaire et des Jeux Panaméricains à Winnipeg en juillet prochain, les organisateurs américains du congrès firent paraître, sur la couverture du programme du banquet final, les deux drapeaux (du Canada et des Etats-Unis) avec ce mot bien français: Amitié.



Une cinquantaine de personnes suivent régulièrement les cours de Culture humaine de l'Institut de Personnalité de St-Boniface, depuis leur lancement au Manitoba français. Ci-dessus l'on voit S. H. le maire Joseph-P. Guay qui remet les armoiries de la ville-cathédrale à M. Jean-Guy Leboeuf, le professeur-fondateur de ces cours et l'auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur! Et croyez au succès!". (Photo Perrin du Manitoba)

La vie au Petit Séminaire

Hockey

Le dimanche 5 mars, un tournoi "éclair" de hockey fut organisé entre les endroits suivants: Juniorat, Fannystelle, Assiniboia, Fort Garry, le Collège et notre club P.S.1. Le sort désigna notre premier club à rencontrer celui du Collège. Une victoire de 11 à 1 en faveur du Collège, nous élimina du tournoi. Notre unique compteur, Raymond Lavergne.

Le samedi 11 mars, nous recevions une deuxième fois le club de hockey des clercs-servants de la paroisse Cathédrale. Notre club P.S.4 remporta une autre victoire, mais plus difficile cette fois-ci, au compte de 3 à 2. Nos compteurs, Michel Boucher 2 buts et Raymond Bérard 1 but. Nous devons souligner la belle exécution de notre gardien de buts, Marc Roy, pour la circonstance.

La semaine dernière prenaient fin nos grandes séries éliminatoires de hockey. Les gagnants de la coupe chez les seniors: les Fourchettes. Ce puissant club est composé de Gilles Lesage, gardien de buts, Gérard Choiselat, capitaine, avant, Paul Collette, avant, abbé Fernand Desjardins, avant, Henri Dupont, défense, Gilles Marion, défense, Claude Martin, avant, Pierre Palud, avant-défense, Charles Provost, avant. Les grands victorieux de la coupe chez les juniors: les Batonnets. Ce vaillant club est composé de Denis Boulet, gardien de buts, Raymond Théberge, capitaine, avant, Hubert Chappellaz, défense, Marcel Desrosiers, défense, Ephrem Dupont, avant, Gérald Labossière, défense-avant, Lionel Robert, avant, Robert Tétreault, avant. La présentation du trophée aux capitaines des deux clubs gagnants par notre supérieur, a été l'objet d'une impressionnante cérémonie.

A l'occasion de la fin d'une autre saison de hockey, nous devons souligner le beau travail constant, patient et progressif de nos gardiens de buts. Ils ont fait un travail le plus souvent ingrat et trop souvent effacé dans notre chronique. Nous voulons aujourd'hui leur rendre un témoignage particulier de reconnaissance. Ils sont chez les seniors: Paul Audette, Guy Fagnan et Gilles Lesage. Chez les juniors: Raymond Bérard, Jean-Louis Guay et Denis Boulet.

Dimanche des Rameaux

Nous avons d'abord eu une préparation éloignée en vue de la célébration liturgique de la bénédiction des Rameaux. Samedi dernier, l'abbé R. Roy, notre supérieur, accompagné de Hubert Chappellaz, Denis Fillion, Guy Lafond et Ephrem Dupont s'est rendu à Ste-Geneviève, chez MM. Pierre Fiola et Adrien Gauthier, y recueillir des branches de cèdre, que ces derniers avaient eu la bonté de préparer. Ce groupe du Séminaire a pris le souper au presbytère du sympathique et hospitalier curé Louis-Philippe Jean. Marcel Desrosiers qui était chez lui pour la fin de semaine, fut invité à prendre le souper avec le groupe au presbytère.

Dimanche matin, après une bonne pratique de chants liturgiques, nous nous sommes tous rendus à la maison provinciale des Filles de la Croix. Sous la présidence de S. E. Mgr Antoine Hacault, assisté des abbés R. Roy, R. Campeau et F. Desjardins, l'assemblée, composée en plus des Filles de la Croix, des religieuses de notre Séminaire, des élèves demeurés ici en fin de semaine et de quelques personnes de l'extérieur, se sentait vraiment unie dans une même participation active. Les servants étaient: Maurice Arpin, Denis Boulet, Roland Chaput, Paul Collette, Louis Désorcy et Gabriel Masse. Lecteur: Paul Rémillard; commentateur: Guy Fagnan. Après cette belle cérémonie liturgique, Mgr A. Hacault est venu prendre le diner avec nous.

L'intérieur du Séminaire change quelque peu d'aspect. Depuis quelque temps, notre concierge, M. A. Dupont, donne une nouvelle teinte aux murs intérieurs du Séminaire. Aussi, notre chapelle a maintenant de beaux rideaux, qui lui donnent une atmosphère pieuse et réservée. Vous pourrez voir ces quelques améliorations lors de notre thé annuel.

Nos souhaits

Cette chronique est la dernière d'ici quelques semaines. Au nom de tout le personnel de votre Petit Séminaire, Joyeuses Pâques à tous! Bonnes et joyeuses vacances à tous nos gars!

LE CHRONIQUEUR

Trois centenaires

A l'hôtel de ville, dans la salle du conseil, le samedi 25 mars, à 2 h. p.m., l'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants et représentant de St-Boniface aux Communes, rendra hommage et présentera des témoignages "spéciaux" aux personnes suivantes qui ont ou auront 100 ans et plus pendant l'année du Centenaire de la Confédération: Mme Charlotte Eadie, Mme Anna Allan et M. John B. Toews, résidant tous trois dans la circonscription électorale de St-Boniface.

Invitation

L'Association de Parents et Maîtres de St-Boniface vous invite pour le 4 avril, à 8 h. p.m., à l'Institut Collégial St-Joseph, alors que le Dr F. P. Doyle donnera une conférence sur l'éducation sexuelle des enfants, et que M. Louis Aubry, de Radio-Canada, présentera un film sur la pornographie.

La présentation de ce film, sous les auspices des Chevaliers de Colomb, sera suivie d'une période de discussion.

Cette invitation s'adresse non seulement aux gens de St-Boniface, mais à tous les parents, professeurs (religieux ou laïcs) de Winnipeg et des paroisses environnantes, qui désirent approfondir leurs connaissances sur ce sujet.

Décès

M. EDOUARD BELAIR

Le samedi 18 mars, à l'hôpital général St-Boniface après quelques semaines de maladie, est décédé, à l'âge de 86 ans, M. Edouard Bélair, époux de Berthe Bélair, de l'appartement 7, 133, boulevard Provencher.

Né en Ontario, M. Bélair arriva à Winnipeg en 1902 et participa à l'organisation et à la fondation de la paroisse du Sacré-Coeur de cette ville. Il y fut membre de la commission scolaire et de la Société St-Jean-Baptiste et Chevalier de Colomb.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins, à 9 h. dimanche soir. Le service fut lu en la basilique de St-Boniface par M. l'abbé L. Aubin, à 10 h. le lundi 20 mars. Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse du Précieux-Sang, assistait au choeur et un petit-fils du défunt, Bernard Léveillé, était le clerc-servant. L'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

Les porteurs furent MM. Oscar L'Heureux (son beau-frère), Gérard Léveillé (son gendre), Bernard Tremblay, Armand La-Flèche, Laurier Régnier et Albert Rhéaume.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Denis, de Norwood, et Marcel, de Vancouver, C.-B.; deux filles, Mme Gérard Léveillé (Jeanne) et Françoise, toutes deux de St-Boniface, ainsi que dix petits-enfants.

Remerciements

Mme Edouard Bélair et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance aux religieuses, aux infirmières et au Dr S. Bellan, de l'hôpital général St-Boniface, pour leurs soins dévoués et leur délicatesse, ainsi qu'à tous les parents et amis qui, de quelque façon, leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil.

Nous cachons ce qui est en nous, le meilleur et le pire; le pire pour n'être pas méprisés, le mieux pour n'être pas ridicules. — Emile Faguet

Quinzième bonspiel annuel de la Chambre de Commerce

Le mardi 14 mars avait lieu le 15e bonspiel annuel de la Chambre de Commerce de St-Boniface. Seize équipes y prirent part. Les joutes débutèrent à 9 h. du matin au Club Heather, 132, rue Youville, et furent vivement contestées.

Après trois parties, un arrêt eut lieu vers midi pour permettre aux joueurs de reprendre leur souffle et de refaire leurs forces avec un bon repas. Quelques-uns mêmes, profitant des largesses d'un embouteilleur local avantageusement connu grâce à M. Roland Marion, y trouvèrent l'élixir qu'il fallait pour affronter les dernières rencontres de l'après-midi.

M. Georges Deprés présida le diner et M. G. McOuat souhaita la bienvenue aux membres.

Les gagnants

Le tournoi une fois terminé, les joueurs se dirigèrent vers la brasserie Kiewel's où les attendaient un goûter et des rafraîchissements. C'est là que furent acclamés les champions des 4 compétitions de la journée.

1ère compétition: finales entre les équipes Guay et Demetrioff; l'équipe Demetrioff remporte le championnat.

2e compétition: l'équipe Breault défait l'équipe Roed.

3e compétition: l'équipe Deprés baisse pavillon devant l'équipe des frères Lavergne.

4e compétition: l'équipe Latter fait mordre la poussière à l'équipe Kiewel's.

S. H. le maire J. Guay félicita les champions du tournoi et présenta le trophée à l'équipe Demetrioff.

M. G. Deprés fit la distribution des prix aux autres gagnants. Le président de la Chambre de Commerce félicita les sportifs qui avaient pris part au tournoi 1967 — le meilleur à date — et remercia la brasserie Kiewel's de son hospitalité.

En somme, cette journée de curling fut un réel succès. Le nouveau Club Heather, avec ses facilités modernes, a grandemnt plu aux membres et a fortement contribué à rendre de plus en plus populaire cet événement annuel de la Chambre de Commerce de St-Boniface.

Mise au point

Faut-il haïr sa femme...?

"Si quelqu'un vient à Moi sans haïr son père, sa mère, sa femme, il ne peut être Mon disciple". Prise à la lettre, cette parole du Christ laisse le chrétien dans un paradoxe pour le moins grotesque. Certains pourraient même se prévaloir de ce texte pour réclamer le divorce!

Beaucoup de paroles du Christ ne sont pas des directives pratiques à exécuter à la lettre, mais des indications générales qui commandent une attitude constante de générosité qui s'étend sur toute la vie. Il ne faut pas par exemple présenter l'autre joue chaque fois qu'on vous frappe, mais témoigner d'un sentiment de pardon. Il en est de même pour notre texte qui demande de préférer le Christ à tout amour humain.

Disons d'abord que le Christ ne demande pas de haïr ses proches; au contraire, il demandera même d'aimer ses ennemis. Il ne demande pas non plus aux époux de se séparer, de briser leur foyer et d'abandonner leurs enfants pour Le suivre. Il a déjà dit sur la question du divorce: "que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni". Le laïc marié peut donc sans crainte continuer à sanctifier son foyer.

Mais faut-il haïr sa femme pour suivre le Christ? Assurément non! Par ailleurs, faut-il préférer le Christ? Tel est, semble-t-il, le point précis de la question. Peut-on répondre oui? Pas si simple que cela.

Il y a d'abord une question de langage. On sait que la langue parlée par Notre-Seigneur est pauvre en termes de comparaison. On dira d'une personne moins bonne qu'une autre qu'elle est mauvaise. Aimer moins se traduira par haïr et préférer par aimer. Or Matthieu a bien compris la pensée de Jésus quand il traduit: celui qui préfère son père... ne peut être Mon disciple. Luc, de son côté, a transcrit le mot littéralement: "Celui qui ne hait..."

Il y a aussi une perspective dans laquelle il faut bien situer le texte. A la venue du Messie, les Juifs prétendaient que la paix régnerait définitivement dans les foyers et dans le peuple. Or Jésus contredit cette idée en affirmant que Sa venue n'apporte pas la paix, mais la division. Si quelqu'un veut Le suivre comme disciple, il se verra l'objet de la persécution dans son foyer, dans l'hypothèse où les parents, où l'épouse, les enfants ont déjà refusé de reconnaître Jésus comme Messie. Il lui faudra être prêt à supporter ces haines, à briser même avec sa famille pour témoigner sa fidélité au Messie. Et celui qui préférera ne pas froisser les siens, le Christ n'en a pas besoin comme disciple.

Il n'est question de préférer le Christ que dans cette seule hypothèse. Advenant le cas où les parents, l'épouse, les enfants acceptent de reconnaître Jésus comme Messie et voient en lui le Fils de Dieu, il n'est pas question pour personne de les abandonner. Au contraire, tous et chacun doivent s'encourager à marcher à la suite du Christ, cherchant à Le préférer sur tout amour-propre, tout égoïsme. Et nous pouvons conclure ainsi que cette préférence constante du Christ est une attitude qui embrasse toute la vie, mais ne demande pas le rejet des êtres chers qui nous sont confiés.

Envoyez questions, commentaires, suggestions à: **Casier postal 102, St-Boniface, Man.**

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Partie de cartes annuelle

N'oubliez pas de vous rendre le 2 avril au gymnase Notre-Dame, angle des rues St-Jean-Baptiste et Cathédrale, pour la seule partie de cartes que notre Conseil des Chevaliers de Colomb organisera durant l'année.

Donc chers Chevaliers, si vous n'avez pas fait votre contribution, nous vous invitons à la faire dès maintenant. Ne soyez pas ingrats, mais fidèles en faisant votre juste part. Il y en a qui se donnent tout entier à la cause; nous ne vous en demandons pas autant, mais au moins montrez-vous.

Loterie

Les billets de la grande loterie devraient être tous retournés aux capitaines depuis quelques jours. Il y en a qui traînent encore dans les tiroirs et je ne sais où. Faites-vous un devoir de les retourner, car chaque livret qui n'est pas retourné coûte une amende au Conseil.

Thé au nouveau local

On nous annonce un thé à l'occasion de l'ouverture du nouveau local, rue Giroux, mais il y a encore beaucoup de travail à faire avant que nous puissions permettre cet événement. Donc encore une fois, par la voie de cette chronique, nous exortons votre aide musculaire. Il reste encore, entre autres, les murs à préparer pour la peinture, le plancher à polir, et s'il est possible, le nettoyage de l'extérieur. Il est peut-être facile pour certains de se débarrasser de leurs obligations en donnant quelques dollars, mais souvent les efforts physiques rendent plus service. Répondons à l'appel de nos dirigeants chevaleresques.

"Blitz" de sang

Si vous avez trop de substance sanguine dans votre système corporel, adressez-vous à Mme Léon Cancade, organisatrice du "Blitz" du 29 mars. Peut-être que très prochainement, votre sang sauvera une vie.

Nos malades

N'oubliez pas nos malades dans vos prières. Cela pourrait peut-être leur aider à supporter leurs souffrances. Une visite sera aussi appréciée. Les frères Cancade, Sauvelet et Simard sont tous trois hospitalisés. Ayons une bonne pensée pour eux, car

Après-Tout.

Activités de la L.F.C.

La Croix-Rouge tiendra un "Blitz" dans St-Boniface le mercredi 29 mars, de 7 h. à 9 h. p.m. Durant ces heures, des personnes iront sonner aux portes afin de recueillir des noms de volontaires comme donneurs de sang. La clinique elle-même se tiendra plus tard, et la Croix-Rouge se chargera d'avertir les personnes par rapport à l'endroit et l'heure.

Le soir du "Blitz", tout ce que nous voulons, ce sont des noms de personnes généreuses, prêtes à faire quelque chose pour leur semblable. On sait que la Banque du Sang prodigue continuellement ses services aux malades, mais pour cela, il faut des donneurs. Soyons charitables!

La Ligue des Femmes Catholiques a bien voulu accepter, sous la présidence de Mme L. Cancade, la charge de l'organisation de ce "Blitz". La coopération de tous sera très appréciée. Nous avons besoin de nombreuses personnes pour faire appel aux portes dans St-Boniface. Nous demandons donc votre collaboration si l'on vous demande pour solliciter.

• • •

Le 14 mars, en la salle St-Louis, eut lieu une réunion de toutes les associations de la paroisse-basilique pour discuter d'un Centre paroissial. Cette soirée était sous la présidence de M. Clément Benjamin, assisté de M. l'abbé M. Deniset-Bernier, M. le juge Louis Deniset et M. Marcel Marcoux, qui, tour à tour, tâchèrent de donner, le plus clairement possible, une explication et une mise au point sur l'historique et la constitution de ce Centre paroissial, nos finances, nos possibilités, nos objectifs, etc. Ensuite, des questions de l'assemblée furent soumises.

Six dames de la Ligue nous représentaient à cette soirée. Ce sont: Mmes R. Levasseur, A. Muller, A. Dufault, L. Pelletier, J. Hébert et M. Jamault. Le tout se termina par un goûter.

Presse et publicité

PETITE NOTE

Fiançailles

M. et Mme Claude Létienne annoncent les fiançailles de leur fille aînée, Claudette-Cécile, à M. Stanley Patrick Hall, fils de M. et Mme Mike Halipchuk. Le mariage aura lieu le samedi 22 avril, à 4 h. p.m., en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, rue Dussault, au Parc Windsor.

Au poste CBWFT

JEUDI 23 MARS
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Vivre
10.30—Canada Express (Couleur)
11.00—Chapeau melon et bottes de cuir

VENDREDI 24 MARS
3.30—Elle — Magazine féminin
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Le Vrai Visage de sainte Thérèse de Lisieux
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Ecce homo (Coulour)
7.22—Sept au trois
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Chorale
8.30—Long métrage: "Les Mains vides"
10.15—La Messe no 3 en La majeur de J. S. Bach
10.50—Le Christ dans la cité
11.00—Cinéma: "Il habita parmi nous" (C)

SAMEDI 25 MARS
2.55—Long métrage: "La Môme aux boutons"
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Viens voir
6.00—Téléjournal
6.15—Visa pour l'avenir
7.00—Les Joyeux Naufragés (C)
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage: "La Flèche noire"
10.15—Les Couche-tard
10.45—C'est écrit dans le ciel
11.00—Cinéma: "Les Derniers Jour d'Herculanum"

DIMANCHE 26 MARS
3.20—Long métrage: "Le Caniche blanc"
4.20—Les travaux et les jours
5.00—De plus près
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo '67 (Couleur)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches
10.30—Aux pays des hommes rouges (Couleur)
11.00—D'hier à demain (Couleur)

LUNDI 27 MARS
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—A communiquer
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
8.30—Mission impossible (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 28 MARS
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Match sur roulettes
8.00—Minute-Papillon
8.30—Batman (Couleur)
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Le Bonheur des autres (C)
10.30—Caméra 67
11.00—Ciné-Club: "Fric frac"

MERCREDI 29 MARS
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Ile au trésor (Couleur)
8.00—Septième-Nord (Couleur)
8.30—Cinéma du mercredi: "Le Relais de l'or maudit"
10.15—Tirez au clair
11.00—Les Intrépides (Couleur)

Chronique de CBWFT

Le Vendredi saint

Voici un bref aperçu des émissions spéciales que vous pourrez voir au canal 3 à l'occasion du Vendredi saint. A 3 h. 30, l'émission **Femme d'aujourd'hui** sera remplacée par une édition spéciale d'un autre magazine féminin qui a pour titre **Elle.** A 5 h. 30, vous pourrez voir un court métrage intitulé **Le Vrai Visage de sainte Thérèse de Lisieux.** A 7 h., on présentera un film-couleur portant le titre **Ecce homo.** A 8 h., sous le titre **Chorale,** vous entendrez la chorale de Moncton, N.-B., interpréter quelques chants religieux. A 8 h. 30, nous aurons à l'affiche un long métrage intitulé **Les Mains vides.** Il s'agit d'un film tourné en Espagne, qui illustre la générosité et, le don de soi d'un jeune prêtre. Ce sera suivi, à 10 h. 15, de la **Messe en La Majeur de J. S. Bach.** A 10 h. 50, vous pourrez voir un court métrage d'une dizaine de minutes portant le titre **Le Christ dans la cité.** Enfin, vers 11 h., on vous offrira de terminer la soirée en voyant un film qui vous propose un pèlerinage en Terre Sainte et un aperçu de la vie du Christ. Intitulé **Il habita parmi nous,** ce documentaire-couleur est basé sur l'ouvrage de Paul Gauthier et réalisé par Jacques Lefef avec les commentaires du R. P. Houvyvet, O.P.

La soirée de Pâques

Les Beaux Dimanches vous proposent un programme de choix pour la soirée de Pâques. En première partie, à 8 h., vous verrez **Quand les hommes vivront d'amour.** Un ancien marin et son capitaine revivent les images qu'ils ont découvertes à Pâques dans les pays qu'ils ont visités. Voici un aperçu de l'imposante distribution qui fera les frais de cette heure de spectacle: Raymond Lévesque, Pierre Dufresne, Réal Béland, le groupe Croate Sololi, le groupe ukrainien de Peter Marunczek, le groupe roumain Doïna, le groupe israélien Youth Alumin, les folkloristes polonais de St-Jean, le groupe jamaïquais Caraïbes, les danseurs du St-Laurent, et les chanteuses Irène Andrian et Marcelle Monette. La direction musicale a été confiée à Michel Brouillette.

Un autre spectacle de haute qualité suivra à 9 h. En effet, Seiji Ozawa dirigera l'Orchestre symphonique de Toronto dans l'exécution de la **9e Symphonie de Beethoven.** La partie chantée sera assurée par Lois Marschall, soprano, Maureen Forrester, contralto, Léopold Simoneau, ténor, et Donald Bell, basse, avec la participation des **Festival Singers** de Toronto et de la **Chorale Mendelssohn** sous la direction d'Elmer Iseler. Cette émission a été enregistrée au Massey Hall de Toronto.

Les Juifs dans le monde

Il n'est peut-être pas très connu au Canada français, du moins en dehors des communautés juives. Mais il fait beaucoup parler de lui en France, en Tunisie et en Israël. Il s'appelle Albert Memmi et il sera l'invité du réalisateur Gérard Chapdelaine et de l'animateur du Sel de la semaine, Fernand Seguin, le lundi 27 mars, à 10 h. du soir, à la télévision de Radio-Canada.

Qui est Albert Memmi? Un Juif tunisien, né en 1920. Il a fait ses études au lycée français d'Alger, à la Sorbonne, à Paris et finalement au CNRS ou Centre national de la Recherche scientifique, à Paris, où il est attaché à titre de psycho-sociologue.

Albert Memmi est l'auteur d'ouvrages très discutés, dont **la Libération du Juif,** premier volume d'un duo dont le second sera publié bientôt sous le titre de **Portrait du colonisé.**

Les idées d'Albert Memmi ne rencontrent pas l'approbation générale en France, loin de là, et pas plus du côté des Juifs que du côté des Gentils. Pourquoi? Parce que, contrairement à trop de Juifs qui s'efforcent de faire oublier leurs origines, Albert Memmi propose une libération du Juif par l'identification à son nouveau pays: Israël.

L'interview de Fernand Seguin avec Albert Memmi promet d'être animée, d'autant plus que le réalisateur du **Sel de la semaine** songe à inviter en studio certaines personnalités de la communauté juive de Montréal qui poseront nombre de questions à l'écrivain si controversé.

FILMS au poste CBWFT

Samedi 25 mars

11 h. — **Les derniers jours d'Herculanum:** It. 1963. Film d'aventures de G. Parolini avec Brad Harris et Jacques Berthier. — Sous le règne de Titus, un jeune consul s'oppose à des intrigants. — Mise en scène médiocre. Interprétation quelconque. — Adultes et adolescents.

Mercredi 29 mars

8 h. 30 — **Le relais de l'or maudit:** E.-U. 1952. Western de R. Huggins avec Randolph Scott et Donna Reed. — Des Sudistes s'emparent d'un convoi d'or qu'ils doivent défendre. — Réalisation vigoureuse. Thème banal. Bonne interprétation. — Nombreuses violences. Adultes.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet No 3681

Déjeuner-communion

Nous étions cent vingt personnes à notre déjeuner-communion de dimanche dernier! Le T. R. P. Fulgence Fortier, supérieur de l'abbaye Notre-Dame-des-Prairies, célébra la sainte messe avec huit autres moines concélébrants.

Après la messe, le frère G. Jeanson et son comité servirent un déjeuner à contenter les plus gros appétits. Ce fut une vraie expérience pour les jeunes d'entendre le R. P. Supérieur faire l'historique de l'abbaye. Le monastère abrite 30 moines dont 10 ont plus de 70 ans. Le T. R. P. F. Fortier sut aussi répondre avec finesse et humour aux questions posées par ses auditeurs.

Le frère Gaston Rochon présenta le conférencier et le frère Wilfrid Morin fit les remerciements d'usage.

Merci encore une fois au T. R. P. F. Fortier et à ses moines pour leur généreuse hospitalité. Les jeunes garderont un excellent souvenir de leur visite du dimanche 19 mars à la Trappe de St-Norbert.

Ligue des cinq quilles

Il reste encore quatre rencontres pour terminer la ligue, et avec les résultats suivants qui peut prédire quelle équipe sortira victorieuse de la quatrième série?

Equipe	Points
Gervais	36
Nolin	36
Jeanson	33
Proulx	33
Sala	33
Bilodeau	31
Manaigre	26
Jubinville	24

Cà et là

Un dernier mot au sujet de la loterie qui doit avoir lieu le 31 mars. Frères, il faut absolument retourner tous les livrets en votre possession même s'ils ne sont pas vendus! Chaque Conseil est responsable pour les billets reçus . . . et les billets non retournés avant le grand tirage devront être remboursés. Ne l'oublions pas!

Initiation

La liste des candidats s'allonge toujours . . . Il faut faire vite si l'on veut faire un premier degré en avril! Avis aux intéressés: on sait s'amuser au Conseil Goulet et on y fait du beau travail. Anciens et nouveaux membres . . . on vous attend à bras ouverts!

RIGOLETTO.

PETITE NOTE

Solrée sociale

Une soirée sociale au profit des Guides aura lieu le 1er avril, à 8 h. 30 p.m., au gymnase du Collège de St-Boniface. Tous sont invités.

Réunion des Dames Libérales de St-Boniface

A la réunion de l'Association des Dames Libérales de St-Boniface tenue le 15 mars à la résidence de Mme M.-E. Couture, 140, avenue Notre-Dame, l'invitée d'honneur était Mme Stan Roberts, travailleuse sociale, qui fut présentée par Mme J. W. McGurran.

Afin de susciter un intérêt nouveau, Mme Roberts demanda aux 21 membres présents de se diviser en groupes afin de discuter les points suivants: Quel moyen prendre pour que les réunions soient plus intéressantes? Est-ce que l'âge de 18 ans est raisonnable pour obtenir un permis de conduire?

Cette soirée a été des plus agréables et très goûtée de toutes.

Mme Michael Ludwick remercia Mme Roberts, puis un café fut servi par Mme Couture, aidée de quelques dames.

Transcona

Grand Bazar-Carnaval '67

Le bazar-carnaval '67 de Notre-Dame de l'Assomption aura lieu le samedi 1er avril prochain à l'auditorium de l'école, 609, rue Léola.

Mgr Joseph Bellavance, ancien curé de la paroisse, présidera l'ouverture qui aura lieu à 11 h. a.m.

Les personnes en charge des différents comptoirs seront: tombola, Mlle Agnès Fillion; couture, Mme Paul Lauzé; loterie (tourne-disque), enfants de l'école; pâtisseries, Mme M. Jetté; bonbons, Mme U. Lamoureux; articles de fantaisie, Mme A. Wesa; "touch and take", Mme Emile Paquette; liqueurs et chiens chauds, Mmes Ovide Lamoureux et A. Bédard; prix d'entrée (bonds d'achats, valeur de $25.00), Mlle Hélène Blais.

Votre hôtesse, de 11 h. a.m. à 2 h. p.m., sera Mme Edgar Lebleu et de 2 h. à 5 h., Mme Gérard St-Pierre; pendant la soirée, Mme Raymond Lambert. Comme divertissement, Mme A. Horinek tirera la bonne aventure (feuilles de thé).

Un bon souper aux fèves canadiennes et boulettes sera servi par Mme L.-J. Roy; prix pour adultes, $1.00; enfants, 50c.

Le Carnaval '67 ne serait pas complet sans un bingo, alors Mme Henri Lapointe s'en charge.

Le bazar-carnaval '67 est sous l'habile direction de Mmes Ernest Grégoire et A. Bédard, trésorière. Bienvenue à tous.

Je ne connais pas de condition plus défavorable pour la pureté de l'âme, que la saleté physique. — Mme Beecher-Stowe

• • •

Le coeur n'est capable que de deux mouvements: il se dilate ou il se resserre: dévouement ou égoïsme, point de milieu.

Lorette

Carnaval Centenaire

Le carnaval, qui eut lieu les 10, 11 et 12 mars, sous les auspices du Centre sportif de Lorette, a remporté un succès brillant qui dépassa toutes les espérances.

M. et Mme Léo Sarrasin étaient en charge de l'organisation de ce carnaval dont l'ouverture eut lieu le vendredi soir 10 mars, par un mot de bienvenue de M. l'abbé H. Perron, curé, et de M. le maire Louis Marcoux, et une parade par les scouts costumés.

Le programme du carnaval comprenait des parties de hockey entre Lorette et Ste-Anne (Ste-Anne remporta la victoire); les garçons amateurs de Lorette et l'équipe "Modern Dairy" (les garçons de Lorette furent victorieux); trois parties pour les jeunes. Ces parties furent jouées comme suit: Lorette et Ste-Anne (8 à 10 ans), Lorette et Ste-Anne (11 à 12 ans), Lorette et Linden (13 à 14 ans). Il y eut ensuite mascarade d'enfants, et les prix furent mérités par Monique Raynaud et Diane Hamel.

Une foule nombreuse se réunissait le samedi soir à la salle paroissiale pour une veillée dansante au son de la musique des "Tumble-weeds".

Le dimanche après-midi, les courses en skidoo attirèrent un grand nombre de spectateurs venus applaudir les participants des paroisses environnantes et même de Vivian. Remportèrent les trophées: M. Lou Kennedy, de Charleswood, Mme Joan Marion, de Vivian, M. Allan Fanset, de Charleswood, et Bill Lawrence, de Winnipeg. M. Valence Ross, de Lorette, membre du Centre sportif et responsable de ces courses, mérite remerciements et félicitations pour son grand dévouement.

Il ne faut pas oublier de mentionner que trois groupes de jeunes exécutèrent du patinage de fantaisie, sous la direction de Mlle Rogan, de Winnipeg. Merci à Mme Ben Crewson, de Lorette, présidente du Club Anna-Maria, responsable du patinage de fantaisie.

Il y eut aussi courses en patins pour les personnes âgées de 45 à 50 ans et de 50 à 60 ans. Les prix furent gagnés par MM. Denis Dorge et Louis Gélineau. Un prix fut aussi donné à la personne la plus âgée qui se trouvait dans l'aréna, soit à Mme Joséphine Turcotte.

A 7 h. 30 le dimanche soir, une partie de hockey fut jouée entre Isle-de-Chênes et Lorette. Isle-de-Chênes remporta la victoire.

Arriva enfin le point culminant de la soirée: l'entrée des candidates pour le choix de la reine du Carnaval. M. le président Léo Sarrasin eut l'honneur et le plaisir d'annoncer le nom de la gagnante et de placer une couronne sur la très jolie tête de Mlle Jeannine Desautels. Sa victoire déclencha des cris de joie et des applaudissements de la foule nombreuse. La princesse, Mlle Dorothy Derksen, reçut aussi des félicitations.

La reine distribua ensuite les prix de la loterie qui échouèrent à M. Gabriel Lagimodière (1er prix, $50.00), M. Pete Teleglow (2e prix, $25.00) et M. Lacroix, d'Isle-de-Chênes (3e prix).

Le tout se termina par un projet du centenaire-surprise: trois hommes et trois dames, représentant des vieillards du bon vieux temps, exécutèrent une danse au rythme d'une musique soulevante, rendue par MM. D. et W. Danylchuk, costumés en Ukrainiens.

Mlle Jeannine Desautels désire remercier tous ceux et celles qui l'ont aidée à devenir reine du Carnaval 1967.

Assemblée de la Coopérative

Le lundi 13 mars avait lieu l'assemblée annuelle de la Coopérative de consommation de Lorette. M. Paul Gauthier, président de l'assemblée, souhaita la bienvenue aux membres présents. M. Maurice Gauthier, de St-Boniface, qui remplaçait M. Grayerson, représentant du district, se dit très satisfait des progrès de l'année, dûs aux directeurs, au dévoué gérant, M. Victor Carbonneau, et au personel, Mme Marguerite Désorcy et M. Rhéal Jeanson.

Les ventes pour l'année 1966 s'élèvent à $131,894.00. Les profits nets sont de $10,560.00. Des ristournes se chiffrant à plus de $3,000.00 furent distribuées aux membres.

L'élection donna le résultat suivant: M. Léopold Bouvier, élu pour 3 ans, remplaçant M. René Raymond sortant de charge; MM. Joseph Cournoyer et Georges Désorcy, réélus pour un terme de 3 et 2 ans respectivement.

Les prix d'entrée de $10.00 chacun échouèrent à Mme Léa Ross et M. Octave Mondor. Après quelques mots de remerciements et de félicitations par M. le président, un délicieux goûter fut servi.

Mariage Jeanson-Fontaine

Le samedi 18 mars, à 7 h. p.m., M. Gilles Jeanson, fils de feu Roger Jeanson et de Mme Côme Dugas, unissait sa destinée à celle de Mlle Louise Fontaine, fille de M. et Mme Jean Fontaine. M. l'abbé H. Perron, curé, suivant le renouveau liturgique, alla rencontrer les futurs mariés à l'arrière de l'église. M. Jean Fontaine accompagnait sa fille et M. Côme Dugas, beau-père, accompagnait Gilles.

La mariée était vêtue d'une longue robe de satin blanc avec panneau de dentelle de chantilly se terminant en une traîne. Son bouquet se composait de roses blanches.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Cécile Malo, Claudette Bohémier et Simone Fontaine, portaient des robes identiques en satin jaune et des bouquets de roses jaunes. MM. Arthur Grossman, Robert et Michel Jean les accompagnaient. MM. Philippe Manaigre et Raymond Fontaine agissaient comme huissiers.

Durant la messe, Mlle Suzanne Jeanson exécuta des chants appropriés, accompagnée à l'orgue par la Rév. Sr St-Jean.

Après la cérémonie religieuse, les nombreux invités se rendirent à la salle paroissiale pour un succulent goûter et une soirée dansante, au son de la musique des "Melodians". M. Edmond Manaigre, oncle du marié, agissait comme maître de cérémonies.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

Thé-bazar

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques (section française) vous invitent à leur thé-bazar annuel qui se déroulera dans la salle paroissiale le dimanche 9 avril, de 2 h. 30 à 6 h. p.m. Mme Priscilla Chaudouet en sera la présidente.

En vue de ce thé-bazar, un "shower d'église", qui fut un vrai succès, eut lieu sous la présidence de Mme Jeanne Gauthier. Quarante-deux dames étaient présentes et 63 dames ont contribué des cadeaux qui seront en vente à l'occasion du thé.

Merci à l'organisatrice, ainsi qu'à toutes celles qui ont emporté ou envoyé des cadeaux.

Projet du centenaire

M. le maire L. Marcoux et les conseillers de la municipalité Taché ont organisé un comité qui s'occupera d'un projet du centenaire qui se tiendra à la salle paroissiale le samedi 1er avril. L'ouverture officielle aura lieu à 2 h. 30 p.m.

Il y aura exposition d'anciens articles de broderie, de dentelle ou autres, d'antiquités de toutes sortes, etc. Café et thé seront servi. L'entrée pour l'après-midi est gratuite.

Vers 7 h. p.m. commencera une soirée de l'ancien temps avec orchestre approprié. Ceux qui désirent se revêtir de costumes anciens seront les bienvenus. Venez en grand nombre. Le prix d'admission à la soirée est de $1.00.

L'Alliance Française du Manitoba reçut comme conférencier, le mercredi soir 15 mars à l'Académie St-Joseph de St-Boniface, M. Philippe North, conseiller culturel près l'Ambassade de France à Ottawa, qui expliqua quelques grandes idées d'Alain (de son vrai nom Emile Chartier) sur l'Education. Nous donnerons la semaine prochaine un résumé de cette brillante conférence de M. North, Parisien d'origine alsacienne, ancien élève du lycée Henri IV, licencié d'enseignement de philosophie (1944) de la Sorbonne. Il étudia l'ethnologie au Musée de l'Homme à Paris (1945) avant de commencer sa carrière de professeur de philosophie à l'Institut Français d'Haïti (1947-51) et au lycée français Louis Pasteur de Bogota en Colombie (1951-57). A Bogota il était aussi directeur de l'Alliance Française, puis, de 1957 à 1961, il fut le secrétaire général de cette même Alliance en Argentine. De 1961 à 1965 il fut directeur de l'Institut Français d'Haïti et attaché culturel près l'Ambassade de France à Port-au-Prince. Maintenant, depuis le mois de janvier 1965, il occupe la tâche délicate de conseiller culturel près l'Ambassade de France au Canada. Ci-dessus dans la photo l'on voit, de gauche à droite, M. Philippe Bourdon, consul de France à Winnipeg, Mme Bourdon, M. Philippe North, Mme Rickenbach et M. Rickenbach, consul de Suisse à Winnipeg. (Photo Winnipeg Tribune)

Le coeur fait des contes à l'esprit qui les croit. (J. de Maistre)



aux électeurs qui résident dans la division scolaire de la Rivière-Seine, no 14

Avis public est donné par les présentes qu'une élection aura lieu dans le but d'élire des commissaires à la commission de ladite division le 31e jour de mars 1967, entre 9 heures de l'avant-midi et 8 heures du soir.

Les personnes ayant droit de vote à ladite élection selon les règlements de la loi des Ecoles publiques pourront voter aux heures indiquées dans le bureau de scrutin de la subdivision du quartier où ils résident.

Quartier no	Bureau no	Description	Endroit	Officier rapporteur adjoint
Un	1	St-Adolphe (Dubuc)	Institut Collégial St-Adolphe	Mme Irène de Cruynaere
	2	Glenlea (Cartier)	Ecole Cartier	Louis Pokrant
	3	La Salle (St-Hyacinthe)	Ecole St-Hyacinthe	Mme Pierre Simard
Deux	4	St-Norbert	Institut Collégial St-Norbert	Mme Régine Dufort
	5	St-Norbert	Institut Collégial St-Norbert	Mme Donalda Lamoureux
	6	Reine Elisabeth	Ecole Reine Elisabeth	Mme Elsie Turski
Trois	7	Grande-Pointe	Ecole Riel	Mme Augustine Abraham
	8	Isle-de-Chênes	Ecole Isle-de-Chênes	Achille Trudeau
Quatre	9	Lorette-Heatherdale	Institut Coll. de Lorette	Cyprien Bohémier
	10	Lorette-Heatherdale	Institut Coll. de Lorette	Greg Jeanson
	11	Rosewood	Ecole Rosewood	Ernest Yestrau
Cinq	12	Village de Ste-Anne	Institut Collégial Ste-Anne	Gratia Godin
	13	Ste-Anne rural	Institut Collégial Ste-Anne	Ubald Trudeau
Six	14	Ste-Geneviève	Ecole Dugas	Albert Goyette
	15	Ross	Ecole Gauthier	Mme Alphonse Duhamel
	16	La Coulée (Brokenhead)	Résidence de Mme Doris Day	Archie Thurston
	17	Richer	Salle Paroissiale de Richer	Tony Marcoux
Sept	18	La Broquerie	Institut Collégial La Broquerie	Mme Irène Fournier
	19	La Broquerie	Institut Collégial La Broquerie	Mme Gertrude Bohémier
	20	Marchand	Résidence de M. W. Harel	Mme W. Hornick
Huit	21	Sandilands	Ecole Sandilands	Mme W. Kodobiansky
	22	Woodridge	Ecole Secondaire de Woodridge	Mme Irène Yvon
	23	St-Labre	Ecole Grenier	Mme Louis Yvon

S. Bisson,
officier rapporteur.

La Division Scolaire de la Rivière-Seine No 14

AVIS

aux électeurs qui résident dans la division scolaire Rivière-Seine No 14

Avis public est par les présentes donné que les personnes suivantes ont été dûment nommées pour servir comme commissaires de la division sus-mentionnée:

Quartier I	LeGal, Louis Wiens, Henry (Un à élire)	Quartier V	Audette, Jean L. Champagne, Louis Doyle, F. P. Vincent, Raphaël (Deux à élire)
Quartier II	Boissonneault, Oscar R. Cloutier, J. R. Gabriel Driscoll, Jos. James Jacques, Léo Alfred Kenny, Léon Paquin, Fernand (Deux à élire)	Quartier VI	Desrosiers, Ernest Fillion, David Denis Nault, William (Un à élire)
Quartier III	Alary, J. F. Manaigre, Mme Alice A. (Un à élire)	Quartier VII	Fournier, Alphonse Nadeau, Denis (Un à élire)
Quartier IV	Blom, Mme Rose Dorge, Denis Manaigre, Roméo Ross, Valence (Deux à élire)	Quartier VIII	Dupas, R. W. Gérardy, Jean Huppe, Noël Kesterke, W. R. (Un à élire)

STAN BISSON,
officier rapporteur

La Division Scolaire Rivière-Seine No 14

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Je vous remercie d'avance de l'espace que vous m'accordez. Ceci me permettra de répondre aux lettres des trois étudiantes du Précieux-Sang et de Mme M. Hébert. J'ai longtemps délibéré pour savoir si ces lettres méritaient une réponse, et en fin de compte, j'ai décidé à l'affirmatif. Si je réponds, c'est que je désirerais préciser quelques points au sujet de ma lettre du 2 mars.

* * *

A Mme M. Hébert,

Je vous remercie, Mme M. Hébert, des félicitations que vous m'avez faites, et de l'attention toute spéciale que vous avez portée à ma lettre. Je suis d'accord avec vous qu'il y a beaucoup de différence entre le zèle par la plume et la preuve par l'action. Cependant, si vous doutez de mes actions pour la "cause", vous n'avez qu'à bien prendre vos renseignements. Vous faites ensuite référence aux "apôtres" qui ont fait plus de tort que de bien à la "cause" en démontrant le "défaut national" plutôt que la langue. Je ne crois pas que Mgr Béliveau, un des grands apôtres de la cause, mettait en évidence le défaut national lorsqu'il disait: "Si nous voulons le français, c'est à nous d'en mettre". Et je ne crois pas que c'est mettre en évidence le défaut national lorsqu'on dit que la situation du français au Précieux-Sang est déplorable et que l'activité du 26 février le démontrait avec force.

Vous dites que je semble avoir un besoin presque maladif de figurer au rang des "grands" et que je crois y arriver en diminuant les autres. Croyez-vous que c'est abaisser ma paroisse lorsque je dis que la situation de la langue y est si pitoyable que c'en est même ridicule? Croyez-vous que c'est abaisser le Cercle de Loisirs lorsque l'on souligne qu'il devrait mettre du français dans ses activités. Et si figurer parmi les "grands" implique qu'on dit des bêtises par l'entremise d'une tribune libre, alors je ne veux pas être parmi les "grands".

Vous dites que je déplore le fait que quelques parents et jeunes, ainsi qu'une institutrice se sont exprimés en anglais dans la participation d'un jeu. Ne croyez-vous pas que ceci est déplorable, puisque la paroisse du Précieux-Sang, ainsi que son école, ont été fondées pour le maintien de la langue? Vous dites que je me permets "de critiquer et de douter des intentions et sacrifices des paroissiens du Précieux-Sang et de mettre à nue leur ignorance...". J'admire tout ce qu'ont fait les paroissiens du Précieux-Sang, même si parfois ils n'ont pas assez tenu compte des mots de Mgr Béliveau, mots qui d'ailleurs se montrent de plus en plus vrais. Tant qu'à l'ignorance, je trouve peut-être que ce jeu démontrait une ignorance envers la langue, mais ce serait exagéré et calomnieux de dire que je trouve les paroissiens du Précieux-Sang ignorants. ". . . mettre à une leur ignorance . . ."; ce serait plutôt vous qui les trouvez ignorants.

Puis vous me demandez si je pouvais faire fausse route. Est-ce faire fausse route de dire que la condition du français est déplorable? Vous dites que mes "accusations" sont brutales. C'est votre privilège de les considérer ainsi, mais elles demeurent quand même vraies.

Vous dites que le Cercle de Loisirs est une organisation paroissiale et que la connaissance du français n'est pas une condition d'entrée. Eh bien, si la connaissance du français n'est pas une condition d'entrée, elle devrait l'être, puisque, après tout, la paroisse se dit encore canadienne-française.

Vous dites que "le champ d'action est là qui vous attend . . ." Je vous remercie du défi. Je saurai en profiter.

Vous parlez d'orgueil. Ne serait-il pas plutôt question de votre orgueil qui est blessé parce que l'on critique le Cercle de Loisirs?

En somme, vous m'accusez d'orgueil, d'écraser les autres de mon mépris, de les calomnier, de mettre de côté la charité chrétienne et d'avoir une influence néfaste. Ce sont des termes forts, Mme M. Hébert. Je vous demande simplement de vérifier leur définition et leur implication avant de vous en servir à mon sujet une autre fois.

Tant qu'à votre remarque sur les "cellules", je crois que si vous relisiez la dernière phrase de ma lettre du 2 mars, vous constateriez que je n'ai nullement l'intention de me retirer dans une petite cellule pour y vivre seul.

Maintenant les points sur lesquels nous sommes d'accord:

1) Vous déplorez le manque d'adultes aux activités des jeunes du Précieux-Sang. Je crois, moi aussi, que ceci est impardonnable et qu'une plus grande participation des parents aiderait beaucoup, car les rares moments de français le 26 février étaient (sauf au jeu) lorsque les parents s'y mettaient.

2) Vous aussi vous êtes fière de figurer aux rangs des Canadiens français. Je suis très heureux de l'apprendre, car si le temps des "petites cellules" venait au Précieux-Sang, je pourrais me réconforter dans la connaissance qu'il y aurait au moins une autre "cellule" occupée.

* * *

Aux trois étudiants,

Premièrement, il faut dire que je n'écris pas "contre" vos parents, votre école, ou une de vos institutrices. Je constate seulement une situation déplorable.

Vous serez heureuses d'apprendre que j'ai assisté à presque tout votre Festival, sauf le souper. J'ai quitté, dégoûté, lorsqu'un groupe d'étudiantes du Précieux-Sang se présentaient pour chanter en anglais. Et je crois que je puis encore dire que la journée était presque entièrement anglaise (commentaire des exercices de gymnastique, les jeux de l'après-midi, etc.). Vous vous demandez si la même chose n'arrive pas à Otterburne. Certes, il y a des conversations en anglais, mais rappelons-nous qu'un tiers des étudiants du Collège ne parlent pas du tout le français, et qu'au Précieux-Sang, tous les étudiants le parlent ou devraient être capables de le parler. Cependant, même si à Otterburne nous ne sommes pas tous Canadiens français, nous avons su fonder un journal presque entièrement français, participer activement aux travaux des J.F.M. de la division de la Rivière-Rouge (je donne, comme exemple, notre boite à chansons du 10 mars), et encourager et demander le français dans toutes nos activités.

Vous parlez ensuite de la soirée. Vous dites que le jeu "se prêtait moins bien à notre mentalité française". Pauvres Français dans le monde! Pas capables de s'amuser à des jeux semblables parce que ces jeux se prêtent mois bien à leur mentalité! N'a-t-on pas cependant vu et entendu des jeux semblables par l'entremise de notre télévision française et de notre poste CKSB?

Vous dites que cette institutrice "s'exprime avec un peu de difficulté en français." Pourrais-je alors vous poser une question? Puisque l'école du Précieux-Sang a été fondée pour le maintien de la langue, qu'est-ce que cette . . . ? Non! Ce ne serait pas de la charité chrétienne!

Vous dites que cette même institutrice est très dévouée. Je n'en doute point. Même, je dois dire que c'est une chose très recommandable de s'intéresser aux jeunes, et je peux facilement croire que vous en êtes très reconnaissantes.

Si vous voulez excuser ces parents de n'avoir pas parlé français, par une référence à la civilité et à la politesse, c'est votre privilège, même s'il y a beaucoup de gens qui ne seraient pas d'accord.

Vous écrivez ensuite au sujet de Lorraine Garand et d'Yvonne Asselin (elle a aussi représenté les JFM au concours "28 jours" à Montréal). Ce sont deux beaux exemples, mais je me demande: "Pour ces Yvonne Asselin et ces Lorraine Garand, combien y a-t-il eu d'étudiants du Précieux-Sang qui ont quitté leur école pour poursuivre leurs études aux écoles publiques anglaises?" Si plus d'activités paroissiales avaient connu une mentalité française, peut-être ceci ne se serait-il pas produit.

Je suis désolé d'apprendre que le Précieux-Sang a le dos large et que vous acceptez cette condition. Si j'étais à votre place, je m'efforcerais à "mettre le français à l'honneur" dans toutes mes activités et dans mes conversations privées.

"Fluctuat Nec Mergitur": Votre devise est très belle, mais je crois que le petit bateau qu'est le Précieux-Sang devrait parfois envoyer des signaux (français) de son existence.

Ce qui peut exciter mon optimisme, c'est que vous espérez arriver un jour à une "hauteur" vis-à-vis votre langue. Je vous félicite.

Gérard Lucien Guay,
Précieux-Sang,
Saint-Boniface, Man.

M. et Mme Gérard Gagné quitteront le Manitoba le 1er avril prochain

ST-PIERRE-JOLYS — Quelque 250 personnes, des parents, des coparoissiens et des amis, se sont groupés samedi soir dernier au Centre récréatif du village pour dire "adieu" à M. et Mme Gérard Gagné et à leurs cinq enfants qui quitteront le 1er avril prochain le Manitoba pour la belle province. En effet, M. Gagné a accepté un nouveau poste au sein du ministère fédéral de la Citoyenneté comme agent de liaison à Rouyn, Qué.

La soirée commença par l'entrée solennelle de la famille Gagné, au son d'une marche solennelle et joyeuse. Puis, les sept membres de la famille ayant pris place face à la foule, M. Richard Roy, maître de cérémonies pour la circonstance, invita Mme Adélina Roy à lire l'adresse d'adieux... un petit discours où se mêlaient les propos tristes et joyeux, les pointes d'humour et les taquineries plus précises, les félicitations sincères et les regrets profonds. Entre autres choses, Mme Roy donna une nomenclature impressionnante des activités de Gérard et de Gisèle dans leur milieu paroissial, régional, provincial: Gérard, qui quitte son poste de propagandiste bilingue de l'Office National du Film, a été tour à tour administrateur de l'hôpital local, secrétaire de la division scolaire de la Rivière-Rouge, actif au sein du conseil des Chevaliers de Colomb et de l'Association des Parents et Maîtres, de la Chambre de Commerce, de la commission du Centenaire, etc.; quant à Gisèle, qui seconda constamment son mari, elle privera par son départ la paroisse d'une belle voix de soprano, d'une apôtre au sein de la Ligue des Femmes Catholiques; enfin, tous les deux seront regrettés au sein de l'Equipe des Foyers.

En l'absence du maire Fernand Lavergne et du président de la Chambre de Commerce, M. Luc Dandeneault (tous deux en voyage d'affaires dans la belle province, pour le bien de la région), l'orateur suivant fut M. Armand Desharnais, au nom de la commission scolaire. Il conclut ses mots de félicitations et de regrets en demandant à M. Jean-Marie Gagnon, commissaire, de présenter un cadeau-souvenir au héros de la fête. A noter que M. Desharnais ajouta, à la liste des activités de Gérard qu'on avait inscrites sur une grande pancarte affichée au mur de la salle, qu'il s'occupa un moment du mouvement d'"insémination artificielle" au service des fermiers de la région.

M. René Préfontaine, venu spécialement de Hull, Qué., pour manifester son amitié aux "partants", expliqua le rôle spécial que Gérard aura à jouer au sein du ministère de la Citoyenneté, qui l'attira lui-même de St-Pierre-Jolys à Ottawa il n'y a pas si longtemps. M. Gagné aura à s'occuper du nouveau bureau que ce ministère ouvre à Rouyn, au Québec, à titre d'agent de liaison entre divers groupes ethniques, au service des émigrants, des Indiens, et aussi des relations entre anglophones et francophones. L'orateur agrémenta ses paroles de "souvenirs" bien amicaux, et il conta même une petite histoire que ses auditeurs n'oublieront pas de sitôt.

On remit ensuite à Gérard, en souvenir, un médaillon du Centenaire sur lequel on avait fait inscrire "Souvenir de St-Pierre à Gérard Gagné". Remerciant avec émotion, Gérard souligna délicatement ses années de bonheur personnel, conjugal et familial à St-Pierre, le plaisir que lui et Gisèle connurent en se dévouant au service des multiples organisations paroissiales, le regret qu'ils ressentent tous deux à quitter parents et amis. Il conclut en disant qu'ils ne s'enrichiront peut-être pas dans la belle province où une taxe de vente à 8 pour cent les attend, mais qu'ils y recevront toujours avec grande joie leur visiteurs manitobains: n'oubliez pas, dit-il, que le trajet St-Pierre-Expo est plus court par Rouyn-Noranda ou par la route du nord que par celle du sud.

M. l'abbé Fernand Desjardins, ancien vicaire, exprima par lettre écrite son regret de n'avoir pu quitter le petit séminaire pour participer à cette soirée d'adieux.

Après ces discours et la lecture de cette lettre de M. l'abbé Desjardins, M. et Mme Gérard Gagné ouvrirent le bal par leur première danse. Le reste de la soirée leur permit de circuler dans la salle pour serrer la main de chacun des parents et nombreux amis venus de diverses parties du Manitoba.



Lors d'un diner offert à Winnipeg, le 9 mars dernier, aux lauréats de la province dans les divers concours organisés par la "Manitoba Education Week Association", trois élèves franco-manitobaines ont reçu les premiers prix du concours de compositions françaises pour les 10e, 11e et 12e années: Mlle Rolande Côté, élève de Soeur Anna Lussier à l'Institut Collégial Ste-Anne, reçut le premier prix, soit une bourse substantielle, et aussi un trophée pour son école; Mlle Andréa-Lilliane De Laronde, élève de Soeur M. St-Marc à l'Académie St-Charles, obtint le deuxième prix; Mlle Yvonne Dufresne, élève de Soeur Anna Lussier à l'Institut Collégial Ste-Anne, eut le troisième prix. Dans la photo ci-dessus M. René Toupin, secrétaire de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba, remet son prix à Mlle Côté (à droite dans la photo) sous le regard de Mlle De Laronde. Félicitations aux gagnantes.



Mme Oliva Dupasquier, de Notre-Dame-de-Lourdes, décédée le mercredi 8 mars à l'âge de 65 ans

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le mercredi 8 mars, après une longue maladie, est décédée à l'hôpital de Swan Lake, Mme Oliva Dupasquier, âgée de 65 ans.

Née Oliva Lesage, le mardi 12 mars 1901, à Notre-Dame-de-Lourdes, elle s'unissait en mariage, le mercredi 20 octobre 1920, à Antoine Dupasquier, de la même paroisse.

A l'exception de quelques années passées à Oregon City, dans l'état d'Oregon, de 1922 à 1929, Mme Dupasquier a toujours vécu à Notre-Dame-de-Lourdes.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, quatre fils, Robert, Henri et Roméo, de Chicago, Illinois, et Maurice, de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba; deux soeurs, Mme Louis Dupasquier (Marie-Louise), de Notre-Dame-de-Lourdes, et Mme Benoit Dupasquier (Clara), de Somerset; un frère, Joseph Lesage, de Somerset, et seize petits-enfants. Deux décès avaient désolé ses dernières années: celui de sa belle-fille, Mme Henri Dupasquier (Alice Landreville), en 1965, et celui de son fils, Aurèle, en 1966.

Les prières ont été récitées à partir de 4 h. 30 p.m., le vendredi 10 mars. Le service funèbre fut chanté en l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes le samedi 11 mars, à 10 h. a.m., par M. l'abbé Pierre Gagné, curé. Agissait comme diacre, M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de Saint-Claude, et comme sous-diacre, M. l'abbé Lionel Thibault, vicaire à Notre-Dame-de-Lourdes. Le chant fut exécuté par la chorale paroissiale.

Marie-Anna Bazinet, Maria Lesage, Suzanne Augert, Louise Davy, Marie-Rose Brisson et Augustine Deurbrouck, Filles d'Isabelle, dont Mme Dupasquier était membre, étaient porteuses honoraires. Les porteurs actifs étaient MM. Constant Dupasquier, Frank Fleury, Roland Lesage, Roméo Lesage, Aimé Pittet et Joachim Dupasquier, tous neveux de la défunte. Deux Filles d'Isabelle, Thérèse Vulgnier et Germaine Dansereau, firent la quête.

L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial de Notre-Dame-de-Lourdes.

Remerciements

Les familles Dupasquier et Lesage remercient vivement les parents et amis, et tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, de quelque façon que ce soit, lors du décès de Mme Oliva Dupasquier. Aux Filles d'Isabelle, profonde gratitude pour leur noble dévouement. Un merci bien spécial à MM. les abbés Simon Nivon, Pierre Gagné, Lionel Thibault et Valier Beaulieu. Mme Dupasquier ayant pendant longtemps joui des bons soins de MM. les docteurs H. Delaquis, G. Mabon et F. Letain, ainsi que du dévoué personnel des hôpitaux de Notre-Dame-de-Lourdes et de Swan Lake, ceux qu'elle laisse assurent qu'ils s'en souviendront longtemps.

En route pour l'Europe

MM. et Mmes Antoine Charrière et Meinrad Roch, de Notre-Dame-de-Lourdes, sont partis de Winnipeg par avion, le lundi 20 mars, pour se rendre en Angleterre. De là ils iront en Suisse, en France et en d'autres endroits où ils visiteront leurs parents. Tous leur souhaitent bonne chance et grand succès dans leur voyage.

St-Jean-Baptiste

Baptêmes

Le 14 mars: Jules-Joseph, fils de M. et Mme René Dupuis. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Dupuis, oncle et tante de l'enfant.

Le 15 mars: Alain-Maurice-Joseph, fils de M. et Mme Joseph Boisvert. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Boisvert, de Notre-Dame-de-Lourdes, grands-parents de l'enfant.

Le 16 mars: Kimberley-Anne-Marie, fille de M. et Mme Renald Perron. Parrain et marraine, M. et Mme Yves Rocan, de St-Vital, grands-parents de l'enfant.

Le 16 mars: Bertrand-Paul, fils de M. et Mme Ulysse Dupuis. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Baril, de Ste-Eustache, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Rose Bérard et Laurent Grégoire et M. Jules Granger, patients à l'hôpital de Morris; à M. Odilon Desaulniers et Mme Adrien Bouchard, hospitalisés à St-Boniface.

Remerciements

Les malades ci-haut mentionnés désirent remercier, par la voie du journal, tous ceux qui leur ont envoyé des cartes et cadeaux ou qui les ont visités durant leur séjour à l'hôpital. Un merci spécial au docteur et aux gardes-malades pour les bons soins reçus.

Aubigny

Assemblée de la L.F.C.

Le mardi 14 mars, la Ligue des Femmes Catholiques tenait son assemblée mensuelle à l'école du village. Après la lecture des minutes de la dernière assemblée par la secrétaire, Mme C. Vermette, chaque comité donna un rapport de ses activités du mois.

Il y eut lecture d'une lettre de Mme Dumaine demandant aux membres de donner leurs opinions sur les changements de statuts et de règlements. Il fut aussi décidé d'envoyer une lettre de remerciement à M. Pierre Laroche, d'Otterburne, pour service rendu.

On demanda des volontaires pour le comité d'élection. Mmes Denise Vermette, Ronald Saurette et Louis Guillou répondirent généreusement à l'appel. Les bulletins de vote pour l'élection d'un nouvel exécutif devront être remis à la présidente de ce comité avant le 2 avril.

M. l'abbé J.-L. Caron, curé, lut ensuite un passage du livre "Le peuple en marche". Il parla du devoir des époux et du lien qui unit le Christ et l'Eglise. Une intéressante discussion sur les danses "go-go" suivit, puis un délicieux goûter fut servi.

Hockey

Le mercredi 15 mars, le club de hockey d'Aubigny remporta la victoire contre St-Joseph au compte de 5 à 0. Ceci mit fin aux finales et valut au club le trophée de "River Valley Hockey League" présenté par M. Lussier, président de la Ligue.

Les joueurs d'Aubigny se virent aussi décerner le trophée pour avoir gagné le plus de parties dans la saison régulière.

En plus de ces deux trophées, un troisième, celui du "Centenaire", fut donné par M. Edmond Saurette, conseiller.

M. Georges Vermette était heureux de recevoir le trophée décerné au gardien de buts, ayant obtenu la meilleure moyenne pour parties régulières. Ce trophée lui fut présenté par M. l'abbé Caron, entraineur.

Après la partie de mercredi soir, parents et amis se réunirent à la salle paroissiale pour fêter les héros de cette joute. Un délicieux goûter fut servi par la Ligue. Bravo!

Malades

Prompt rétablissement à Mme Georges Saurette et M. Dieudonné Lévêque, actuellement hospitalisés.

Letellier

Assemblée de la L.F.C.

Une vingtaine de dames assistaient à l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques qui eut lieu le 9 mars à l'école. Mme Louis Dansereau fut gagnante du prix d'entrée.

Il fut décidé d'envoyer trois recommandations au comité diocésain qui étudie les statuts et les règlements de la Ligue.

Le comité d'élection, composé de Mmes Stella Klasen, Angèle Dupuis et Blanche Jutras, devra s'occuper de distribuer les scrutins et de tout préparer pour l'élection d'un nouvel exécutif qui se tiendra à la prochaine réunion générale.

La veillée du bon vieux temps aura lieu à Letellier le dimanche 2 avril. Il y aura programme centenaire suivi de danses carrées, gigues, etc. On donnera des prix pour les meilleurs danseurs, ainsi que pour les costumes anciens d'hommes, de femmes, jeunes filles et jeunes garçons. Tous sont invités à apporter meubles ou articles anciens à Mme N. Comeault, qui se charge du décor.

Pour la partie spirituelle de la réunion, l'aumônier parla de la nouvelle liturgie pénitentielle qu'il veut introduire pendant la Semaine sainte. Un goûter clôtura cette assemblée.

Çà et là

Prompt rétablissement à M. et Mme G. Bouchard, Mmes M. Leclair et Adrienne Gauvin, hospitalisés à Morris.

Félicitations au club de hockey Pee-Wee de Letellier qui a remporté le trophée de la Ligue de la Rivière-Rouge, ainsi qu'à son dévoué entraineur, M. Aimé Cadieux.

M. et Mme Gilbert Fontaine sont de retour d'un voyage de trois semaines en Arizona et Californie.

Mlle Laurette Gallant, qui a visité ses parents et amis et qui a participé au petit bonspiel local, est partie pour Ottawa le samedi 18 mars afin d'assister au mariage de sa nièce, Mlle Phyllis Woltman, fille de M. et Mme Chris Woltman. Elle était accompagnée de son père et de sa mère, M. et Mme Albani Gallant.

M. et Mme Richard Bouchard et leur famille, de St-Paul, Minnesota, sont en visite chez leurs parents.

La Broquerie

Assemblée annuelle

La réunion annuelle du contrôle laitier, sous la présidence de M. Léo Nadeau, eut lieu à l'école élémentaire le jeudi 16 mars.

M. Joseph Mireault, secrétaire, lut les minutes de la dernière assemblée, après quoi M. Jean Granger, technicien, donna le rapport de l'Association.

Les nouveaux directeurs élus pour l'année sont: président, M. Ernest Troisfontaines; vice-président, M. Léo Nadeau; secrétaire, M. Ernest Slywchuk.

M. Rod Siemens, agronome du district, adressa quelques mots sur le soin des animaux et eut l'honneur de présenter le trophée "La Broquerie Transfer" à M. Laurent Dubé, fermier, qui a fait le plus d'améliorations avec 15.5% d'augmentation.

M. Tom Pringel, de Dairy Branch, expliqua le I.B.M., nouveau système qui doit venir en force l'année prochaine pour le contrôle laitier. Il présenta aussi le trophée "Surge" à M. Ernest Troisfontaines, fermier possédant le meilleur troupeau de l'Association avec 119 pour cent B.C.A.

M. Marcel Fraser, représentant aussi de Dairy Branch, mentionna quelques points sur l'augmentation durant l'année qui vient de s'écouler. M. Fraser présenta des trophées pour les vaches ayant produit 100,000 lb de lait durant leur vie. Ces quatre trophées, don de La Broquerie Transfer, sont allés à M. Ernest Slywchuk (un), M. Eugene Verrier (deux), et M. Honoré Kirouac (un).

M. Kem Brown, du département d'agriculture, donna des détails sur le "feed test" pris dans le district l'automne passé.

Il serait peut-être bon de mentionner qu'il y a eu une augmentation sur l'année écoulée, de 407 lb de lait par vache et de 22.5 lb de gras. Quatre vaches se sont mérité un insigne d'or et 41 un insigne rouge.

M. le président remercia les orateurs invités et félicita les gagnants des trophées. Pour clore l'assemblée, un succulent goûter fut servi.

Va-et-vient

Le dimanche 19 mars les familles Maurice et Léo Nadeau et Raoul Vielfaure eurent le bonheur d'assister aux derniers voeux du R. F. Georges Nadeau, au Scolasticat des Oblats à St-Norbert. Cette cérémonie touchante se déroula immédiatement après la célébration de la sainte messe. Une réception familiale suivit à la demeure des parents du scolastique, à St-Boniface.

Le R. F. Georges Nadeau profite de ses vacances pour visiter ses nombreux parents et amis. Il partira sous peu pour le Missouri afin de rendre visite à son frère, Aimé, qu'il n'a pas revu depuis un bon nombre d'années. Après un repos bien mérité, il retournera en mission à Fort Simpson. La Rév. Soeur Yvette Nadeau, s.g.m., qui n'a pu assister à la fête, y était certainement d'esprit et de coeur.

Félicitations à M. et Mme Aimé Nadeau, anciennement de La Broquerie, pour cette belle vocation.

M. et Mme Camille Boily ainsi que leurs fille et gendre, M. et Mme Fernand Gauthier, de St-Boniface, sont de retour d'un court voyage en Alberta. A Lethbridge, ils s'arrêtèrent saluer une cousine, Mme Guy Bruneau. Ils passèrent ensuite par Calgary pour se rendre jusqu'à Banff. Ils sont revenus très enchantés.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Joseph Fabas du Foyer Youville, patiente à l'hôpital Ste-Anne.

Heureuse convalescence à Mme Adélard Gauthier, de retour à la maison.

Avis

Si vous avez une nouvelle d'intérêt générale qu'on pourrait faire paraître dans la chronique de la paroisse, veuillez s'il vous plait signaler le numéro de téléphone suivant: HA 4-5244. Bienvenue à tous et merci pour votre collaboration.

Hockey

Avec le printemps qui s'en vient, la saison de hockey tire à sa fin. Voici les résultats de la dernière partie importante de la saison. Le vendredi 17 mars, Ste-Anne joua contre La Broquerie et gagna la série Midget avec un pointage de 5 à 2.

Félicitations et merci à tous les jeunes de la paroisse et des endroits environnants, qui ont participé aux différentes séries et ont rendu la saison intéressante pour les fervents du hockey.

Origine de la pomme McIntosh

OTTAWA — La plus fameuse des pommes canadiennes, la McIntosh rouge qui domine encore partout dans le pays, possède une histoire qui remonte à plus de 170 ans.

On doit l'apport de ce fruit remarquable à John McIntosh, loyaliste de l'Empire-Uni qui, après avoir quitté sa ferme dans la vallée de la Mohawk (Etat de New-York), vint s'établir à Dundela (Ontario), ainsi qu'à son fils, Allan, né en 1815 sur leur ferme du comté de Dundas.

C'est en 1796 que John McIntosh trouva quelques jeunes pommiers en défrichant sa propriété. Ces arbres, encore relativement petits, furent transplantés dans un enclos près de sa maison.

On ne sait pas exactement d'où venaient ces pommiers de la ferme McIntosh. Cependant, leurs fruits ressemblant jusqu'à un certain point à ceux de la variété Fameuse importée de la Normandie au Québec au XVIIe siècle, il y a lieu de croire que les arbres provenaient de pépins semés par quelque pionnier français.

Seuls quelques arbres survécurent. Parmi ceux-ci, toutefois, s'en trouvait un de qualité exceptionnelle qui devint le pommier souche de la variété McIntosh.

Ce n'est que peu après la naissance d'Allan, en 1815, que le père commença à exploiter sérieusement son verger. Il produisit des arbres qu'il plantait dans son verger ou vendait aux cultivateurs de la région. Lorsqu'Allan eut atteint cinq ans, son père avait déjà une pépinière assez prospère sur sa ferme.

Pourtant, de tous les arbres du verger des McIntosh, aucun ne pouvait égaler celui qu'on avait trouvé dans les broussailles. Il était devenu alors un centre d'attraction pour les cultivateurs de la région qui vantaient l'excellence de ses fruits, de ses rendements et de sa rusticité.

Le problème, qui ne fut résolu qu'en 1835, consistait à trouver un moyen de multiplier cet arbre pour le rendre disponible aux autres producteurs. La famille McIntosh savait bien qu'on pourrait y arriver par la greffe, mais elle ne savait pas comment procéder pour la réussir, et personne dans la région ne pouvait le leur enseigner. De plus, il n'existait pas alors d'écoles d'agriculture ni de ministères du gouvernement à qui ils auraient pu s'adresser pour en obtenir des renseignements.

Le père et le fils avaient déjà essayé de produire des pommiers en semant des pépins du McIntosh primitif mais, comme ils s'y attendaient, les fruits produits par les rejetons étaient de beaucoup inférieurs à ceux de l'arbre souche.

La découverte du petit pommier, en 1796, avait été un coup du hasard. La chance entra une autre fois en jeu lorsqu'au printemps de 1835 les McIntosh engagèrent un vagabond qui s'était arrêté à la ferme en quête d'ouvrage. Il venait des Etats-Unis, et, justement, il savait comment greffer les pommiers.

Lorsqu'il quitta la ferme, plus tard au cours de la même année, il avait appris à Allan à greffer.

Au cours de l'hiver 1835-1836, Allan et son père travaillèrent à greffer des scions ou des fouets de leur arbre précieux sur des pommetiers de deux ou trois ans. Ils les emballèrent ensuite dans du bran de scie et les entreposèrent dans la cave jusqu'au printemps, alors qu'ils en plantèrent plusieurs dans leur verger et offrirent les autres en vente.

Les années qui suivirent furent fort occupées pour la famille McIntosh à greffer des plants en hiver, à les planter au printemps et à s'occuper du verger durant la saison de végétation. Allan devint un voyageur assidu dans la région, y vendant des plants de McIntosh et enseignant aux cultivateurs l'art de greffer les pommiers.

Bien que la McIntosh n'ait joui que d'une réputation régionale durant quelque temps, sa renommée commença bientôt à s'étendre. Vers 1900, elle était déjà bien établie dans l'est du Canada et elle devint bientôt l'une des variétés les plus populaires de l'Amérique du Nord.

D'autres variétés ont fait leur apparition depuis cette date, mais la McIntosh est encore celle qui se cultive le plus dans le pays. Par exemple, elle a fourni un peu plus de 50 p. 100 des 21,435,000 boisseaux de pommes produites au Canada en 1965.

L'arbre primitif, un simple petit plant lorsqu'il fut découvert en 1796, a survécu au père et au fils McIntosh. John mourut en 1845, et Allan en 1899. L'arbre, enraciné à environ quinze pieds de la maison, fut sérieusement endommagé quand ce bâtiment fut rasé par le feu en 1893. Toutefois, les branches sur le côté le plus éloigné de l'incendie ont continué à porter fruits jusqu'en 1908 alors que le vieil arbre devenu célèbre finit par mourir.

En 1912, grâce à une souscription populaire, un monument de granit a été érigé sur la propriété des McIntosh en mémoire du père de cet arbre jusqu'ici sans égal au pays.



Ce monument de granit a été érigé en 1912, grâce à une souscription populaire, sur la propriété de John McIntosh à Dundela, Ontario, en souvenir de la pomme qui porte son nom et qui descend d'un jeune pommier trouvé en 1796 parmi les broussailles de sa terre, puis transplanté dans un enclos près de sa maison. Cet arbre célèbre mourut en 1908.

St-Georges

Réunion de la L.F.C.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu dans la salle McDougall le mercredi 15 mars. Trente-six membres étaient présents.

Après la prière récitée par l'aumônier, Mme P.-E. Bisson, remplaçant Mme Paul Boulet, souhaita la bienvenue, puis Mlle Yolande Fisette, secrétaire, lut les minutes et la correspondance. Mme Ludger Jubinville donna le rapport de la trésorière qui fut suivi des rapports des comités permanents.

Un comité fut choisi pour organiser la fête de Notre-Dame du Bon-Conseil le 26 avril. Ce comité comprend Mmes P.-E. Bisson, Claude Robert et Philippe Desautels. Il y eut ensuite discussion sur la Bible, sujet du cercle d'étude, qui eut lieu chez Mme Ernest Dupont, et par lequel nous avons appris bien des choses intéressantes. Le mot d'ordre choisi est "L'offrande du matin".

Il fut proposé que Mlles Yolande Fisette et Madeleine Bissonnette étudient la possibilité d'une Boite à chansons

Mme Georges Dupont fut l'heureuse gagnante de la boite-surprise.

Un café fut servi.

Un peu de culture et beaucoup de mémoire avec quelque hardiesse dans les opinions et contre les préjugés, font paraître l'esprit étendu.

Vauvenargues

— No 512 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1					■							
2						■						
3							■					
4								■				
5	■				■				■			
6		■								■		
7			■								■	
8				■								
9					■					■		
10						■						
11						■	■	■	■		■	
12												

HORIZONTALEMENT

1—Boutique de boucher. — Machine à river.
2—Difficile à conduire. — Petit livre.
3—Raillerie. — Mesura.
4—Rejetas les gaz de l'estomac. — En plante.
5—Saison. — Durillon. — Partisan.
6—Donner un coup de poignard. — En les.
7—Carte. — Gomme-résine.
8—Cheval de taille moyenne. — Sucèrent à la mamelle.
9—Bec de lampe. — D'être. — Deux.
10—Affection subite qui frappe comme un coup. — Rivière d'Amérique du Sud.
11—Ville d'Allemagne.
12—Nécessaires.

VERTICALEMENT

1—Grand lac. — Timbale de cavalerie.
2—Univers. — Objet de soin (plur).
3—Coups. — Animaux.
4—Toile pour les morts. — Fin, adroit.
5—Fabriqua. — Rongeur. — Dansant.
6—Nom des descendants d'Eaque.
7—Pronom. — Sorte de pièces de musique.
8—Aperçut. — Mettra les rênes à.
9—Cri des bacchantes. — Qui appartient à la campagne.
10—Evacua l'urine. — Moi. — Genre de liliacées à odeur très forte.
11—Genre de dicotylédones. — Maison d'oiseaux.
12—Action de faire administrer par l'Etat.

SOLUTION DU PROBLEME No 511

■ **Horizontalement:** 1. Tes — Crételer; 2. Aser — Anodine; 3. Rés — Titi — Sts; 4. Art — Ath: 5. Tiennes — Réas; 6. Anro — Usé — Tré; 7. Tec — Ire — Suer; 8. Ases — Osséine; 9. Sep — Es — In; 10. Ibn — Réal — Boa; 11. Coësres — Pond; 12. Instants — Tsé.

■ **Verticalement:** 1. Taratata — Ici; 2. Esérines — Bon; 3. Sesterce — Nés; 4 No — Ss — St; 5. Ton — Erra; 6. Rai — Européen; 7. Entasses — Est; 8. Toit — Sel; 9. Ed — Hr — Ses; 10. Lis — Etui — Bot; 11. Ent — Arénions; 12. Rés — Sérénade.

Somerset

Filles d'Isabelle

Comme projet du centenaire, les Filles d'Isabelle présenteront un défilé de modes anciennes et modernes le 18 avril prochain.

Des adultes de la localité présenteront au-delà de 75 costumes datant de 1867 à 1967, et dont plusieurs ont été confectionnés par les membres de notre cercle.

Comme la mode reflète l'époque du temps et que dans la collectivité qui sera présentée, les modes varieront de l'ère victorienne jusqu'à la mini-jupe de nos jours, une commentatrice fera l'histoire de chaque costume. Les toilettes pour la présentation de linge moderne seront fournies par le magasin Weicker, de Somerset.

De nombreux comités, dont Mme Aldéa Weicker fut nommée directrice, ont été formés pour assurer la réussite de ce projet: comité de réception, Mme Lorraine Girouard, présidente; comité de recherche, Mmes E. Atchinson et Aldéa Weicker; comité de publicité, Mmes Fleur-Ange Labossière et Margaret Lussier; comité de décoration, Mme Violet Foster; comité du goûter, Mme Irène Lussier.

Mme Lorenzo Girouard organise, pour cette occasion, une chorale composée des demoiselles des Filles d'Isabelle. Durant tout le défilé, une douce musique "en sourdine" sera exécutée par Mlle Estelle Boyer.

Nous comptons sur la présence de Filles d'Isabelle des différents Cercles du Manitoba, et nous lançons une invitation à toute la population de Somerset et des centres avoisinants. Ce sera un vrai régal artistique.

Bienvenue à tous à la salle communautaire de Somerset, à 8 h. p.m., le mardi 18 avril.

Comité de publicité

Chapelle catholique Sts-Gabriel et Marcien

Les villégiateurs de la région du Lac Falcon ont raison d'être satisfaits de leur paroisse et des bénéfices tant spirituels que matériels obtenus au cours de la saison 1966.

Selon le rapport paroissial, on signale une assistance à la messe de 8,309. Le nombre de communion fut de 2,625.

Ces chiffres se comparent favorablement à ceux des années 1965 et 1964, alors que l'assistance à la messe était de 8,673 et 9,530 respectivement et le nombre de communions de 2,628 et 2,012 respectivement.

Les montants perçus par les collections et les dons se sont aussi maintenus: 1966, $2,558.67; 1965, $2,576.07; 1964, $2,779.44.

On sait que la chapelle ouvre généralement ses portes vers la mi-mai pour les refermer au début d'octobre, afin d'accommoder tous les catholiques de la région.

Dunrea

Réunion oecuménique

Au cours de l'après-midi du dimanche 26 février, une seconde réunion de fidèles de différentes dénominations religieuses se tenait dans l'église unie de Ninette.

Plusieurs catholiques de cette localité, à l'invitation de M. l'abbé P.-A. Morand, curé, s'étaient joints au groupe pour offrir à Dieu, à l'unisson, leurs hommages respectueux et reconnaissants.

Le révérend Peter Brook lut l'acte de déclaration de foi, en anglais, et la Rév. Sr Marie-Aline, m.o., du couvent, le fit en français.

Le révérend Douglas Cossar récita le Credo, répété à l'unisson par l'assistance. M. Félix Fitzpatrick, maire, fit, en anglais, une lecture ayant trait à la conversion de saint Paul, puis l'invité d'honneur, M. l'abbé Morand, au milieu d'un silence complet, prononça une homélie de circonstance qui fut écoutée religieusement.

Au cours de cette cérémonie religieuse, des hymnes rendues avec harmonie agrémentèrent la réunion et, à l'issue, tous se séparèrent heureux du succès obtenu sons tout rapport.

Partie de cartes et bingo

Le dimanche soir 12 mars, le premier groupe, comprenant la moitié de la paroisse, donnait sa veillée de cartes au profit des organisations paroissiales, très actives cette année. Il y eut 21 tables de joueurs de whist et les vainqueurs furent Mmes Edmond Beaupré et Paul Toutant, MM. Georges Bessant et John Spurrill.

De nombreuses personnes entourèrent ensuite les tables pour le bingo. Les heureux du sort furent Mmes Arthur Boulet, Richard Rondeau, N. Boulet, Joseph Boulet, J. Toylipski et Jos. Souyri, MM. Arthur Boulet, Roger Boulet, de Baldur, Arthur Paradis et Jos. Souyri. Pour la carte toute remplie, Mme P. Wanlin, de Baldur, gagna le $5.00.

Deux bouteilles d'eau de Cologne, vendus avec cartes à jour, échurent à MM. Laurent Claeys, de Killarney, et Eddy Spurrill, de cette localité. Mme André Gagnon, de Baldur, eut l'heureuse surprise de gagner une jolie lampe à tige, prix de la loterie. Son bonheur faisait plaisir à voir. Une grosse boite d'épiceries, chaudement contestée, aux dés, fut finalement enlevée par M. Paul Boulet après bien des énervements de part et d'autres.

Un copieux goûter fut ensuite servi et dégusté avec appétit dans une atmosphère des plus gaies et amicales.

Merci sincère à ceux et celles, surtout les amis de Baldur, qui sont venus assister à cette veillée, contribuant à en faire un réel succès.

Çà et là

M. le Curé recevait ces jours derniers la visite de son frère, M. l'abbé Edouard Morand, accompagné d'un jeune ami, de St-Charles.

Tous souhaitent d'heureuses vacances à Mme Frank Spurrill, qui est allée visiter ses deux soeurs, à Saskatoon, pour se rendre ensuite à Melville, chez M. et Mme Bazin, où son époux ira la rejoindre. Ils reviendront au foyer après Pâques.

M. Lionel Aquin, de St-Charles, accompagné de plusieurs de ses enfants, est venu faire une courte randonnée dans cette localité, en fin de semaine du 11 mars.

M. Allyre Bernard est allé, récemment, passer quelques jours en ville où le jeu de quilles l'attire beaucoup.

Tous les amis de M. Martial Lussier se réjouissent de le voir revenu à son foyer et en bonne voie de rétablissement après avoir été hospitalisé pendant plusieurs semaines à Killarney. Mme J. Gagnon est aussi revenue après quelques jours passés en ce même endroit.

Mme Armand Beauchemin est hospitalisée à St-Boniface, et tous offrent à Dieu de ferventes prières afin qu'elle revienne à la santé et surmonte cette dernière épreuve.

La petite correspondante de Dunrea dut, elle aussi, payer son tribut en subissant une opération à l'oeil gauche; donc, impossible de faire des clins d'oeil pour quelque temps. Mais vraiment, ce fut une heureuse expérience et elle tient à remercier bien cordialement tous les parents et amis qui lui ont fait parvenir leurs bons souhaits et gâteries, ou l'ont visitée pendant son séjour à l'hôpital de la Miséricorde. Merci aussi au personnel de l'hôpital qui fut merveilleux.

Le devoir n'est pas de donner, mais de faire du bien en donnant et de faire en donnant le plus de bien possible.

Maurice Deslandres

• • •

La charité fait effort pour comprendre les autres, pour se placer à leur point de vue, pour parler leur langage.

Yves Le Querdec

St-Norbert

Réunion de la L.F.C.

A la dernière assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques du 15 mars, les dames eurent la joie d'écouter un missionnaire leur parler sur les missions d'Afrique.

Le R. P. Camil Dufort, P.B., fut présenté par Mme A. Roy. Natif de St-Norbert, le Père Dufort, fils de Mme B. Dufort, se dévoua aux missions du Ghana pendant 6 ans. Sa causerie traita du "Rôle de la femme en Afrique".

L'éducation des enfants est confiée presque entièrement à la femme. La maman africaine inculque à ses jeunes enfants le sens d'un respect profond envers les adultes. Les enfants africains sont d'une politesse exquise, de dire le Père Dufort. Ils apprennent très tôt à partager. Vous verrez par exemple, dit-il, une famille se priver de nourriture afin de mieux recevoir un membre de la famille après une absence prolongée, ou pour mieux recevoir des visiteurs. La femme africaine veut la sécurité. Elle aime que ses enfants soient bien nourris. La femme a un petit rôle à jouer dans la vie publique. Elle est parfois consultée. Elle fait un peu de commerce en vendant des produits alimentaires au marché.

La femme a encore beaucoup à apprendre dans le domaine d'hygiène, d'art culinaire, couture, etc. Pour l'avenir, nous dit le Père, il faudrait qu'elles aient une éducation plus saine. Il ne faudrait pas que les Africains deviennent matérialistes à cause de leur instruction. Avec l'aide de mouvements spécialisés, les missionnaires pourront mieux accomplir leur tâche. La conversion de l'Afrique se fera par les Africaines. Priez pour les Africaines et leurs missionnaires, de conclure le Père Dufort.

M. l'abbé L. Couture remercia le Père pour son récit qui fut des plus intéressants.

Projet du centenaire

Sous l'initiative et l'enthousiasme de la présidente, Mme R. Provost, la Ligue de St-Norbert projette pour 1967 un livre de recettes centenaire. Les membres ont besoin de la coopération des femmes. Veuillez, s'il vous plait, envoyer vos bonnes recettes à Mme E. Vouriot.

Mme A. Bourgeois, du comité de recrutement, fit remarquer que la contribution pour être membre serait de $1.50 à partir du mois d'avril.

L'aumônier lança un appel aux femmes de bonne volonté (et remplies de générosité) qui aimeraient s'occuper du mouvement des Jeannettes et des Louveteaux. Ce message ne s'adresse pas seulement aux membres de la Ligue, mais à toutes les mamans qui sont intéressées à la formation de leurs enfants.

Ste-Elisabeth

Félicitations à Monique Alarie qui a terminé son cours de coiffeuse et qui prendra possession du salon de beauté "Mariette", à St-Pierre, le 27 mars.

MM. et Mmes Lucien Curé, de St-Pierre, et Ovila Collette, de Ste-Elisabeth, sont les heureux grands-parents d'un fils né à M. et Mme Ovila-Normand Collette (Thérèse Curé), de Cochenour, Ont.

AU MANITOBA

Ste-Amélie

Çà et là

Sincères condoléances à M. et Mme Laurus Finney à l'occasion du décès de leur soeur et belle-soeur, Mme T. Sigurdson, survenu le 4 mars à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac. Le service eut lieu le jeudi 9 mars.

Sincères condoléances aussi à M. et Mme Alex. Fayant et à leur famille à l'occasion du décès de M. Pierre Fayant, le 11 mars, à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac. Le service eut lieu le mercredi 15 mars en l'église de cet endroit.

M. et Mme Martin Nordstrom, de Dryden, Ont., sont venus assister aux funérailles de leur grand-père, M. P. Fayant. Ils ont passé une couple de jours chez M. et Mme Alex. Fayant et visitèrent M. et Mme L. Soucy.

Mme Norman Dupas, de Churchill, a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme J. L. Corbel, durant la première semaine de mars.

M. et Mme E. Denis, accompagnés de M. J.-R. Pinette, ont passé quatre jours à St-Boniface et Winnipeg, dernièrement.

Le dimanche 12 mars, à 8 h. p.m., dans la salle de récréation du presbytère, eut lieu un bingo organisé par la Ligue des Femmes Catholiques, dont les recettes serviront à l'achat de cadeaux pour les personnes confinées au logis. Mme Adrienne Vandenbosch était en charge de cette soirée qui fut un succès et qui se termina par un goûter et l'exécution de chansons par le Club des jeunes.

EN SASKATCHEWAN

Ferland

Çà et là

M. et Mme Robert Chabot ont passé une semaine à Estevan où ils ont suivi un cours d'horticulture.

Le mardi 14 mars, M. et Mme Aimé Fournier partaient pour un voyage à Walnut Creek, Cal., et rencontreront leurs parents, M. et Mme Antonio Fournier et Charles Fournier, chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Duncan MacInnes, où ils passeront la fête de Pâques.

M. et Mme Rosaire Chabot sont allés à Gravelbourg et Assiniboia pour affaires et ont rendu une courte visite à M. et Mme Antonio Chabot.

M. l'abbé Roger Ducharme, curé, a assisté à des assemblées à Gravelbourg.

Tous sont heureux du retour de Mme Oliva Boutin, qui fit un séjour de deux semaines à l'hôpital d'Assiniboia.

M. et Mme Médelger Chabot ont assisté au festival de Laflèche où Paulette Chabot, qui prenait part aux finales, s'est mérité une bourse de $25.00. Cette dernière, ainsi que Michelle Chabot et Rita Beaudoin, font partie de la chorale Thévenet qui prendra part au festival provincial à Yorkton, le 9 juin prochain.

M. l'abbé Lucien Poulin, de Lisieux, a rendu visite à M. et Mme Lucien Beaudoin.

Debden

Çà et là

Mme Achille Grenier, de Marcelin, a visité ses gendres et filles, MM. et Mmes Réal Bélair et Sylva Bisson.

Mme Philippe Lepage a eu la visite de M. et Mme Zénon Pelletier et leurs deux enfants, de St-Denis, ainsi que celle de Mlle Estelle Leblanc et de son frère, Daniel, de Prince-Albert.

M. et Mme Emile Cyr, de Dawson Creek, C.-B., ont passé quelques jours de vacances chez M. Emilien Cyr.

A l'occasion de la mort de M. Willie Couture, son frère, Léo, est allé à Duncan, C.-B.

M. Hubert Babin est de retour chez lui après un court séjour à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert. Mme Adéodat Lepage est actuellement au même hôpital.

Le dimanche 5 mars eut lieu, en la salle paroissiale, un bingo organisé par les Chevaliers de Colomb, afin de venir en aide à la mission indienne de White Fish déservie par le R. P. Armand Rodrigue, O.M.I. Les récettes furent de $418.00.

Vanguard

Décès de M. P. Hornung

Le 13 mars, la paroisse de Vanguard était consternée en apprenant la mort de M. Peter Hornung, qui, le jour précédent, avait assisté à la messe dominicale et reçut la sainte communion comme d'habitude. Le lundi, à 6 h. a.m., il s'éteignait doucement à l'âge de 75 ans.

La dépouille mortelle fut exposée à l'église le mardi soir pour la récitation de prières. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé B. Adée le mercredi 14 mars, à 10 h. Une foule nombreuse de parents et d'amis sont venus rendre un dernier hommage au défunt. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Mount Pleasant Park à Swift Current.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Sophie; deux fils, Peter, de Regina, et Albert, de Vanguard; trois filles, Mmes Marie Christie, Ann Mitchell et Marge Orr, toutes trois de Vancouver; seize petits-enfants et deux arrière-petits-enfants; trois frères et une soeur. Un fils, Frank, le précéda dans la tombe en 1963.

Fervent catholique et bon citoyen, M. Peter Hornung laisse par sa mort un grand vide dans la paroisse, où il jouissait de l'estime et du respect de tous.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Raillez, si vous avez le don des grâces légères et le secret de toutes les délicatesses. Si vous n'avez ni ce don ni ce secret, faites des compliments; le genre admet la médiocrité.

Cte de Belvèze

Jubilé d'or du co uvent de Laflèche

LAFLECHE — Les paroissiens, désireux de témoigner à cette occasion leur reconnaissance aux religieuses, s'étaient organisés pour célébrer dignement le cinquantenaire du couvent. Cette fête très bien réussie eut lieu il y a déjà quelque temps, mais grâce à la Rév. Sr Gabrielle-Marie, d'Aubigny, Manitoba, il est possible d'en donner maintenant un compte rendu.

Les Filles de la Croix étaient arrivés dans la jeune paroisse de Laflèche à la demande de M. l'abbé E. Dubois, premier curé, qui voulut d'abord assurer l'éducation chrétienne des enfants avant même d'avoir pour lui un presbytère et une église convenables.

Les travaux de construction du couvent commencèrent le 2 juillet 1916 et, au mois de novembre, les Soeurs pouvaient s'installer dans la partie qui était achevée. Au printemps suivant, Mgr Mathieu, archevêque de Regina, vint bénir le nouvel édifice.

L'école qui comptait deux classes au début fit de rapides progrès. On ouvrit un pensionnat qui devint de plus en plus florissant, si bien qu'après peu d'années, un agrandissement s'imposa.

La supérieure générale, qui, dans le même temps des célébrations, se trouvait à faire la visite de ses maisons du Canada, arriva à Laflèche avec la supérieure provinciale et un bon nombre de Soeurs ayant déjà séjourné dans la paroisse; elles avaient été invitées, ainsi que les Filles de la Croix, originaires de Laflèche, dont 8 sur 16 purent répondre à l'invitation.

Le dimanche de cette semaine de célébrations, une messe fut concélébrée en l'église paroissiale par Son Exc. Mgr W. E. Doyle, évêque de Nelson, C.-B., et originaire de Laflèche, et deux anciens élèves, le R. P. G. Nogue, O.M.I., et M. l'abbé M. Minne. Ces deux derniers donnèrent aussi les sermons de circonstance.

A 1 h. 30 p.m., il y eut visite du couvent par les anciens et anciennes élèves. Beaucoup d'entre eux n'étaient jamais revenus depuis leur sortie de l'école; quelle joie ils manifestèrent de revoir leur Alma Mater, de rencontrer quelques-unes de leurs anciennes maîtresses et bon nombre de leurs condisciples. Les visiteurs se succédèrent jusqu'à 5 h. p.m. alors qu'un souper, présidé par Mgr Doyle, fut servi à la salle paroissiale jusqu'à 7 h.

A 8 h., c'est le clou de la journée; grande réunion de famille à la salle de la Légion. Plusieurs adresses de félicitations furent présentées aux religieuses, dont une par le maire de Laflèche, M. J. Charlebois, une par le curé de la paroisse, M. l'abbé A. Moquin, une par le pasteur de l'Eglise unie, le révérend Watkinson, une au nom du Département d'éducation, etc. La Rév. Sr Hélène-St-Joseph fut très applaudie lorsqu'elle apparut sur la scène revêtue de l'ancien costume; ayant enseigné 26 ans dans les grades supérieurs, son souvenir reste très vivant et ses anciens élèves jouissent bien de l'entendre faire l'appel nominal comme autrefois.

Un autre numéro très intéressant au programme fut la présentation des anciens qui, ayant quitté la paroisse depuis plus ou moins longtemps, ont tenu à venir célébrer cette fête. Plusieurs sont venus d'Edmonton, de Californie et de New York. On fit alors remarquer que la Supérieure générale présente à cette soirée est venue de France. Celle-ci se lève et salue amicalement, charmée de voir les paroissiens si bien disposés envers leurs religieuses. Entretemps, des télégrammes de félicitations sont reçus et lus à l'auditoire. L'un des plus appréciés est celui du R. P. G. Kuckartz, O.M.I., premier élève devenu prêtre et récemment parti à Rome, ayant été nommé assistant du Supérieur général.

Cette soirée se termina par la projection d'anciennes photographies qui rappelèrent à tous des souvenirs d'antan et l'on se sépara avec la joie d'avoir témoigné aux religieuses la reconnaissance due à leurs 50 années de dévouement. De leur côté, celles-ci furent très touchées de ces manifestations si sincères et remercient tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête et qui n'ont pas de désir plus cher que de continuer l'oeuvre si bien commencée dans cette belle paroisse de Laflèche.

Chronique de CFRG

Nous attirons l'attention de nos auditeurs sur le nouveau changement d'horaire qui prendra cours le 30 avril. Malheureusement, il nous est impossible de donner, actuellement, les précisions indispensables. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de vous prévenir, car nous ne possédons aucun detail à son sujet. Que nos auditeurs soient tranquilles, il ne s'agit pas de "Poisson d'avril". Ces changements d'horaires nous donnent assez la "poisse" de ne pouvoir vous prévenir à temps.

Dès que la possibilité nous sera donnée, nous publierons le nouvel horaire dans La Liberté et le Patriote que vous nous ferez l'insigne honneur de bien vouloir consulter. Nous vous communiquerons également ces changements par la voie des ondes. Sachez que tout sera mis en oeuvre pour vous renseigner le plus tôt possible. Nous savons que ces changements sont toujours désagréables pour vous, et pour nous cela représente un beau "casse-tête", mais enfin, comparé à la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, c'est une bagatelle, n'en parlons plus, et Joyeuses Pâques.

• • •

Le dimanche 5 mars, nous avons eu le plaisir d'entendre à l'émission "Sur Quatre Roues" notre ancienne camarade de travaille, Louise Delisle. Louise présentait la partie de cette émission venant de Toronto. Depuis qu'elle nous a quittés, Louise est à Radio-Canada Toronto. Bravo.

Ça y est, le sort en est jeté. Jean-Marc Rancourt a donné sa démission et renre à Montréal au cours du mois prochain. J'aurai l'occasion de vous reparler de ce "Phénomène" dans une prochaine chronique.

René Lecavalier, dont je vous parlais la semaine dernière, s'est fait des "émules" à CFRG. L'occasion fut, les joutes de hockey entre les "Cyclones de G'Bourg et les New-Mooners d'Assiniboia. Ces joutes furent diffusées par ces deux "émules" Benoit Pariseau et évidemment Jean-Marc. Comme première expérience ce fut TRES BIEN. Il est bon de faire "école", car la valeur n'attend pas le nombre des années. Les reportages furent sensationnels et, épiques comme les joutes.

Nos deux reporters se surpassèrent. Mais après la dernière joute qui terminait le tournoi, l'un d'eux (de nos deux reporters) alla un peu trop loin. Un peu trop de dépassement dans le culte de Bacchus. Le lendemain, ce garnement faisait triste figure. Ah! ces lendemains de la veille! A moi les murs, la terre m'abandone!

M. M.

Gravelbourg

Mariage Legien-Ross

Le vendredi 10 mars, M. l'abbé Fernand Ducharme bénissait le mariage de Mlle Lila Ross, fille de M. et Mme Ernest Ross, à M. Dieter Legien, fils de M. Walter Legien, de Regina.

La mariée, au bras de son père, portait une robe courte de velours blanc et un voile court retenu par une boucle de velours. Son bouquet se composait de roses rouges. Les demoiselles d'honneur, Mlles Colette Bouvier, cousine de la mariée, et Ursula Legien, soeur du marié, portaient des robes courtes de velours vert foncé. Leurs bouquets comprenaient des oeillets jaunes et blancs. Elles étaient accompagnées de MM. Donald Allard, cousin de la mariée, et Clement Boehm, de Regina. MM. Joseph Ross et Ewald Paul agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée revêtait un deux-pièces vert pâle de laine et terylene et accessoires beiges. Son bouquet de corsage se composait de roses. La belle-mère du marié avait choisi une robe de brocart turquoise avec accessoires beiges et des oeillets comme bouquet de corsage.

La réception, suivie d'une soirée dansante, eut lieu à la salle de la Légion, pour 75 invités. M. Emery Allard était maître de cérémonies et M. Donald Allard proposa le toast à la mariée.

Pour le voyage de noces à Calgary, Banff et en Colombie-Britannique, la mariée portait un costume en tweed de laine de couleur citrouille et accessoires bleu foncé. A leur retour, M. et Mme Dieter Legien demeureront à Regina.

Willow-Bunch

Çà et là

Le 7 mars, Mme Eugène Lespérance, accompagnée de sa soeur, Mme Albert St-Yves, a conduit son mari à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina pour traitements médicaux.

M. et Mme Dollard Piché eurent la visite de leur fils, Gérald, et de sa fiancée, de Radville, ainsi que des parents de cette dernière, M. et Mme Hozer, de Gladmar.

Quelques élèves de l'école locale prirent part au festival de musique qui eut lieu à Assiniboia du 7 au 9 mars. Félicitations à ces élèves.

Une équipe de forage est arrivée sur le terrain de M. Arthur Crawford

M. l'abbé Louis Bédard, natif du Manitoba et missionnaire au Pérou depuis six ans, est venu visiter sa soeur religieuse, la Rév. Sr André-St-Louis, ainsi que son confrère du collège, M. l'abbé A. Chabot.

MM. et Mmes Rosaire, Edmond et Médelger Chabot étaient en visite au presbytère, dernièrement.

Mme Léo Roy est revenue, le 2 mars, de son séjour en Ontario et au Québec où elle visita ses fils et leurs familles.

MM. Georges Mondor et Victor Lemieux, de Regina, vinrent passer la fin de semaine à Willow-Bunch.

Décès

M. Arthur Gaudry est décédé subitement le lundi 13 mars. Les funérailles eurent lieu le vendredi 17 mars, à 10 h. a.m. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Montmartre

Partie de cartes

Le dimanche 12 mars eut lieu, au sous-sol de l'église paroissiale, la partie de cartes annuelle des Dames de l'Autel.

Malgré une température inclémente, il y eut bonne assistance et tous s'amusèrent au jeu de whist. Suivit un programme varié comprenant chants, musique et pièce. Mmes René Giroux, Amable Coupal, Wilfrid Coupal, Damien Perron et Marcel Ferraton exécutèrent de très beaux chants français, accompagnées à l'accordéon par Mme Luc Perron. La jeune Rose Baril rendit deux chansons que tous apprécièrent. Mme Luc Perron fit entendre deux morceaux d'accordéon.

Un groupe de jeunes de 10 ans et moins: Claire Ferraton, Nicole Thouvenin, Lionel Préfontaine, Denis Bachelu et Denis Fournier, présentèrent une pièce en trois actes (de leur propre composition) intitulée "Nos ancêtres". Le tout fut très bien rendu et tous méritent des félicitations.

Après le programme, un goûter fut servi, puis il y eut distribution des prix de cartes aux gagnants suivants: 1er prix des dames, Mme A. Deguire, 2e, Mlle Lynn Deringer, et consolation, Mlle Annette Caron; 1er prix des hommes, M. Gordon Bieber, 2e, M. Michael Longul, et consolation, M. Emile Giroux.

Les Dames de l'Autel remercient sincèrement tous ceux qui contribuèrent à faire de cette soirée un grand succès.

L'on se repent rarement de parler peu, très souvent de trop parler; maxime usée et triviale que tout le monde sait et que tout le monde ne pratique pas.

La Bruyère

Saint-Front

Çà et là

M. et Mme Paul Fortin, ainsi que Mlle Céline Plamondon, MM. Raymond Plamondon et Philippe Fortin, visitèrent, le 27 février, M. et Mme Howard Schemenauer et leurs deux enfants, de Lake Lenore.

Le 28 février, MM. Paul Fortin, Raymond Plamondon et Philippe Fortin se rendirent à Bankend où ils visitèrent M. et Mme Dwight Sabistin et leurs deux fillettes. M. P. Fortin demeura chez sa soeur, Mme Sabistin, jusqu'au samedi, lorsque ces derniers le ramenèrent à St-Front afin qu'il ait le temps de se préparer à son départ pour Alberni, C.-B., où il se rendra en compagnie de M. R. Plamondon.

M. Lionel Dufault visita, le 26 février, son cousin, le R. P. Norbert Dufault, O.M.I., missionnaire dans le nord, qui était patient à l'hôpital Université de Saskatoon.

M. et Mme Verle Tarasoff, de Quill Lake, partirent le 3 mars afin d'assister au mariage de M. Douglas Tarasoff, à Snow Lake. Durant leur absence, leur jeune fills, Darren, fut confié au soin de Mme Andréa Quessy, de St-Front, tante de l'enfant.

M. Jos. Basset, de Peterson, conduisit, le 6 mars, son père, M. Henri Basset, à St-Front pour une visite de deux semaines chez les familles Germain et Gérard Hurion, Paul Dubreuil et Jos.-J. Basset.

Trente-deux élèves de l'école de Périgord partirent le 3 mars, dans un autobus d'école conduit par M. Armand Moyen, pour un voyage instructif à Regina. Les élèves étaient accompagnés de la Rév. Sr Hélène-Marie et de M. Aurèle Dufault, de St-Front, et de la Rév. Sr Gérard-Marie, de Périgord.

Le 2 mars, M. et Mme Henri Quessy, de Saskatoon, passèrent à St-Front pour rendre visite à M. et Mme Laurent Plamondon et Mme Bertha Quessy avant de continuer leur route vers Washington, E.-U., où ils passeront six semaines chez leurs fille et gendre, M. et Mme James White.

M. Michael Kuc a accompagné, le 8 mars, sa mère, Mme Sannie Kuc, à Vancouver, C.-B.

M. Auguste Syrene, membre de la Ligue de Hockey de Quill Lake, passa la fin de semaine du 4 mars à Snow Lake, Man., où il joua dans deux parties de hockey.

MM. Paul Fortin et André Strat assistèrent, le 6 mars, à un congrès des Caisses populaires tenu à Saskatoon. Ils en profitèrent pour rendre visite à MM. et Mmes Marius Syrenne et Gilles Chiasson.

M. et Mme Aurèle Dufault et leur bébé, Gérard, passèrent la fin de semaine du 11 mars chez M. et Mme Johnny Shearer, à Mistatim, et rencontrèrent leur nouvelle nièce et filleule, Bernadette-Colette, née le 24 février.

M. Eugène Dubreuil et Mlle Darryle Dubreuil, tous deux de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 4 mars chez leurs parents, M. et Mme Paul Dubreuil.

Félicitations à Mmes Yvonne Plamondon, Yvette Strat, Alice Prévost et Doris Brooks, qui remportèrent le quatrième de la 2e compétition au bonspiel des dames, à Rose Valley.

La Grande-Bretagne adopte le système decimal pour la monnaie

LONDRES — Le système monétaire — livre, shilling, penny — que la Grande-Bretagne utilise depuis de nombreux siècles va céder le pas à un système plus moderne.

Au mois de mars 1966, le chancelier l'Echiquier a annoncé à la chambre des Communes la décision historique prise par le gouvernement d'adopter le système décimal en février 1971. Le lundi 12 décembre, le gouvernement a présenté au Parlement des détails du projet consignés dans un Livre blanc.

Ce document fait remarquer que de plus en plus la nécessité d'un changement s'est fait sentir. Bientôt la Grande-Bretagne sera un des rares grands pays du monde à ne pas avoir encore adopté le système décimal pour sa monnaie.

L'Australie vient de l'adopter en février; la Nouvelle-Zélande le fera en juillet 1967. En Grande-Bretagne les milieux industriels et commerciaux souhaitent de plus en plus que le système actuel soit changé.

Avantages progressifs

Depuis longtemps déjà on s'est rendu compte des avantages du système décimal monétaire. Il simplifie énormément les comptes et les rend plus rapides. En simplifiant de même les méthodes d'enseignement dans les écoles, il représentera un appréciable gain de temps pour les professeurs.

Il facilitera aussi les calculs mentaux ou les comptes écrits dans les bureaux, les banques etc. Pour ce qui est du travail de bureau, on a calculé que les frais occasionnés par ce changement seraient récupérés en un an environ par les économies qui en résulteront.

Bien des avantages de ce système ne se feront sentir que progressivement. Comme cela se produit pour les innovations techniques ou pour les autres améliorations de la productivité, ceux-ci s'infiltreront dans l'économie — et il ne sera pas toujours facile de les identifier malgré leur grande importance du point de vue pratique.

Le Livre blanc montre que l'expérience de l'Afrique du Sud prouvait les avantages du système décimal dans la pratique. Quant au rapport du Comité australien du système monétaire décimal., il met en relief que moins de cinq mois après l'adoption de ce système, de nombreux organismes affirment déjà en ressentir les bienfaits.

La livre: un symbol

On a bien accueilli dans l'ensemble en Grande-Bretagne la décision d'adopter le système décimal et on a créé un Comité du système monétaire décimal pour diriger et coordonner les préparatifs nécessaires au changement. Mais le système décimal particulier chosi par le gouvernement n'est pas sans soulever des controverses.

Il s'agit du système de 100 nouveaux pennies par livre préconisé à la majorité par le comité d'enquête (le comité Halsbury) qui s'est penché sur la question il y a quelques années (la minorité était favorable au système 10 shillings = 100 nouveaux pennies).

La livre restera donc l'unité monétaire et sera divisée en cent "nouveaux pennies". Chacun de ces pennies vaudra 2.4 pennies actuels et il faudra donc un nouveau demi-penny.

Le système de cent nouveaux pennies pour 10 shillings a un gros avantage: il évite cette division gênante de la plus petite pièce de monnaie. Mais le gouvernement estime décisifs les avantages pratiques de conserver la livre.

Cela épargne la difficulté de trouver un nouveau nom à l'unité monétaire. Il ne sera pas nécessaire non plus de modifier la masse des statistiques et de rapports financiers exprimés en livres.

La livre, en outre, est une monnaie internationale utilisée pour les échanges commerciaux par une grande partie du monde; elle sert aussi de réserve. C'est un symbole connu dans tous les centres de commerce.

L'avantage d'une unité monétaire "lourde"

Par dessus tout, le gouvernement estime qu'il y a plusieurs avantages à avoir une unité monétaire "lourde" — c'est-à-dire dont la valeur est relativement élevée — dans une économie moderne où tant de transactions financières importantes sont exprimées presque uniquement en unités monétaires.

Le Livre blanc reconnait que d'autres pays industrialisés ont des unités monétaires de valeur moindre. Mais si ces pays devaient adopter un nouveau système, il est peu probable qu'ils choisiraient délibérément une unité monétaire "légère".

De plus, le document envisage la possibilité dans l'avenir de supprimer le nouveau demi-penny si la prospérité augmente.

Etant donné la baisse inévitable de la valeur des unités monétaires il faudrait, aux yeux du gouvernement, des raisons puissantes pour choisir une unité dont la valeur serait la moitié de celle de la livre actuelle.

Une telle mesure semblerait aller à l'encontre de la logique de l'histoire.

Ce n'est pas un grand avantage d'avoir l'esprit vif, si on ne l'a juste. La perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée.

Vauvenargues

LE SAVIEZ-VOUS ?

68

TROMPÉ PAR LE BOURDONNEMENT DES CÂBLES, UN OURS DE CALIFORNIE GRIMPA EN HAUT DE 30 POTEAUX TÉLÉGRAPHIQUES AVANT D'ADMETTRE QUE LE BRUIT N'AVAIT RIEN À VOIR AVEC MIEL OU ABEILLES !

MILON DE CROTONE FUT LE PLUS FAMEUX ATHLÈTE DE L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE, VAINQUEUR DES JEUX OLYMPIQUES DE 532 À 516 AV. J.C. ON RACONTE QU'IL POUVAIT TRAVERSER L'ARÈNE EN PORTANT UN BOEUF DE 4 ANS, [illegible] DANS SA MAIN. L'ATHLÈTE POURTANT ÉTAIT SI MAÎTRE DE SA FORCE QUE LA POMME N'ÉTAIT MÊME PAS ABÎMÉE. [illegible] SA STATUE DE BRONZE ET IL BRISAIT UNE CORDE SERRÉE AUTOUR DE SON FRONT PAR SIMPLE GONFLEMENT DE MUSCLES. IL MOURUT EN TENTANT DE FENDRE AVEC SES MAINS UN ARBRE QUI L'EMPRISONNA ET SE REFERMA SUR LUI.

SI L'ON POSE SUR UN BLOC DE GLACE UN FIL AYANT UN POIDS À CHAQUE BOUT, LA GLACE CHAUFFERA TANT SOUS LA PRESSION DU FIL QUE CE DERNIER S'ENFONCERA DANS LE BLOC MAIS, SANS LE COUPER EN DEUX CAR, APRÈS LE PASSAGE DU FIL LES DEUX MORCEAUX, GELANT À NOUVEAU, SE RESSOUDENT.

CHAQUE ANNÉE, EN MÉMOIRE DES 1513 PERSONNES AYANT PÉRI LORS DU NAUFRAGE DU "TITANIC", L'ÉQUIPAGE D'UN COTRE DE LA PATROUILLE INTERNATIONALE DES GLACES SALUE DU CANON L'ENDROIT OÙ LE NAVIRE HEURTA UN ICEBERG, LE 15 AOÛT 1912.

1967 une pause dans l'histoire

Expo à Calgary Quel personnage!

Le Comité du Centenaire de Calgary monte une exposition dans l'une des remorques de la Caravane qui doit visiter cette ville de l'Ouest, au printemps, et parmi les sujets mis en lumière il en est un si amusant qu'il faut vous le décrire.

Au cas où vous ne le sauriez pas, les Caravanes se composent de huit remorques-exposition et de quelques autres véhicules dont un est mis au service du comité local et de ses projets individuels.

Or, Calgary a décidé d'accorder une section importante de son exposition à Bob Edwards, rédacteur de l'hebdomadaire "Calgary Eye Opener" et décédé peu après 1920. Un homme déterminé, dont l'humour à rebours a fait enrager les autorités de son temps et qui s'est mis presque tout le monde à dos.

M. Edwards lança son journal en 1902. Court, toujours coiffé d'un chapeau rond, ce rédacteur passait une bonne partie de son temps libre au bar Astoria et semblait dépourvu, apparemment, de tout moyen de subsistance. Il prenait des notes pour son journal sur le dos d'anciennes enveloppes et tenait ses comptes dans ses poches. "On a tous un oiseau préféré", disait-il. "Le mien c'est une chauve-souris".

Un jour, le représentant d'un fabricant de phonographes vint à High River et offrit un appareil à l'église méthodiste. Bob et ses amis entrainèrent le représentant au bar avec la ferme intention de le mettre en goguette... pour employer un euphémisme, tandis qu'ils changeraient les étiquettes des disques. Ainsi, le lendemain, à l'église, les paroissiens n'en crurent pas leurs oreilles quand le phonographe entonna non l'hymne pieux annoncé, mais une chanson de guinguette d'un cru bien indigne des lieux.

Les autorités de l'église décidèrent de discontinuer leurs annonces dans le "Eye Opener"... et Bob riposta en disant que tout était très bien, puisque, d'ailleurs, ces annonces n'étaient jamais payées.

Bob employait un certain nombre de personnages fictifs, dont l'un se nommait Hank Borden, un célèbre voleur de chevaux. Il annonça sa pendaison à Lethbridge. La semaine suivante, il fit paraitre un entrefilet: "Hank Borden, qui fut pendu à Lethbridge la semaine dernière, espère qu'on ne le confondra pas avec sir Robert Borden du même nom".

Un autre entrefilet du journal: "Le conseil municipal a étudié la question de la dimension du cimetière local et s'est prononcé en faveur de 10 acres, cinq pour chacun des deux médecins de la place".

En 1903, Bob Edwards prit ses claques et déménagea à Calgary où il installa son journal, dans un deuxième étage, au-dessus du magasin de la régie des alcools. Il fut bientôt en guerre contre tout le monde. "Un homme d'Etat est un politicien mort; il nous faut plus d'hommes d'Etat", écrivit-il. Il s'attaqua aux agents d'immeubles qu'il menaça d'exposer publiquement. Il réussit ainsi à récupérer l'argent d'une serveuse qui avait été l'une de leurs victimes.

Bob eut des accrochages avec les Postes en raison de l'irrégularité de ses parutions. A la suite d'une parution manquée, il publia une caricature de lui-même avec la légende suivante: "Voici pourquoi notre journal n'est pas publié régulièrement". Le dessin représentait un "lendemain de veille et de trop amples libations".

Toujours à la recherche d'une victime, Bob s'en prit au CPR et à son avocat, en particulier, l'ancien premier ministre R. B. Bennett. Il publia plusieurs photos d'accidents ferroviaires, avec légende: "Déraillement du CPR". M. Bennett réagit tel que Bob s'y attendait: il le menaça de poursuite légale. Le rédacteur se reprit dans l'édition suivante et publia en première page cinq photos de déraillements, toutes accompagnées de la même légende "Déraillement du CPR", et une sixième photo, celle-ci d'un Bennett bien engoncé dans son collet et portant un pince-nez. La légende se lisait ainsi: "Un autre déraillement du CPR".

L'exposition rappelant ses frasques se compose d'une série de caricatures qui amuseront bien les anciens de Calgary... qu'il a fait rire ou grincer des dents.

Bellegarde

In Memoriam

Pour honorer la mémoire du regretté Gouverneur du Canada, le Général Georges Vanier, et pour rendre hommage à ce grand homme d'Etat, distingué militaire et chef scout du Canada, les membres de la Légion de Redvers, Storthoaks, Antler et Bellegarde, en Saskatchewan, et ceux de Sinclair, au Manitoba; se réunissaient en l'église de Bellegarde pour une messe de Requiem et un service militaire, auxquels se joignaient les Scouts de Bellegarde et les Cadets de la paroisse, le jour même des funérailles d'Etat à Ottawa.

La messe était concélébrée par MM. les abbés Léon Savoie, curé, Lionel L'Heureux, de Redvers, et Pius Finnin, de Cantal. M. Maurice Lamotte lut l'épitre; le scout René George et le cadet Fabien Paulhus présentèrent les offrandes. La chorale de l'école supérieure était sous la direction du R. F. Brisebois et de M. Gilbert Mahin. La Rév. Sr Rose-Eliane touchait l'orgue.

Dans son homélie, M. le Curé félicita les membres de la Légion des centres environnants de s'être réunis dans l'église St-Maurice, soldat martyr du 3e siècle, pour honorer un soldat, héros du 20e siècle. La paroisse de Bellegarde, près des frontières du Manitoba et de la Saskatchewan, où les deux cultures françaises et anglaises se rencontrent, exemplifie bien la pensée et la philosophie du grand disparu pour un Canada uni, où les frontières ne sont plus des lignes de division mais des points de rapprochement, où les races, fières de leur passé, sont conscientes d'un avenir commun dans l'entente et la charité. Le Général Vanier est un modèle de courage de foi trempée; il est demeuré humble dans ses postes d'honneur. C'était un grand homme au point de vue physique, mais plus grand encore comme Canadien et comme chrétien.

Le service militaire qui suivit la cérémonie liturgique était conduit par M. Marcel Freçon, de la Légion de Redvers. Après les prières d'usage, il y eut deux minutes de silence, et au son de la trompette on baissa les drapeaux. La cérémonie se termina par l'hymne national "O Canada". La parade militaire était sous la direction de M. Sid Mann, de la Légion de Storthoaks, et les Scouts, sous la direction de M. John Jezowski, A.S.M.

Çà et là

Mlle Ghislaine George, de Winnipeg, était en visite chez ses parents, M. et Mme Lucien George; M. et Mme Lorne Ries et leur famille, de Yorkton, chez M. et Mme Henri Welvers.

M. et Mme Alphonse Aimé ont eu la visite de la soeur de M. Aimé, missionnaire en Amérique du Sud depuis 9 ans et en route pour Rome. M. et Mme André Aimé sont revenus du Texas pour l'occasion.

M. Félix Sylvestre est de retour chez lui après avoir été patient à l'hôpital général St-Boniface pour opération. Mme Sylvestre l'accompagnait à son retour.

Prompt rétablissement à Mmes Jules Gofflot et Marie-Anne George, patientes à l'hôpital de Redvers.

Lors du carnaval le 5 mars, il y eut une partie de hockey entre les demoiselles de Storthoaks et celle de Bellegarde (ces dernières remportèrent la victoire), défilé de modes anciennes et cérémonie du couronnement de la reine, Lorraine George, et de sa princesse, Marlene Tinant.

Mme F. Savoie a passé quelques jours à St-Boniface.

Mme Francis Sylvestre est en visite chez sa soeur, Mme Gail, à Sedley.

Félicitations à M. et Mme Roger Paul à l'occasion de la naissance d'une fille le 12 mars.

Gagnant

Le gagnant de la loterie, lors du bazar annuel de la Ligue des Femmes Catholique le 12 mars, fut M. Réal Magotiaux ($50.00).

Jackfish

Çà et là

Le 8 mars, Mme Emile L'Heureux, aidée de quelques amies, organisa un shower en l'honneur de Mlle Florence Dubois dont le mariage à M. Maurice Bru aura lieu prochainement. Elle reçut un grand nombre de cadeaux utiles et beaux et remercia gentiment toutes celles qui étaient présentes. La soirée se termina par un délicieux goûter.

Le 5 mars, Mme Joseph Bru organisa une soirée de cartes au profit de la paroisse. Le résultat rapporta la jolie somme de $66.40. Merci à tous ceux qui ont contribué à son succès.

M. Joseph Bru est allé visiter son fils, Claude, à St-Boniface.

Le garage à l'entrée de la ville de North Battleford a été ouvert par M. Médéric L'Heureux, de Meota.

Les paroissiens ont appris avec regret la mort de Mme Déverdenne, qui demeurait au couvent de Jackfish l'année dernière. L'enterrement eut lieu à North Battleford le 8 mars. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Hubert Esquirol et Gilbert Arcand sont de retour dans leurs familles, ayant fini leur cours.

Louise L'Heureux est venue passer quelques jours dans sa famille. Sa soeur, Huguette, est partie avec elle et travaillera aussi à Calgary.

Les jeunes se réunissent à l'école St-Léon de temps à autre pour un cours intéressant la jeunesse.

M. et Mme Régis Duhaime viennent de recevoir la nouvelle que leur fils, Norbert, actuellement en France, est promu au rang de caporal.

Mme Michel Duhaime passa une semaine chez son fils, Régis. Elle en profita pour aller visiter Mme Henri Esquirol.

Mme Damase Arcand s'est rendue aux funérailles de sa soeur, Mme Achille Cadrain, à Rocky Mountain House.

M. et Mme George McCaffrey et leurs enfants sont venus passer un dimanche chez M. et Mme Jos. L'Heureux.

Le lundi 13 mars, M. Louis Blanchette partait pour Saskatoon afin d'assister à un congrès municipal.

Je ne connais pas la conscience d'un scélérat, mais je connais celle d'un honnête homme, et c'est affreux.

Joseph de Maistre

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Horaire du Vendredi saint

7.55—Ouverture
8.00—Radio-Journal
8.05—Présent
8.30—Les 7 paroles du Christ
9.30—Son Visage
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Motets du Vendredi saint
11.30—Au Fil de l'Heure
11.55—Chronique sportive
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.15—Témoignages
12.30—Le père Legault écoute...
1.00—Cantates
2.00—Barabbas
4.00—Office du Vendredi saint
6.00—Radio-Journal
6.15—Radio-Transistor
6.30—Temps Nouveaux et Mission Nouvelle
6.45—Chapelet
7.00—Chorales de Bach
7.30—Chants
8.00—Requiem de Mozart
9.00—30 minutes d'information
9.30—Chant à Capella
10.00—Fin

Palmarès de "Disc-O-Club 1170"

1. Sweet Pea — Donald Lautrec
2. Ma casquette — Dany Aubé
3. Le prisonnier — Les compagnons de la chanson
4. J'ai entendu la mer — Christophe
5. Cara Mia — Les Gendarmes

* * *

"Nous ne sommes pas morts" ...et si CFNS ne s'est guère montré dans les pages de **La Liberté et le Patriote** au cours des dernières semaines, c'est d'abord et avant tout, parce que le rédacteur de ces lignes a été l'objet d'une maladie, à la fois pernicieuse et difficile à guérir, la paresse.

Cependant, la joie de vivre et le dynamisme qui régnent en maitres à CFNS, surtout depuis que les travaux de rénovation sont terminés, m'ont donné une injection de vigueur et c'est avec plaisir qu'on viendra bavarder avec vous, des derniers événements à Radio-Sourire: CFNS.

D'abord, quelques mots au sujet du p'tit dernier à Radio-1170. Il s'agit de Roger Lavallée, un annonceur qui nous vient de Joliette, au Québec. Parler de Roger, c'est primo, parler d'un gars au sourire facile. Roger Lavallée, un gars au caractère ferme, qui déjà a commencé à s'attirer les bons voeux des auditeurs. Grand connaisseur de la chanson campagnarde, Roger est aussi un admirateur invétéré de Pierret Beauchamp, une chanteuse que les auditeurs de Radio-Dynamite auront sûrement l'occasion d'entendre et de réentendre. Bonne chance Roger! Bienvenue dans la grande famille de CFNS.

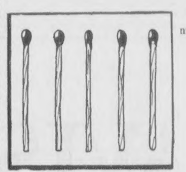
Et il faudrait aussi parler de Réal D'Amours, un vieux de la vieille à Radio-Jeunesse. Son émission "Disc-O-Club 1170" fait toujours les délices des auditeurs dans le vent. Monsieur YéYé nous disait, il y a quelque temps, qu'il prévoyait recueillir 10,000 requêtes en 1967, soit plus de 4,000 que l'an passé.

Avant de vous inviter à revenir nous lire la semaine prochaine, voici quelques mots sur les émissions "Bonjour Compatriotes" et "Bienvenue Saskatchewan".

Les auditeurs de CFNS peuvent se mériter à chaque mois de beaux prix en argent en faisant tourner à leur intention ou pour une personne de leur choix, une pièce musicale ou une chanson à Bonjour et Bienvenue. Tout ce que vous avez à faire pour participer à ce concours, est de joindre à votre requête, la réponse à la question suivante: "Dans quelle grande ville canadienne se déroulera à partir du 28 avril, une exposition universelle et internationale?". Aussi, pour vous mériter de nombreuses chances de gagner l'un des prix attribués lors de la dernière émission "Bienvenue Saskatchewan" du mois, écrivez-nous souvent sans oublier de répondre à la question mentionnée plus haut.

C'est tout pour cette semaine. A la prochaine. A betôt.

Pierre Jomphe



Pouvez-vous, avec cinq allumettes, former deux triangles?

Réponse



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





L'aménagement de pistes est une des remarquables spécialités du rhinocéros vivant en Asie. C'est un mammifère herbivore, caractérisé par la présence d'une ou deux cornes sur la face. Un colosse, à peau très épaisse, qui peut atteindre 4 mètres de long et 2 mètres de haut et dont le poids peut s'élever jusqu'à 2,000 Kg. Malgré ce poids formidable, le rhinocéros peut se mouvoir avec une rapidité surprenante.

Il habite les régions marécageuses des pays tropicaux. Le rhinocéros de l'Afrique a généralement deux cornes, tandis que celui de l'Asie a une seule corne.

Comme tous les mammifères à peau épaisse, le rhinocéros aime se baigner. Cette passion a nécessité l'aménagement de pistes à travers la jungle. De tout temps ses ancêtres ont suivi de petits sentiers, qui successivement piétinés par leurs lourdes pattes, ont formé de véritables pistes conduisant à la rivière ou au marécage. Peu à peu ces pistes se sont transformées en un réseau de chemins avec carrefours sillonnés par des amas considérables d'excréments. Ce sont de véritables "chemins privés" marqués par l'odeur de chaque famille. Aucun autre animal ne s'avisera d'emprunter de pareils chemins, réservés par priorité aux rhinocéros, très sauvages et de nature ombrageuse.



Q. — J'habite St-Boniface depuis 35 ans, bien longtemps avant que le rédacteur associé du "Courier" ne soit une lueur dans les yeux de ses parents et avant que le "Courier" ne perde son "r". Ne vous en faites pas, Louise, continuez votre travail. Plusieurs lisent votre courrier. Mais voici, j'aimerais bien connaitre l'auteur des notules. Quelqu'un m'a dit en riant qu'on pouvait le comparer à "Cadet Ro(u)ssel". Est-ce vrai? — **Courrier-Fan.**

R. — Vous brûlez, Madame, un vieux cliché disait: "Ça sent le ro'u'ssi!".

☆ ☆ ☆

Q. — J'apprécie beaucoup votre courrier et le lis toujours avant toute autre chose dans le journal. Nous sommes invités à une fête pour célébrer un quarantième anniversaire de mariage. Nous avons payé notre contribution et nous nous demandons si nous devons aussi offrir un cadeau personnel. Nous voulons bien faire les choses, alors, votre opinion s'il vous plait. Merci. — **Je veux savoir.**

R. — Il n'y a aucune obligation de faire un cadeau. Si les jubilaires sont des parents ou des amis très chers et que vous désirez leur faire un cadeau, vous êtes libres. Dans ce cas, il serait préférable de le leur donner chez eux et non à la réception. Vous risqueriez de mettre certaines personnes à la gêne ou de vous faire critiquer par d'autres qui pourraient croire que vous cherchez à impressionner les gens.

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous des personnes qui sont généralement très polies et qui, dès qu'elles prennent le volant d'une voiture, perdent tout sens des bonnes manières? Vous devez en connaitre. On dirait qu'aucun autre chauffeur n'a place dans les rues ou sur la route. — **Automaturge.**

R. — En effet, je connais certaines gens qui ont ce vilain défaut. C'est peut-être que, sans s'en douter, ils souffrent d'un complex d'infériorité et qu'il leur semble qu'ils soient plus forts et les rois du monde lorsqu'ils ont la commande d'une voiture puissante au bout des doigts. On dit qu'une des causes principales des accidents de la route est justement le manque de courtoisie des chauffeurs. Si tous nous faisions preuve de la politesse la plus élémentaire au volant de nos voitures, nous éviterions un grand nombre de tragédies.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous sommes deux jeunes filles qui aimeriont aller faire un voyage en Espagne et au Portugal. Croyez-vous que sans connaitre ni l'espagnol ni le portugais, nous puissions faire un voyage intéressant? Comment obtenir des informations à ce sujet? Merci. —**Voyageuses en herbe**

R. — Comme il n'existe pas de consulats espagnols ni portugais ici, vous devrez écrire à leurs ambassades à Ottawa, ou même au bureau du tourisme à Madrid ou'à Lisbonne. Si vous ne voulez pas faire de telles démarches, allez consulter une bonne agence de voyage. On se fera un plaisir de vous aider à choisir votre itinéraire. Quant à votre ignorance des langues de ces deux pays, elle vous privera d'un contact personnel avec le peuple, mais pour ce qui est de vous débrouiller et de faire un voyage intéressant, je suis certaine que vous y arriverez avec la connaissance du français et de l'anglais. Dans les hôtels, les restaurants et pour les excursions dans les villes et à travers le pays, vous trouverez des guides excellents qui parlent plusieurs langues.

☆ ☆ ☆

Q. — Je voudrais être pharmacien. Croyez-vous qu'il faille que j'obtienne mon B.Sc. pour être admis à cette faculté? Merci. — **Jimmy**

R. — Vous feriez bien de vous renseigner auprès des autorités de l'université, mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'avoir ce diplôme. Si je ne me trompe, une ou deux années du cours scientifique universitaire suffisent.

LOUISE

Billet du jeudi

L'indigeste navet de Marie-Claire Blais

Il n'est pas souvent question d'Emmanuel, dans le livre que lui consacre Marie-Claire Blais: **Une Saison dans la vie d'Emmanuel.** (1)

On le mentionne de temps à autre, mais pour l'éclairage de ses frères et soeurs, qui sont légion.

D'un frère et d'une soeur surtout, choisis parmi les aînés: ce Jean-le-Maigre qui ne manque pas d'originalité, et cette espèce de malade mentale qui a nom Héloïse, laquelle fut religieuse avant de jeter la robe aux orties et passer à d'autres occupations.

L'un et l'autre et Emmanuel appartiennent à une famille d'une douzaine d'enfants, peut-être davantage, qu'émonde de temps à autre une mortalité infantile qui n'est pas d'époque, vivant — c'est une manière de dire — dans une pauvreté sordide, sous un régime de matriarcat total, symbolisé par la grand-mère Antoinette.

Celle-ci estime à zéro ou moins le rôle et l'autorité de ceux-là qui sont, selon le processus ordinaire, les père et mère de ses petits-enfants, et le laisse savoir sans hésitation ni précautions oratoires.

L'ensemble donne une humanité peu ordinaire ou invraisemblable, ne reflétant en rien la famille rurale du Canada français.

Ce qui n'a empêché nos cousins de Français d'attribuer à Marie-Claire Blais, pour son roman écrit à la diable, calomnieux et faux, ce prix littéraire portant le nom de Médicis.

• • •

Ces cousins, plutôt parisiens que français — ce qui n'est pas du pareil au même — se donnent l'air de découvrir le Québec et ses habitants à la lumière de Marie-Claire Blais.

Ce qui n'est flatteur pour personne.

A les entendre, ou les lire, Emmanuel révèle un Canada nouveau, jeune, en pleine évolution, promis à d'incomparables destinées.

Un Canada que personne n'aurait soupçonné avant Marie-Claire Blais.

Un Canada français qui se relève d'une religion étroite (lisons le catholicisme) et d'un jansénisme écraseur, qui apprit à mettre à leur place les curés et les soeurs, s'arroge le droit d'exploiter en littérature les pires instincts, se moque de la morale traditionnelle, s'accorde toutes les libertés jusqu'à la licence, se sent rajeuni et rasséréné dans un climat d'incroyance et de doute, d'enseignement neutre, d'amour libre, de divorce, de vices raffinés à l'occasion.

On est moderne ou on ne l'est pas, on vit dans le siècle et on le suit — quand on ne le précède pas — on construit un présent fabuleux sur les ruines d'un passé dont il faut avoir honte, si l'on veut être à la page, au ton d'aujourd'hui, dans le vent, la rafale, la trombe.

Voilà pourquoi, semble-t-il, Marie-Claire Blais décrocha le prix Médicis.

• • •

Il faut avoir lu pour comprendre.

Son livre est celui d'une adulte, dans le sens où on l'entend dans les milieux évolués (style ignorantin d'aujourd'hui), et il tombe dans la catégorie des "cochoncetées" offertes sous guise de chefs-d'oeuvre avant la lettre, depuis quelques années.

On dira que nous exagérons, mais c'est à peine.

Car l'homosexualisme y est chose courante pour certains personnages, le vice solitaire séduit la religieuse en rupture de voeux, en attendant qu'elle s'adonne à la putasserie selon les règles séculaires, tandis qu'à la fin du livre un frère enseignant essaye d'initier un de ses élèves aux béatitudes douteuses de la flagellation érotique.

Si c'est là le neuf, le moderne, la réaction contre le conformisme d'hier, autant s'en tenir à l'état de choses honni, qui présentait un minimum de savoir-vivre et de savoir-penser, de religion, de morale, d'urbanité, de bon sens pur et simple.

L'écrivain François Hertel, qui n'est point prude, n'hésite pas à dire que le roman de Marie-Claire Blais est un navet, ni plus ni moins.

"Ce qui m'a le plus agacé dans cette vidange de poubelle, ajoute-t-il, c'est le parti pris de salir les frères, les bonnes soeurs, voire les Jésuites."

Voilà qui est juste et rejoint le témoignage à Paris de Romain Roussel, dans la revue **Le Monde et la Vie**:

"On devine à chaque page un évident parti pris de dénigrement, de souillure. Et la littérature abonde, la littérature au pire sens du mot."

Sur ce, allons respirer l'air frais d'hiver, sous les arbres défeuillés.

L'Illettré

(1) **Les Editions du Jour,** Montréal.

Collection haute-couture

Fidèle à sa coutume d'assurer un stimulant à l'industrie canadienne de la mode, CEL-CIL FIBRES LIMITED a importé au Canada une collection équilibrée et originale choisie lors des présentations du printemps de la haute-couture parisienne.

Les jupes demeurent courtes, touchant les genoux ou à quatre ou cinq pouces au-dessus. L'allure chemisier domine. Des ourlets à bourrelet et d'énormes fermetures-éclair rivalisent avec les dos à découpes et les tailles dénudées. Les lignes se rapprochent légèrement du corps tandis que la silhouette tente demeure d'un volume généreux. Les tissus sont souples ou solides et vont des chiffons légers jusqu'aux gabardines à surface unie.

Les couleurs s'inspirent de tons primitifs et forts tandis que le blanc demeure en vedette.

Vers le CIEL

Or, le troisième jour après la mort du Juste,
A l'aube, un grand frisson sur la terre passa;
Un ange descendit du firmament auguste,
Roula la pierre lourde et, calme, s'y posa.

Son vêtement luisait comme la neige pure,
Le ténébreux sépulcre en fut tout éclairé;
La splendeur du soleil brillait sur sa figure;
De sa propre lumière, il était entouré.

Les gardes en voyant flamber la nuit livide.
Tombèrent foudroyés d'indicible frayeur!
Mais déjà le tombeau de Jésus était vide,
Et l'ange y répandait sa céleste lueur...

Oui, comme il l'avait dit en sa parole austère,
Le supplice infamant de la croix terminé,
Il monterait s'asseoir à la droite du Père,
Son front encore sanglant de gloire couronné.

Il a vaincu la mort, il a brisé la tombe,
Et prouvé que son verbe était la vérité;
Et depuis qu'au Calvaire il expira, retombe
Le fruit de ses douleurs sur l'homme racheté...

O Sauveur vois! L'angoisse étreint le coeur du monde!
Que de deuils, que de pleurs, de maux et de combats!
L'humanité s'égare en une erreur profonde
Loin de la bonne route et loin de tes deux bras!

O Christ, Refuge et Vie, ô Christ, Lumière et Voie,
Guide nos faibles pas vers le but éternel,
Accorde-nous la paix et donne-nous la joie
De monter chaque jour un peu plus vers le ciel!

Albert LOZEAU

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Comme il est difficile de meubler une maison de "rêve" avec si peu d'argent soupirent de jeunes mariées plus amoureuses que fortunées. Pourtant, il y a d'excellentes façons de multiplier la valeur des dollars quand on meuble une maison. L'une consiste à acheter des meubles non peinturés et à les finir soi-même. Il n'est pas nécessaire d'être un expert — il suffit d'employer le produit approprié et de suivre les directions à la lettre. Sur du bois neuf, au moins deux couches de vernis s'imposent et il est très important que chacune soit bien sèche avant d'y appliquer la suivante. Il est aussi à conseiller de sabler légèrement entre chaque couche. Il arrive que la couleur naturelle du bois ne soit pas des plus attrayantes. En ce cas, on peut recourir à une teinture à bois avant de vernir. Une couche de vernis transparent après l'application de teinture donne un fini durable, résistant à l'humidité.

✦ ✲ ✦

Deux banquiers se querellaient: Apprenez, dit l'un d'eux, que je suis incapable de commettre une mauvaise action.

— C'est bien assez d'en émettre, répondit l'autre.

✦ ✲ ✦

Pour que vos oeufs à la coque n'éclatent pas en cours de cuisson, mettez au fond de la casserole une soucoupe retournée.

Pour ne pas pleurer quand vous coupez un oignon, un truc amusant: piquez à la pointe du couteau une grosse boulette de mie de pain.

✦ ✲ ✦

Les taches d'aliments à base de protéine, comme les taches de lait, de fromage et d'oeufs, s'enlèvent plus facilement si vous avez soin de les passer d'abord sous l'eau froide avant de procéder au nettoyage.

✦ ✲ ✦

Le chirurgien: "Pourriez-vous payer l'opération si je la jugeais nécessaire?"

Le malade: "La jugeriez-vous nécessaire si je ne pouvais pas la payer?"

✦ ✲ ✦

Quand vous rincez les linges à vaisselle ou à verres, ajoutez deux cuillerées à table d'amidon dans l'eau; les serviettes ne laisseront aucune trace sur les verres.

✦ ✲ ✦

Ce n'est pas une plaisanterie. Un médecin d'Espagne affirme que la peur fait pousser la barbe plus vite. Il a remarqué que celle des toreros poussait en moyenne d'un millimètre au cours d'une seule corrida.

✦ ✲ ✦

Pour rehausser la saveur des sandwichs à la sardine, ajoutez des cornichons hachés aux sardines écrasées.

✦ ✲ ✦

Une femme a atteint l'âge mûr lorsque ses cheveux passent subitement de gris à noirs.

Histoires de chemises

On disait autrefois que l'Anglais pouvait porter une chemise de la couleur qui lui plaisait — à la condition qu'elle soit blanche. Mais aujourd'hui il n'est plus ainsi.

Dans beaucoup de sections du vêtement masculin moderne, la couleur occupe une place importante et les chemises ne font pas exception. L'intérêt que les hommes aux quatre coins du monde portent à leur tenue a contribué à cette évolution.

Avant l'avènement de la chemise de couleur, à la mode, le rôle du chemisier consistait en grande partie à faire des éléments de remplacement, car l'homme moyen n'achetait jamais une chemise que pour remplacer celle qu'il avait usée, celle dont le col s'effrangeait, celle dont les manchettes ou les coudes ne pouvaient plus être réparés.

Mais aujourd'hui l'homme vise à suivre ou même créer la mode. Il sait que la chemise doit s'harmoniser, en ce qui concerne la couleur, avec le costume ou la veste qu'il porte, qu'elle doit avoir des pointes de col plus allongées pour aller avec les revers de veste plus longs.

Ce sont les jeunes gens qui ont déclenché le mouvement. Le directeur d'une fabrique de chemises a récemment déclaré: "Les chemisiers reconnaissent que les jeunes gens qui n'ont porté que des chemises fantaisie ne décideront sans doute pas d'adopter la chemise classique blanche lorsqu'ils atteindront 30 ans. Ils continueront plutôt à réclamer un certain choix de modèles et de coloris vraisemblablement pendant tout le reste de leur vie".

Mais derrière les premiers rangs des chemisiers à proprement parler, se trouve une ligne de renfort qui a joué un rôle tout aussi important dans la révolution de la couleur. Elle se compose des fabricants de tissus pour chemises, des hommes qui créent les tissus dans lesquels seront coupées les chemises — avant même que le modéliste ait fait le croquis du col.

Ces hommes sont ceux qui créent les tissus douze ou même dix-huit mois avant que la chemise soit finalement vendue en magasin. Ils doivent mesurer les tendances, estimer le marché et prévoir la demande en ce qui concerne les coloris, les textures, les motifs.

La couleur, associée aux motifs a donc été l'idée dominante de la révolution en chemiserie depuis 1940. Mais on peut maintenant percevoir le commencement d'une nouvelle phase: la demande de nouveaux tissus — nouveaux du moins en chemiserie.

Il y a cinq ans on aurait cru impossible de produire une chemise en velours côtelé par exemple, que Monsieur Tout-le-monde aurait pu porter. A l'heure actuelle les chemises de velours côtelé se trouvent dans les collections de tous les chemisiers britanniques de bonne réputation, qu'il s'agisse de grandes usines fabriquant des dizaines de milliers de chemises ou de petites maisons effectuant des commandes spéciales de 30 douzaines à la fois pour les boutiques élégantes.

Parmi les autres tissus, le velours, le crêpon et le coton cloqué ont tous été mis à profit par les chemisiers soucieux d'offrir quelque chose d'original à l'homme élégant pour porter au bureau comme pendant le week-end.

Dieu! que la chasteté produit d'admirables amours! et de quels ravissements nous privent nos intempérances!

J. Joubert

Les conflits des générations

Bon nombre de lecteurs, jeunes et vieux, nous ont fait part de leur désir d'un article traitant des relations entre les générations différentes. Question délicate si l'on songe au nombre de familles où ces contacts créent des problèmes parfois angoissants. Question fort simple, par contre, si l'on considère qu'à la base des rapports humains, on y trouve un principe qu'il vaudrait mieux ne pas oublier: la compréhension réciproque.

Cela est vrai d'abord dans la famille. Ce principe s'oppose directement à toutes les causes de mésentente: l'égoïsme, la jalousie, le manque de considération, le respect, la tolérance, en un mot la bonté, seule et vraie source d'harmonie et de paix.

Il est sûr qu'un être humain ne parviendra jamais à en comprendre tout à fait un autre, car le coeur humain est insondable et on trouvera dans la personne d'autrui ses mystères impénétrables. Voilà pourquoi il faut y mettre toute notre âme afin de parvenir à cette découverte de l'autre. Ce n'est qu'à ce prix que les générations différentes pourront supporter, coexister, mais devenir une source d'enrichissement et de bonheur réciproque.

Ce qui irrite le plus souvent les jeunes — c'est d'être incompris. Il est vrai qu'ils le sont parfois. Ici je ne veux pas dire, que comprendre les jeunes soit de leur laisser la bride au cou, fermant les yeux sur les fredaines qu'ils peuvent commettre en disant: il faut bien que jeunesse se passe! Ce qu'il faut, c'est essayer de se mettre à leur place, s'efforcer de répondre à cette avalanche de questions graves qui se dressent devant eux, à cette soif d'idéal, à ce bouillonnement de vie, de façon à les aider sans les étouffer. Les comprendre, c'est les traiter avec dignité et respect; ce qui n'exclut pas la fermeté. De plus, il faut faire siens certains jugements qu'ils portent sur leurs aînés avec une grande lucidité.

Nos jeunes ne doivent pas, par contre, rejeter tout ce qui vient de leurs parents ou de leurs grands-parents; tout critiquer systématiquement.

Souvent, lorsque les jeunes se plaignent de n'être pas compris, ils veulent dire au fond, qu'ils souffrent de n'être pas approuvés. Mais comment arriver à leur dire qu'ils n'ont pas raison de s'empoisonner avec de l'alcool, de la nicotine; de perdre du temps à des spectacles dégradants, de briser des coeurs par le simulacre de l'amour.

S'ils sont honnêtes, ils verront le bien-fondé des principes qu'on a cherché à leur inculquer.

Nous pourrions aborder ici le problème des relations avec les grands-parents, tant du côté des petits-enfants que de leurs parents, et réciproquement. Et il y aurait les problèmes des beaux-parents et particulièrement celui des belles-filles.

Mais ces points feront l'objet bientôt d'un autre article.

Georges Lévesque

Les femmes joueront un plus grand rôle

Par Elinor READING

EDMONTON — Une femme d'Edmonton qui a conquis un rôle de premier plan dans le domaine des affaires et celui de la politique prédit que les femmes sont appelées à occuper une place de plus en plus grande dans les deux sphères.

"Lorsque sera célébré le deuxième centenaire du Canada, dit Mme Una MacLean Evans, échevin d'Edmonton, le travail féminin aura probablement atteint 75 pour cent."

Mme Evans s'est fait connaître à l'échelle nationale en 1960, alors qu'elle fut élue présidente de la Canadian Federation of Business and Professional Women's Clubs. Elle représentait cette fédération internationale à la Commission des Nations unies sur le statut de la femme.

Elle a épousé Art Evans, journaliste de l'Edmonton Journal. En octobre dernier, elle était élue au conseil municipal d'Edmonton.

Mme Evans croit que la jeune femme d'aujourd'hui s'oriente plus spontanément vers une carrière que celle d'il y a vingt ans.

Prête au mariage

L'accomplissement d'elle-même et la satisfaction de créer quelque chose devraient être les deux raisons majeures qui poussent les femmes à travailler à l'extérieur. Pour sa part, Mme Evans est convaincue qu'une jeune fille qui a travaillé avant son mariage, qui a occupé une place dans le monde qui l'entoure, sera meilleure mère et aura une vie conjugale plus riche.

"La femme a trois rôles à remplir: elle doit être maitresse de maison, épouse et mère, et femme de carrière. Elle doit mener les trois de front avec un succès égal."

Mme Evans est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de posséder une personnalité spéciale pour tenir maison et réussir dans une carrière, mais qu'il faut une grande résistance physique.

L'attitude du public envers les femmes a évolué plus rapidement dans le domaine des affaires que dans celui de la politique parce que les femmes ont envahi le marché du travail et ont négligé les affaires politiques.

Avant son mariage, Mme Evans était recherchiste en histoire pour la Fondation Glenbow, à Calgary, et prononçait des conférences sur les femmes éminentes dans l'histoire du Canada.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Le mystère des trois chênes

par

René d'AGUY

NUMERO 2

— Hélas, je crains bien que vous ne retiriez presque rien de cette succession. Il faudra vendre la maison et tout ce qu'elle renferme. Si nous ne sommes pas pressés, nous pourrons naturellement tirer un bon prix de tous ces meubles précieux, il ne manquera pas d'amateurs. Je ne voudrais pas être trop pessimiste, mais je crois que si, après avoir tout payé, il vous reste un millier de livres, ce sera le maximum. Dieu sait combien il m'est dur de devoir vous dire cela.

Mille livres! Elle aurait, en continuant à vivre comme elle le faisait actuellement, dépensé ce qui aurait dû être son capital, en six mois.

— Mon père a-t-il laissé un testament?

— Oui. Après la mort de votre mère, il vous institua légataire universelle. Il me dit alors que vous auriez une véritable fortune. Son argent était placé en excellents titres qui rapportaient de gros intérêts. J'ai pensé qu'il se contentait pour vivre de dépenser ses revenus. Mais j'ai appris qu'il avait spéculé et pratiquement tout perdu. Il avait de grosses dettes. Ce fut un terrible choc pour moi. A voir vivre Georges Wayland, on pouvait admettre qu'il disposait d'au moins 5,000 livres de rente et je m'attendais à ce qu'il vous laisse plus de 100,000 livres.

Anne demeura immobile, songeuse, puis elle murmura:

— Je me demande ce que je vais faire. C'est drôle, de se trouver subitement sans gîte, et sans argent.

Elle parlait avec indifférence, comme s'il s'était agi d'une autre personne. Le notaire tenta de la réconforter:

— Voyons, ma chère enfant. Il y a bien des choses qu'une jeune fille comme vous peut réussir, rien n'est désespéré.

Un sourire, navrant parce qu'il essayait d'être railleur, se dessina sur les lèvres délicatement modelées et Anne répondit, comme si elle énonçait une chose évidente:

— Quelle situation pourrait-on m'offrir? Que m'a-t-on enseigné qui puisse me servir, maintenant: Les gens me paieront-ils parce que je suis bien élevée, parce que je sais m'habiller en dépensant beaucoup d'argent, danser convenablement et faire un bon partenaire au bridge? Je conduis à grande allure une auto de sport. C'est le moment de savoir si toutes ces qualités mondaines, qui toutes correspondent à une manière très rapide de dissiper des milliers de livres, pourraient par miracle aboutir à m'en faire au contraire gagner assez pour vivre.

Elle réfléchit encore un instant, puis parut se raidir et demanda, froidement:

— Dans combien de temps me chassera-t-on de "White Westons"? Que pourrai-je emporter en partant?

Le notaire lui assura qu'elle pourrait y demeurer pendant quelques semaines encore, mais qu'il faudrait immédiatement commencer les démarches pour vendre la maison et les meubles.

— Naturellement, vous pouvez conserver tous vos effets personnels: Les vêtements, les bijoux, votre voiture, et vous gardez la libre disposition de l'argent qui est à votre compte en banque.

Le notaire lança un coup d'oeil interrogateur à la jeune fille, qui haussa les épaules.

— J'ai une centaine de livres, peut-être, je n'avais aucun motif d'économiser, vous comprenez. Mais je me demande, si, dans le public, je veux dire: dans la société, on saura que je suis ruinée?

— Il n'y a pas de raison qu'on l'apprenne, si vous désirez le cacher. A moins d'une catastrophe, nous pourrons régler tous les créanciers. Vous pourrez prétendre avoir vendu "White Westons" parce que vous n'avez aucun besoin d'une si vaste demeure pour vous seule. Et même si l'on découvre que la succession ne vous a pas laissé grand'chose, on pensera que votre père vous avait déjà remis, de son vivant, des titres et de l'argent, cela se fait très souvent aujourd'hui. Mais je ne sais si c'est bien votre intérêt, de cacher votre ruine. Certainement, si quelques-uns de vos amis savaient...

La jeune fille interrompit Robert Penworthy. Elle fut sur le point de lui faire remarquer que la société actuelle ressemblait sans doute assez peu à celle qu'avait connue sa jeunesse déjà lointaine. Elle se contenta de lui faire observer:

— Je crois que vous êtes très optimiste. Tous nos amis diront qu'ils sont profondément navrés, absolument désolés, que c'est une chose terriblement injuste, mais c'est tout ce que j'obtiendrai. Je connais trop bien le milieu où j'ai vécu pour nourrir la moindre illusion: Ceux qui ont de l'argent ne s'en séparent pas sans contrepartie; j'ai nagé avec eux et il faut que je continue, ou que je me laisse couler proprement, sans appeler à l'aide. Oh! je n'ai pas l'idée d'ouvrir le robinet du gaz. Je veux dire que, si je dois devenir servante ou quelque chose de semblable, ce ne sera pas à Londres, pour me donner en spectacle. J'irai m'enterrer dans un petit trou de province où personne ne me connaitra.

Elle vit son regard navré et s'efforça de rassurer le notaire:

— En attendant, je possède une voiture de luxe, j'ignore combien de temps je pourrai acheter de l'essence. Je devrai sans doute la vendre. Ça me semblera drôle, de prendre le métro ou l'autobus, vous savez.

En reconduisant sa jeune cliente, le vieillard murmura:

— C'est admirable, que vous preniez tout cela avec tant d'optimisme.

Elle lui répondit:

— Je ne suis pas la première jeune fille à qui une mésaventure semblable arrive, et je ne serai pas non plus la seule qui doive gagner sa vie. J'y parviendrai, probablement. Je vais réfléchir à ce que je pourrai faire pour cela.

— J'essayerai de sauver du naufrage le plus que je pourrai, ajouta Robert Penworthy en pressant chaleureusement les mains d'Anne Wayland.

Il avait déjà décidé de parfaire, sans en rien dire, le peu qu'il obtiendrait pour elle, car il se demandait si, dans la réalité, la vente de "White Westons" serait aussi rémunératrice qu'il l'avait dit. Debout derrière sa fenêtre, il guetta le départ de la jeune fille. Elle marchait la tête droite, d'un pas assuré.

C'est une fille courageuse. Ah! Maudit soit cet insouciant Georges Wayland.

• • •

Lorsque, au volant de sa magnifique voiture, Anne atteignit "White Westons", un sentiment d'hébétude persistait en elle. Il était tellement incroyable qu'Anne Wayland fût contrainte à lutter pour assurer sa subsistance, au risque de succomber si elle n'avait pas assez d'énergie pour gagner son pain! Elle avait lu, parfois, que d'autres jeunes filles s'étaient trouvées dans une situation toute pareille, mais elle y avait prêté si peu d'attention qu'aujourd'hui, où leur exemple aurait pu lui rendre service, elle ne parvenait pas à se souvenir de ce qu'elles avaient fait, ni même si, réellement, elles avaient réussi à se tirer d'affaires.

Elle se dirigea lentement vers l'imposante demeure. Comme c'était étrange de penser que, le matin encore, tout cela lui appartenait. En partant, elle avait laissé la charmante chambre à coucher dans un grand désordre et, à présent, tout était soigneusement rangée. Une soubrette demanda:

— Mademoiselle désire-t-elle son bain?

Appuyée à la fenêtre, Anne lutta pour garder son sang-froid. Depuis son enfance, tout avait toujours été ainsi... Une soubrette... Un chauffeur... Un majordome... de jolies toilettes, des prévenances, des services, et de l'argent!

Et, dans quinze jours? Où sera-t-elle? Lui suffira-t-il encore de sonner et de commander? N'aura-t-elle pas d'autre souci que de choisir la toilette qu'elle mettra pour aller à telle brillante soirée, ou de glisser dans son petit sac assez de billets pour supporter une éventuelle déveine au bridge?

— Pourquoi papa a-t-il fait cela? se demande-t-elle. Pourquoi ne m'a-t-il jamais dit la vérité sur notre situation? Pourquoi ne m'a-t-il jamais mise en mesure de me tirer d'affaires par moi-même? Il aurait dû me préparer à lutter.

Anne sentit que les larmes étaient proches, les larmes, pensa-t-elle, d'un enfant à qui l'on enlève brusquement son plus beau jouet.

La femme de chambre faisait couler l'eau. Une fois encore, le bain serait tiède, délicatement embaumé aux aiguilles de pin. Céleste attendrait, à côté de la baignoire, les cigarettes à la main. Puis elle présenterait les linges chauds, la poudre.

— Allons, une fois encore, jouons à la jeune fille riche.

Elle oublia un moment ce que lui réservait le prochain mois et entra dans la salle de bains.

CHAPITRE II

Quinze jours plus tard, Anne s'assit dans le grand fauteuil, en face de Robert Penworthy et lui demanda:

— Eh bien, à présent, je suppose que vous pouvez me dire exactement la valeur des épaves... Que me restera-t-il?

Le vieux notaire soupira.

— Mille livres, à très peu de chose près... c'est tout ce que j'ai pu arracher aux créanciers ... mais tout le monde est payé, heureusement. Personne ne sera donc informé de votre véritable situation.

Anne accueillit calmement l'énoncé de ce chiffre. Elle calcula une fois de plus que, même en les plaçant au mieux, ces mille livres ne lui donneraient pas plus de vingt shillings par semaine... "A peu près ce que je laisse au coiffeur et à la manucure!", se dit-elle. Cette pensée la fit sourire et elle se renversa contre le dossier de son siège, attendant que le grave notaire reprit la parole. Elle savait fort bien ce qu'il allait lui conseiller. Il le fit, comme elle le supposait, d'une voix profonde et amicale:

— Ma chère enfant, nous devons regarder les choses en face. Pour un homme affamé, la moitié d'une miche vaut mieux que la privation complète de pain et, lorsque les vivres vont manquer, il convient d'organiser un strict rationnement. Pour quelqu'un qui a été élevé comme vous, mille livres ne sont presque rien. Pourtant, elles prennent une valeur considérable lorsque ce sont les dernières... J'espère que vous serez d'accord avec moi: il faut les placer en excellents titres. Vous en retirerez près d'une livre par semaine...

Anne le laissa continuer, par politesse. Elle commençait à s'amuser de voir que ce brave notaire la connaissait si peu... Qu'allait-il donc lui proposer? Vaguement, elle perçut les mots "dame de compagnie", "trois livres par semaine", "logée et nourrie" et la conclusion inévitable: "Tant de jeunes filles vivent fort bien avec moins que ce que vous aurez".

Quand elle se leva, sa résolution était prise. Elle remercia le notaire en lui disant avec un sourire désarmant:

— De toute façon, je vois maintenant beaucoup plus clair et je prendrai bientôt une décision.

Robert Penworthy lui tendit une liasse d'annonces soigneusement découpées dans divers journaux. Déjà, il en avait expédié un bon nombre qui avaient passé directement de l'enveloppe à la corbeille à papier. Il conseilla à Anne:

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 50A

A LOUER — St-Boniface, 458, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. 48-347-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée avec facilités de cuisine. Entrée et salle de bain privées. Pour filles qui travaillent. Signaler: 233-4345 après 6 h. 49-380-T.F.

A LOUER — Lorette, Man. Maison avec eau chaude et froide. Libre: 1er avril. Signaler: 878-2201. 49-381-50C.

A LOUER — Rue Langevin. Logis non meublé: 4 pièces complètement privé. Libre: 1er mai. Signaler: CEdar 3-2370. 49-385-50C.

A LOUER — Dans village, St-Malo, Man. Maison: 5 pièces, avec commodités de la ville, salle de bain. Soubassement à la grandeur. Grand jardin et verger. S'adresser à Mme C. Massicotte Thuot, St-Malo, Man. 50-389-50B-C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis moderne: 3 pièces, complètement meublé et privé. Possession: 1er avril. Signaler: 233-5871. 50-388-T.F.

A LOUER — St-Boniface, près Taché. Logis non meublé: 4 pièces. 2e étage. Signaler: CEdar 3-3209. 50-394-50B-C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er avril. 50-390-50B-C.

A VENDRE
St-Boniface — A l'est de la Seine. 2 maisons: 1) 3 chambres à coucher, 3 étages. Cuisine, salle à manger, salon. Soubassement. Possession immédiate. $8,500. 2) Bungalow: 3 chambres à coucher, cuisine, salon, soubassement. Possession: 1er mai. $6,-500. Signaler: 256-5238 ou WHitehall 3-8003. 50-392-50B-C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et
Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
postez à:
Bureau des timbres pour missions, Boite R-, Chambre 504 - 272, rue Main, Winnipeg, Man.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

FLOWERLAND
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
Spécialité: Fleurs pour mariages
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

PROJETEZ-VOUS D'ALLER A L'EXPO? Retenez vos chambres: $7.00 par jour, près de Montréal. Bilingue. Mme Maurice Lapointe, 158, 4le avenue, Rivière des Prairies, Montréal, Qué. 43-306-50P.

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. Signaler: 772-4977. 24-947-T.F.

A VENDRE — Coffre-fort (Taylor) en bonne condition. Grandeur intérieure: 15" x 26" x 26"; coffret: 7" x 7" x 14" à l'intérieur, à clef. S'adresser à La Caisse Populaire de St-Malo, St-Malo, Man. 49-375-1C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 6 pièces, près école catholique française. Meilleure offre. Raison de vente: transféré. Signaler: 233-4586, entre 6 h. et 8 h. p.m. 48-373-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison: 5 pièces, toute neuve. 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Armoires finies acajou. Tuyauterie pour salle de bain au soubassement. $15,500. Signaler: 253-0264. 49-384-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Maison sur grand lot. 3 chambres à coucher, plus chambre et salle de récréation au soubassement. Habitée 3 ans. Chauffage: gaz. Vente privée. Signaler: 452-0704. 49-377-T.F.

A VENDRE — 460, rue St-Jean-Baptiste. Maison: 1½ étage, 3 chambres à coucher. Garage. Lot: 33' x 143'. Prix: $7,900. Signaler: CHapel 7-8587. 49-378-1C.

A VENDRE — Robe de noce en dentelle avec traine de 8' de longueur. De ligne "A", grandeur 7. Appeler Mme T. Landry après 6 h. à 233-6609. 49-836-50C.

A VENDRE
Norwood à l'ouest du chemin Ste-Marie. Bungalow stuc: 5 pièces. Gaz. Garage pour 6 voitures. Grand lot. Autobus à la porte. Signaler: GRove: 5-0012. 48-368-50B-C.

A. G. DESAULNIERS REALTY
407, rue De la Morénie
St-Boniface
A VENDRE
St-Vital — Rue Portland. Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Garage. Prix: $7,500. Comptant requis: $500 ou $1,000.
St-Boniface — Maison: 6 pièces, soubassement complet. $10,500. Comptant requis: $1,000.
Appeler CEdar 3-5874
49-379-T.F.

Guertin Implement Ltd.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

ON DEMANDE INSTITUTRICE
Pour "Maternelle" de langue française. Ecrire à: Commission Scolaire, Ecole Mathieu, 2517, 25e avenue, Regina, Sask. 50-387-50B-C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE
RUE BRAEMAR
Maison très attrayante: 6 pièces, 3 chambres à coucher plus chambre supplémentaire au soubassement. Salle de bain au 1er. En très bon état. Beau lot et garage. Prix raisonnable.
NORWOOD (flats)
Jolie maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Nouveau chauffage, eau chaude: gaz. Fenêtres: aluminium. Nouveau stuc, etc. Le tout en très bon état. Site idéal. Plein prix: $11,-900.
RUE BERTRAND
Maison 6 pièces: 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Bon soubassement. Garage. Prix raisonnable: $10,900.
ST-BONIFACE
Immeuble - appartements: 14 logis. Construction: brique. Très bien situé. Tout loué. Comptant requis minime.
ST-BONIFACE
Maison très attrayante. Grande cuisine avec belles armoires. Salon spacieux. 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Garage. Prix modique.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
47-362-50B-C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Rue Desautels. Seulement $18,000. Immeuble-appartements: 4 logis de 3 pièces avec salles de bain. Chauffage eau chaude. Taxe basse. Revenu mensuel: $260. Hypothèque à 7% portée par propriétaire.
St-Boniface — Rue Valade. Maison de rapport: 9 pièces, plus 2 pièces au soubassement. Revenu mensuel: $290. Chauffage: gaz. Montant substantiel comptant. Balance à termes.
St-Boniface — Rue Bertrand. $8,200. Bungalow non moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Chauffage moderne: gaz. $1,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Rue Desautels. Duplex: 4 et 3. Entrées et salles de bain privées. Garage double. Bon revenu. Prix très raisonnable. Termes faciles.
St-Boniface — Rue Masson. Maison moderne: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Rue Des Meurons. Près écoles. Maison moderne: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: eau chaude. $5,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
47-360-50B-C.

A VENDRE
St-Boniface — Rue Notre-Dame. Maison de famille ou de revenu: 6 pièces, 2 plomberies. Lot: 30' x 120'. Taxe: $165. Commodités payées. Prix: $10,900 ou meilleure offre.
526 acres — Ferme à grain. 45 milles au sud de la ville. 135 acres en "meadow fescue". Balance prête à semer, Bungalow: 4 pièces, graineries pour 10,000 minots. Propriétaire portera hypothèque. Aussi ferme laitière et pour animaux.
Appeler
E. COLLETTE REALTY
85, rue Hill, Norwood
Téléphone: 233-2683
50-393-50B-C.

A VENDRE
RUE BERTRAND
Duplex: 4 et 4 avec salles de bain individuelles. Près hôpital. $1,-500 comptant. Balance facile.
ISLE-DE-CHENES
Ferme: 400 acres toutes en culture. Maison moderne: 9 pièces. Etable: 116' x 32'. Eau courante. Prix réduit. Raison de vente: santé.
ST-VITAL
Boul. Sunset. Maison: 1½ étage, 2 plomberies. Tuiles sur plancher du soubassement Garage. attenant. Grand lot, piscine pour enfants. Prix bien raisonnable.
ISLE-DE-CHENES
Grand lot de coin pour construire maison. Près église. Prix raisonnable.
ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Stuc. Garage. Prix réduit à $9,500, avec $3,500 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
47-353-T.F.

Fairhaven REALTY
232, angle Sherbrook et Broadway
Winnipeg
Agents d'immeubles — assurances
emprunts hypothécaires
maisons N.H.A.
selon vos spécifications
Achetons, vendons, échangeons
Service rapide et courtois
Communiquez avec notre représentant français
Ronald Lachance
Téléphones:
Bureau: 774-2483 - Rés.: 475-1778

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 256-4791
251, avenue Dussault
St-Boniface

Chronique sportive

Qu'allons-nous faire dans cette galère?

par Jacques LEMOYNE

On ne m'en voudra pas de citer Molière pour parler de hockey. Ce grand homme a toujours sa place parmi nous, et je n'en veux comme preuve que les "Femmes savantes" que vous êtes certainement allés voir dimanche soir dernier à Winnipeg. La galère dont je parle ici est celle des compétitions internationales. J'écris ces lignes d'autant plus sereinement que le tournoi n'est pas encore commencé et que j'ignore donc ce que l'équipe nationale du Canada fera à ces championnats amateurs.

Ce dont je veux parler, ce sont ces attaques injustifiées et injustifiables dont est victime notre équipe nationale dans certains pays d'Europe. Le jaunisme des journaux de Suède est absolument incroyable, et il frise la folie furieuse. Ces braves gens n'y vont pas même avec des gants blancs et, en plus de nous offrir des arbitres dont la partialité est plus que manifeste, et même dégoutante, on décrit les joueurs du Canada comme s'ils appartenaient à quelque bande préhistorique assoiffée de sang.

Nos joueurs pratiquent une mise en échec encore assez solide, encore que je ne voudrais pas la comparer à ce qui se fait dans la Nationale, mais il n'y a rien d'illégal dans leurs tactiques. Mais pour les Suédois, qui, je l'espère, se feront battre solidement par les Canadiens, nos joueurs ne gagnent que lorsqu'ils ont défoncé tous leurs adversaires. C'est leur brutalité qui les fait gagner! Les foules sont chauffées à blanc et on comprend plus facilement que, pris entre des arbitres qui ne voient que leurs infractions et une foule ignare qui ne connait rien au hockey et qui ne veut qu'une chose, voir les siens gagner, que nos joueurs ne donnent pas toujours un rendement maximum. Il est temps que nous nous retirions de ces tournois et que nous acceptions les Russes dans la Nationale pour qu'ils voient un peu ce que c'est que le hockey robuste!

Temps perdu

Je le dis encore, peu importe si le Canada gagne le tournoi qui se déroule actuellement, je suis convaincu du fait que nous n'avons rien à faire dans ces fausses compétitions. Nous allons y gaspiller un prestige qu'on ne nous permet pas d'exercer et nous n'avons rien à gagner à prétendre participer à un sport prétendu amateur et que nous sommes à peu près les seuls à pratiquer en amateurs. Les dés sont pipés, comme on dit à Paris, et nous acceptons volontairement d'être les dindons de la farce. La CAHA est à blâmer pour tout cela, et c'est l'ensemble de ses inepties et de son incompétence qui a amené la situation actuelle. Non seulement nous a-t-on forçés à adopter des règlements qui n'ont rien à voir avec le hockey, mais nous nous sommes laissés imposer des arbitres pourris, des profiteurs comme Bunny Ahearn, des situations ridicules que seul un manque de dignité et de fierté attribuable à notre avidité au gain nous ont permis d'avaler sans rien dire. Il me semble que c'est assez de temps perdu.

S'imagine-t-on que les dirigeants du baseball majeur aux Etats-Unis accepteraient une telle situation un seul instant? Croit-on que les dirigeants du football iraient plus loin? Le soccer est International, mais ce sont les Anglais qui ont fait les règlements et ce sont ces règlements qui sont suivis. L'Amateurisme est une risée dans ces compétitions internationales, et les idiots ce sont encore nous qui avons rendu le hockey populaire et avons fait découvrir à ces messieurs de la CAHA les plaisirs des voyages en Europe. Et remarquons une chose: si jamais les tournois se disputent au pays, nous serons encore assez bêtes pour accepter des règlements que nous ne connaissons pas et que nous ne pratiquons pas, et des arbitres qui ne seraient même pas acceptables à un tournoi pee wee organisé à Saint Glin Glin. Le hockey international, tel qu'on le pratique aujourd'hui, c'est de la foutaise et une perte de temps. Cessons d'y participer.

Les Jeux

L'été approche, et nous aurons très bientôt les Jeux Panaméricains. Le comité qui s'occupe de ces Jeux a fait jusqu'ici un travail formidable, et il est à souhaiter que cela se poursuive. Les Jeux d'hiver ont remporté un beau succès à Québec, alors qu'on ne disposait pas des mêmes facilités pour le sport qu'à Winnipeg. Nous recevrons un très fort contingent d'athlètes de plusieurs pays et un certain nombre de touristes. Mais il ne faudrait pas exagérer le nombre de ceux qui vont se déplacer pour assister à ces Jeux. On recrutera les foules dans la population immédiate de Winnipeg, avec un faible pourcentage de visiteurs. Pour bien des gens, cela semble leur causer bien du souci. Mais il faudrait être d'accord pour reconnaître qu'on n'a parlé nulle part, au niveau des organisateurs nationaux, d'un très grand succès financier. On a parlé d'un succès publicitaire remarquable, et ce sera vrai, et d'un succès dans le domaine de l'organisation et des communications, et cela aussi sera vrai.

Par cette organisation, Winnipeg passera au rang des grandes capitales sportives d'Amérique du Nord, et probablement du monde. Ceci ne veut pas dire que nous entrerons immédiatement après dans le circuit des grandes franchises sportives, car la géographie semble nous desservir, mais cela veut dire que nous sommes sur la périphérie des grandes réalisations sportives, que demain on pourra penser à nous quand il s'agira de reformer les cadres de la National au hockey, cadres formés un peu trop rapidement à mon sens. Il en est de même pour le baseball majeur. Un jour ou l'autre il faudra bien repenser les deux grandes ligues, et Winnipeg aura sa place dans une troisième section des majeures, dont le calendrier sera réglé sur l'heure de l'Amérique et non sur l'heure de la Californie ou de la Floride. Winnipeg aura une chance unique de répondre "présent" au monde du sport, grâce à ces Jeux. Ne la ratons pas.

Le théâtre pour enfants

La "jeune compagnie" du Manitoba Theatre Centre va présenter durant la semaine de Pâques "The merry fools" de Carol Korty. La pièce est en réalité une collection de fantaisies burlesques tirées du folklore de pays tels que l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne et des Pays-Bas. Le spectacle qui est sous la direction de John Wood, directeur du théâtre éducatif du M.T.C., sera présenté du 27 au 31 mars. On peut se procurer des billets au "Attractions Ticket Office".

La Croix-Rouge

La Société de la Croix-Rouge du Manitoba a un grand besoin de volontaires pour sa campagne éclair de recrutement de donneurs de sang.

Cette campagne aura lieu le 29 mars prochain entre 7 h. et 9 h. du soir.

Les personnes intéressées devront donner leurs nom, adresse et numéro de téléphone à la Croix-Rouge, en appelant le bureau principal au numéro SPruce 2-2551, pendant les heures de bureau.

Grâce à sa clinique de donneurs de sang, la Croix-Rouge rend des services incalculables à toute la population.

Aidons la campagne "Blitz" de la Croix-Rouge.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GRAVELBOURG
désire un principal, bilingue, pour les divisions 3 et 4, commençant en septembre 1967. Personnel de 14 professeurs. Edifice moderne. Position ouverte jusqu'au 31 mars 1967. Salaire: classe 5, $6,000 à $9,000, plus surveillance. **S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask.**
47-358-50B-C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12
A VENDRE
Norwood — Enfield Crescent. Duplex 4 et 4. Bon revenu.
Place Raymond — Maison: 4 chambres à coucher. Excellente condition.
Rue Eugénie — Maison: 7 pièces. Gaz. Seulement $9,600.
St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 ans. 4 chambres à coucher, salle de récréation.
Rue Braemar — Grande maison de famille: 9 pièces. Récemment décorée.
Enfield Crescent — Duplex: 3 et 3. Toujours loué.
Parc Windsor — Bungalow: 3 chambres à coucher. 6 ans. Près école Béliveau.
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
47-361-50B-C.



AVIS

aux électeurs qui résident dans la division scolaire Rivière-Rouge No 17

Avis public est donné par les présentes qu'une élection aura lieu dans le but d'élire des commissaires à la commission de ladite division le 31e jour de mars 1967, entre 9 heures de l'avant-midi et 8 heures du soir.

Les personnes ayant droit de vote à ladite élection selon les règlements de la Loi des Ecoles publiques pourront voter aux heures indiquées dans le bureau de scrutin de la subdivision du quartier où ils résident.

Quartier I: (Un à élire): **Pierre Barnabé**, **Alphonse Saurette**
Bureaux de scrutin: Ecole Inverness, Letellier
Responsable: Camille Delorme

Quartier II: (Deux à élire): **Pierre Baril**, **Dr J. H. Boucher**, **Albert St-Hilaire**
Bureaux de scrutin: 3A, Inst. Coll. St-Jean, St-Jean-Baptiste
Responsable: Mme Berthe Touzin
3B, Inst. Coll. St-Jean, St-Jean-Baptiste
Responsable: A. J. Sabourin

Quartier III: **Lionel Lussier**, élu par acclamation

Quartier IV: **Joseph Hébert**, élu par acclamation

Quartier V: (Deux à élire): **Armand Desharnais**, **Jean-Marie Gagnon**, **Lionel Péloquin**, **Jacques Préfontaine**
Bureaux de scrutin: 4A, Gymnase Ecole élémentaire St-Pierre, St-Pierre-Jolys
Responsable: Mme Nora Latour
4B, Gymnase Ecole élémentaire St-Pierre, St-Pierre-Jolys
Responsable: Mme Edith Gagné

Quartier VI: **Gérard Vermette**, élu par acclamation

Quartier VII: **L. S. Palud**, élu par acclamation

Quartier VIII: (Un à élire): **Edmond Guertin**, **L. B. Nolette**
Bureaux de scrutin: Inst. Coll. Ste-Agathe, Ste-Agathe
Responsable: Georges S. Marion

Nestor Lafond,
officier rapporteur.

La Division Scolaire Rivière-Rouge No 17

LA DIVISION SCOLAIRE DE ST-BONIFACE No 4

On sollicite des demandes immédiates pour des positions dans l'enseignement pour le semestre d'automne.

Des enseignants sont requis aux niveaux élémentaire, intermédiaire et supérieur. Des enseignants sont requis pour tous les sujets académiques, ainsi que pour la musique, la culture physique, les arts industriels, l'orientation, la bibliothèque, préparation à l'entrée aux écoles d'arts et métiers, aux cours commercial, d'économie domestique et pour des classes d'attardés éducables.

On a besoin d'enseignants bilingues (français-anglais) à tous les niveaux.

La situation de directeur de musique est disponible.

Cédule de salaire:

	Cl. I	Cl. II	Cl. III	Cl. IV	Cl. V	Cl. VI	Cl. VII
Minimum	$4,000	4,500	5,000	6,000	6,500	6,800	7,700
Intermédiaire	$4,840	5,700	6,500	8,220	8,900	9,440	10,280
Maximum	$5,400	6,500	7,500	9,700	10,500	11,200	12,000

Les enseignants entrant en fonction après le 1er juillet 1967 procéderont à l'échelon suivant sur la cédule des salaires le 1er janvier 1969.

Rétribution:

Classes I et II	Moins de 3 ans—Minimum	3 à 5 ans—Intermédiaire	6 ans ou plus—Maximum
Classe III	Moins de 4 ans—Minimum	4 à 7 ans—Intermédiaire	8 ans ou plus—Maximum
Classes IV-VII	Moins de 4 ans—Minimum	4 à 8 ans—Intermédiaire	9 ans et plus—Maximum

Bénéfices spéciaux:

L'allocation de directeur est de $600 en plus du salaire comme enseignant.

Les spécialistes en beaux-arts, musique, culture physique, cours commercial, arts industriels et aux classes pour les attardés éducables seront désignés à la Classe III, à moins qu'ils ne possèdent un diplôme universitaire.

Les détenants de certificats techniques permanents ou de certificats industriels permanents pourront atteindre un maximum spécial en Classe III de $7,900. On demande aux candidats possédant de l'expérience, y compris ceux qui ont déjà fait leur demande, d'être présents pour une interview du 28 au 31 mars inclusivement, entre 9 h. du matin et 5 h. de l'après-midi, aux bureaux de la Commission scolaire, 224, boul. Provencher, St-Boniface.

Le Surintendant,
C.P. 99, St-Boniface,
233-3481

L'Organisme de survivance dit:

Si l'on conseille l'évacuation et que vous n'avez pas d'automobile, le transport public sera à votre disposition aux points de chargement en foule.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

La Commission du service civil du Canada cherche des
PROFESSEURS DE FRANÇAIS
De $5,996 à $11,900

Qualités minimales requises: diplôme universitaire au niveau du baccalauréat (Arts ou Pédagogie) et deux ans d'expérience dans l'enseignement d'une langue seconde.

Une parfaite maitrise du français est essentielle.

Formation: à Ottawa, au mois de juillet 1967, les candidats sélectionnés pourront bénéficier d'un cours sur la didactique des langues secondes.

Lieux de travail: Ottawa-Hull, Montréal, et à la base des forces canadiennes à St-Jean, P.Q.

Relèvement annuel: environ $330.

Traitement initial: déterminé par la scolarité et l'expérience dans l'enseignement d'une langue seconde.

Avantages: régime de pension, congés de maladie cumulatifs et gratification à la retraite.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant à:

M. Raymond Vaillancourt,
Cadres socio-économiques,
Commission du service civil,
Edifice Jackson,
Ottawa 4, Ontario,
Téléphone: 992-5429.

Faites parvenir IMMEDIATEMENT à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, la formule d'inscription CSC 100F "Demande d'emploi" que vous pouvez vous procurer au bureau de poste, au bureau de la Commission du service civil ou au centre de la Main-d'oeuvre du Canada et **mentionnez le numéro de concours 67-440.**

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services (CO-OP)
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105



Pour tout achat ou vente de maisons
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience dans l'achat et la vente d'immeubles.
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales, prénuptiales et nuptiales, bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél. 247-3695 — Rés. (après 6 h.) AL 6-1248